

Football: ligue nationale A Le champion stoppé à Sion

PAGE 15

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

En raison des incertitudes d'approvisionnement

ÉLECTRICITÉ: BERNE PRÉVOIT DES RESTRICTIONS

BERNE (ATS). — Selon le Conseil fédéral, il paraît opportun de prévoir pour un ou plusieurs hivers prochains, des restrictions de la consommation d'électricité pouvant aller dans les cas extrêmes jusqu'à 10 ou même 20 % des besoins totaux du pays. Seul un concours de circonstances très favorable en matière d'hydraulique, de mise en service et de régularité de marche des centrales thermiques et nucléaires, de possibilités d'importations d'électricité permettront d'éviter des restrictions de consommation.

Dans un message publié mercredi concernant un projet d'arrêté fédéral urgent sur l'approvisionnement du pays en énergie électrique lors de pénuries, le Conseil fédéral estime que les incertitudes quant à l'évolution de notre approvisionnement en énergie électrique ces prochaines années nous contraignent à prévoir la possibilité d'agir rapidement en cas de besoin.

A ce propos notre correspondant à Berne nous écrit: Le Conseil fédéral a publié hier son message relatif aux restrictions d'électricité. A cet égard l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS) souligne dans un commentaire, qu'on ne peut prévoir actuellement si le rationnement de l'énergie électrique sera nécessaire durant l'hiver prochain conformément à l'arrêté urgent que les Chambres fédérales seront appelées à voter lors de leur session de décembre prochain. Il est cependant évident, estiment les centrales électriques, que l'approvisionnement de notre pays en courant demeurera précaire pendant les trois prochains hivers « en raison de l'opposition qui s'est manifestée de longues années durant contre la cons-

truction de nouveaux moyens de production ».

Afin d'éclaircir cette position, qui établit clairement les responsabilités, il convient de relever que notre approvisionnement en électricité est conditionné par les facteurs essentiels ci-après:

● Débit des cours d'eau et remplissage des bassins d'accumulation.

Cette année il est plus faible qu'à la même date de l'an dernier 89 % contre 95 % au 9 septembre.

● Aléas des centrales thermiques.

Celles-ci d'une grande complexité technique, ont une fiabilité moins grande que les centrales hydrauliques. Au cours du dernier semestre d'hiver les centrales de Vouvry, Beznau 1, Beznau 2 et Muehleberg (les trois dernières étant des centrales thermiques-atomiques) ont couvert environ le quart de nos besoins en électricité. Une défaillance de l'une d'elles aurait de grandes conséquences sur notre approvisionnement, vu la faible marge de sécurité actuelle quant à nos possibilités de ravitaillement.

J.-P. G.

(Lire la suite page 13)



Deux survivants attendent d'être évacués. (Téléphoto AP)

UN AVION S'ÉCRASE EN CAROLINE DU NORD

CHARLOTTE (Caroline du Nord) (AP-AFP). — Un « DC-9 » des « Eastern Air Lines », à bord duquel se trouvaient 78 passagers et quatre membres d'équipage, s'est écrasé dans le brouillard, mercredi matin à l'atterrissage près du terrain d'aviation de Charlotte.

Un porte-parole du « Memorial Hospital » a déclaré que 13 personnes avaient été hospitalisées.

L'appareil s'est écrasé près d'une autoroute et la circulation intense du matin, a gêné les efforts des sauveteurs.

L'appareil, un biréacteur mis en service en 1965, assurait le vol régulier

212 Charleston (Caroline du Sud) - Chicago. Il devait faire escale sur l'aéroport Douglas de Charlotte.

Un responsable de l'aviation civile a déclaré que le pilote du « DC-9 » n'avait rien signalé d'anormal avant que son appareil ne disparaisse des écrans radar à trois kilomètres de l'aéroport.

Un témoin vivant à six cents mètres du lieu de l'accident a déclaré avoir entendu une forte explosion suivie de trois autres plus faibles. S'étant précipité dehors, il a vu un survivant s'enfuir complètement hébété de l'épave en feu.

Un groupement politique de la Neuveville propose de créer deux demi-cantons du Jura

LA NEUVEVILLE (ATS). — « Pour tenter d'éviter l'éclatement du Jura avec tous les inconvénients graves qui en résulteraient pour le canton du Jura et pour les districts du sud », le groupement politique « Forum », de la Neuveville, « ne voit qu'une solution: créer deux demi-cantons ». C'est ce qu'il déclare dans un communiqué diffusé mercredi.

Dans son communiqué, intitulé « Déclaration et appel concernant la question jurassienne », le groupement neuvevillois « constate que les districts du Jura-Sud (Courtelary, Moutier,

la Neuveville), comme ils en ont le droit, désirent une deuxième consultation,

« considère qu'il appartient aux seuls citoyens de ces districts de se déterminer en toute liberté, en dehors d'une intervention provenant de personnes ou de groupements des districts du Jura-Nord, de Bienne ou du canton de Berne,

« admet que, si regrettable que puisse être le morcellement du Jura, il ne saurait être question de faire fi de la volonté populaire clairement exprimée le

23 juin 1974, par les citoyens des districts de Moutier, Courtelary et la Neuveville,

« pense que dans les circonstances actuelles les meilleurs arguments n'auront pas d'effets décisifs sur le vote du deuxième tour, conclut que pour tenter d'éviter l'éclatement du Jura (...), il ne voit qu'une solution: créer deux demi-cantons ».

« Par conséquent, poursuit le communiqué, « Forum » en appelle aux députés et aux partis politiques du Jura-Sud pour créer sans retard un organe chargé:

« d'étudier sur les plans constitutionnels et politiques les problèmes posés par la création de deux demi-cantons,

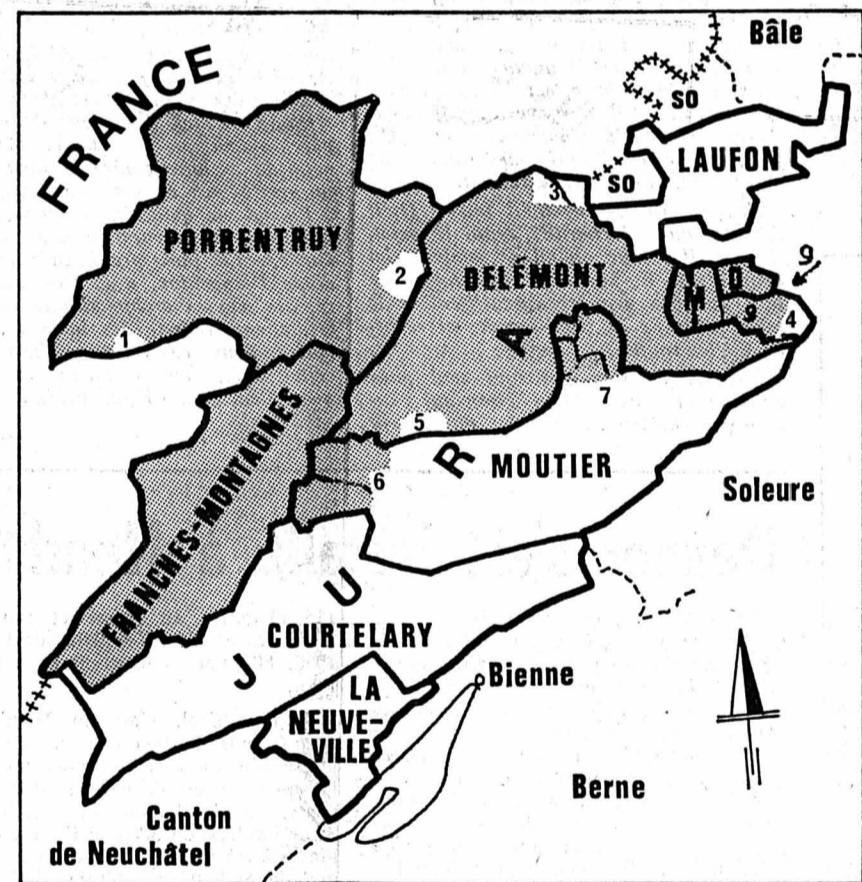
« de rallier l'ensemble du Jura-Sud à cette solution,

« d'obtenir l'accord du Jura-Nord, du canton de Berne et de la Confédération ».

« Forum » est conscient qu'une telle solution présente des difficultés considérables. En dehors de cette voie, conclut-il, l'éclatement du Jura et la continuation de l'agitation sont inévitables ».

Le « Forum » neuvevillois est un groupement politique en marge des partis traditionnels de la Neuveville. Il groupe environ le tiers de l'électorat de la cité des bords du lac de Bienne.

(Lire nos commentaires page 11)



En grisé, les districts ayant voté « oui » le 23 juin.

Etats-Unis - Mexique: opération-éclair contre les trafiquants d'amphétamines

WASHINGTON (AP). — Les polices américaine et mexicaine ont déclenché une opération-éclair pour tenter de détruire les réseaux de fabricants et de vendeurs d'amphétamines qui sévissent aux Etats-Unis.

La plupart des personnes recherchées par la police de Californie étaient des Blancs âgés d'une vingtaine d'années.

L'opération a débuté par des arrestations dans une douzaine de villes mardi, puis s'est accélérée au milieu de la nuit sur tout le territoire. Les autorités mexicaines, pour leur part, avaient arrêté huit per-

sonnes mardi après-midi alors qu'elles étaient à la recherche des machines servant à fabriquer les amphétamines.

La police américaine avait déjà saisi 12,6 millions de comprimés, dont 4,6 millions à la frontière mexicaine, et avait pu établir ainsi que les drogues provenaient de dix machines seulement. Le but de l'opération était, entre autres, de s'emparer de ces machines pour asphyxier le trafic.

Selon les autorités mexicaines, il y aurait sur leur territoire quatre machines de ce type, fabriquant

80 % des amphétamines importées clandestinement aux Etats-Unis.

Les opérations engagées par la police des deux pays voisins pourraient permettre de détruire la source d'un trafic portant sur trois milliards de comprimés chaque année, cinq fois plus que ce qui est autorisé pour la consommation médicale. La valeur du trafic est estimée à 1,6 milliard de dollars par an.

La vente des amphétamines aux Etats-Unis, qui étaient naguère facilement accessibles dans les pharmacies, est sévèrement contrôlée en raison de l'abus de ce stimulant par un nombre croissant de jeunes.

Enquête dans le vignoble

1974 ne sera pas une année faste en ce qui concerne la vendange, car la récolte sera faible en pays neuchâtelois. On peut l'évaluer actuellement à la moitié de celle de l'année passée. Heureusement, la qualité sera fort bonne.

PAGE 3

Chancellerie cambriolée

La chancellerie d'Etat du canton de Neuchâtel a été cambriolée mercredi entre midi et 13 heures. Une trentaine de passeports ainsi que des sceaux ont été dérobés.

PAGE 3

Record du monde

Dans le cadre de la réunion de Munich, le champion d'Europe du lancer du marteau, Alexei Spiridonov, a expédié son engin à 76 m 66, établissant un nouveau record du monde.

PAGE 15

CHRONIQUE RÉGIONALE:

pages 2, 3, 7, 9 et 11.

INFORMATIONS SUISSES: page 13.

LES SPORTS: pages 15 et 16.

ARTS ET LETTRES: page 22.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO - TV: page 25.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES: page 27.

Les pneus à clous encore autorisés l'hiver prochain

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a autorisé encore une fois, pour l'hiver prochain l'utilisation des pneus à clous (pneus spikes). Par conséquent, on pourra de nouveau monter ces pneus sur les voitures automobiles légères et sur leurs remorques du vendredi 15 novembre 1974 au lundi 17 mars 1975 y compris. Les dispositions actuelles restent en vigueur. Rappelons qu'elles traitent des conditions d'utilisation de ces pneus, en fixant la vitesse maximale à 80 km/h, qui doit être indiquée par un disque apposé à l'arrière, en imposant l'emploi de ces pneus spikes à carcasse radiale sur toutes les roues du véhicule, en interdisant que la saillie des clous sur la bande de roulement excède 1,5 mm pour les pneus neufs et 2,5 mm pour les pneus usagés puis en limitant le nombre des clous autorisés par pneu.

En prenant sa décision, le Conseil fédéral a tenu compte du fait que les pneus à clous pourront encore être utilisés dans les pays limitrophes durant l'hiver 1974-75. Une interdiction de ces pneus en Suisse frapperait donc uniquement les automobilistes de notre pays. En effet, selon les conventions internationales, on ne peut pas interdire aux automobilistes étrangers d'entrer en Suisse avec des voitures équipées de pneus à clous si ces pneus sont autorisés dans leur pays de provenance. Cependant, tout porte à croire que lorsque l'arrêté du Conseil fédéral aura perdu sa validité, les pneus à clous seront interdits ou du moins soumis à de nouvelles restrictions d'emploi plus sévères.



Les ravages causés par les pneus à clous. (Archives)

LES IDÉES ET LES FAITS

Wilson joue le tout pour le tout

Avec l'Italie, l'Angleterre est sans doute le pays le plus malade d'Europe. L'inflation y connaît un taux plus fort qu'ailleurs. L'économie y est à ce point délabrée qu'on ne cesse d'en rendre responsable le Marché commun. A la bourse, le cours des titres est à son niveau le plus bas depuis bien des années. L'agitation sociale continue à paralyser la nation. L'« intelligentsia » y est plus qu'à moitié pourrie. Où est le temps où des écrivains aussi remarquables qu'originaux, Hilaire Belloc, G.-K. Chesterton et auparavant Emily Brontë assuraient à la Grande-Bretagne une place de choix dans la pensée humaniste européenne? Et où sont ces grands premiers ministres, libéraux ou conservateurs, qui régissaient sans accroc les destinées du vaste empire britannique? Il y a plus encore. Le Royaume-Uni est tenaillé par les tendances séparatistes, écossaises et galloises, sans oublier l'Ulster dont la situation est toujours aussi dramatique. Assurément, il serait exagéré de tenir M. Wilson pour seul fautif de cet état de choses déplorable. Il a reçu un héritage assez lourd de M. Heath qui ne nous a pas semblé être à la hauteur de sa tâche de « leader » des « Tories », ne serait-ce que par ses concessions aux doctrines économiques de ses adversaires. Fidèle à ses principes, un Enoch Powell eût paru mieux en place au 10 de Downing-Street, pour reprendre la succession du vieux lion qu'était Winston Churchill. Il n'empêche que, par les nationalisations ruineuses auxquelles il s'est livré durant son premier passage de six ans au pouvoir, par la logique interne aussi du socialisme qui dépense plus qu'il n'a, épuisant ainsi le pays, par la versatilité enfin dont il a fait preuve au cours de son second mandat de neuf mois (où il est vrai, il ne disposait pas de la majorité absolue à la Chambre des Communes), le chef travailliste a grandement contribué à accélérer la décadence. Aujourd'hui, M. Wilson joue le tout pour le tout. Il a demandé à la reine de dissoudre le Parlement et les élections auront lieu

le 3 ou le 10 octobre. Mais rien n'est moins sûr qu'il connaisse le succès. Aussi, cet ancien politicien d'extrême-gauche qui blâmait lord Attlee pour sa modération (très relative) lors de la première expérience travailliste d'après-guerre, a-t-il mis de l'eau dans son vin. Il a des prévenances pour les industriels, mais en même temps, il déclare vouloir satisfaire les revendications ouvrières. Son grand thème électoral, c'est un « contrat social », conclu entre le gouvernement représentant les entreprises nationalisées (mais qui, par définition et par sa nature même, devrait demeurer au-dessus de la mêlée), les organisations syndicales et l'industrie privée. Mais, étant donné la dégradation de l'économie anglaise, M. Wilson n'a pas pu promettre qu'il accorderait une seconde fois des compensations aux travailleurs si une nouvelle hausse des prix se produisait. A cet égard, il est en retrait par rapport à l'échelle mobile des salaires instituée naguère par M. Heath qui ne se fait pas faute de le rappeler. Et c'est ici que le premier ministre qui autrefois n'avait affaire qu'à des « grèves sauvages » redoute de ne plus être suivi par ses militants dont le gros est formé de 10 millions de syndicalistes. Certes, au récent congrès du T.U.C. (Trade-Union Congress) qui s'est tenu à Brighton, M. Wilson a fini par faire adopter son projet contractuel. Mais les discussions ont été chaudes et surtout le puissant syndicat de la métallurgie, qui compte 2 millions d'adhérents, a fait savoir qu'il n'y souscrirait pas, entraînant d'autres mécontentements. Ce qui est lourd de menaces pour l'avenir.

Le T.U.C. s'est montré aussi intransigeant sur le retrait de la Grande-Bretagne de la CEE. Si bien que M. Wilson a dû consentir à un référendum sur le Marché commun. En cas de vote négatif, Londres se retournerait vers l'Amérique capitaliste et vers le Commonwealth, ce qui est bien un comble de la part d'un chef socialiste.

René BRAICHET

PLAIE D'ARGENT N'EST PAS MORTELLE... (dit le proverbe)

C'est vrai quand on sait enrayer l'infection à temps. Vous pensez que vos difficultés financières n'ont pas de solution!

Par la confiance que nos nombreux clients nous ont accordée jusqu'à ce jour,

NOUS VOUS PROUVERONS LE CONTRAIRE

Plus qu'un seul versement mensuel pour résoudre TOUTES VOS DETTES!

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES. Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

Arrangements Financiers s.à.r.l. 1510 Moudon 021/951150

A Neuchâtel et dans la région

Toujours plus de déchets à Cottendant

L'usine d'incinération a reçu, depuis son ouverture le 20 juillet 1971 jusqu'au 31 décembre 1973, 60.286 tonnes de déchets dont 27.837 en 1973. Le détail s'établit comme suit : 1971 : 7250 tonnes ; 1972 : 25.199 tonnes ; 1973 : 27.837 tonnes.

Sans que le nombre de « fournisseurs » ait sensiblement progressé en 1973, il a cependant provoqué une augmentation du tonnage incinéré de 10,47 % puisqu'il a atteint 2637 tonnes. La population desservie s'élevait au 31 décembre 1973 à 87.971 habitants. On peut ainsi constater que le poids des déchets par habitant et par année (y compris les déchets industriels), se situe à 317,08 kg pour 1973, avec une augmentation de 28 kg 250 par rapport à 1972 (288,83 kg par habitant, et par an). Au total, 12.257 mouvements ont été enregistrés au pesage durant les 306 jours d'ouverture de 1973.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

MAX
Mouton-d'Or, Villiers
FERMÉ

jusqu'au 4 octobre,
vacances annuelles

Ce soir, 20 h 30, Grand Hôtel de
CHAUMONT
Assemblée Sté d'Int. public
Exposé de M. Archibald Quartier

NOUVELLE BAISSÉ

sur les filets de perches frais du lac au magasin

LEHNHERR FRÈRES
Rue Fleury 7 - Neuchâtel
Tél. (038) 25 30 92

LA NEUVEVILLE

Nous cherchons un(e)

PORTEUR (EUSE) DE JOURNAUX

disposant si possible d'un aide pour la distribution de FAN-L'EXPRESS dans un secteur de la Neuveville.

Mise au courant et entrée en service dès le 26 septembre ou plus tôt.

Bonne rétribution.
Adresser offres à
FAN-L'EXPRESS

Service de distribution
4, rue Saint-Maurice

2001 NEUCHÂTEL, tél. (038) 25 65 01.

RAISINS

bleu

Lavallee, 245

Chasselas

de France, le kg

aux Gourmets

A nos lecteurs et clients de publicité

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS ne paraîtra pas le lundi du Jeûne 16 septembre et nos bureaux seront fermés.

Les annonces pour le numéro du mardi 17 septembre devront nous parvenir jusqu'au jeudi 12 septembre à 15 heures.

Les avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance pourront être glissés dans notre boîte aux lettres jusqu'au lundi 16 septembre à 22 heures ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone (25 65 01) le lundi dès 20 h.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel-L'Express

GRACE À LA TRANSFORMATION DU TEMPLE DU BAS UNE GRANDE SAISON MUSICALE VA S'OUVRIR À NEUCHÂTEL

Dans moins de trois semaines on va inaugurer notre nouvelle salle de concerts : le Temple du Bas entièrement rénové. Évidemment on ne saurait trop souligner l'importance musicale... et psychologique. Disposant d'une salle à la fois vaste, esthétiquement réussie et moderne par ses aménagements, nous cessons enfin d'envier nos amis chaux-de-fonniers... Pour la première fois nous connaîtrons, à l'encontre, les joies d'un foyer ! Et nous pourrions enfin ouvrir les yeux tous grands pendant les concerts. Alors qu'à la Salle des conférences, il fallait les fermer pour tenter d'oublier la laideur et la nudité du décor !

On sait que l'acoustique, très étudiée, sera excellente et que la vaste scène étagée du Temple du Bas permettra d'installer aisément les 90 à 100 musiciens qu'exige couramment une grande œuvre symphonique romantique ou moderne. Alors que l'étroit plateau de l'ancienne salle permettait d'en loger tout au plus 70... Au fond nous n'avions ja-

mais entendu à Neuchâtel que des versions « réduites » de symphonies de Schumann, Brahms ou Prokofiev, qui ne pouvaient atteindre à la plénitude sonore, au parfait équilibre que confère la présence de 20 ou 30 archets supplémentaires. Ne fût-ce qu'à cet égard, la nouvelle salle sera, pour nos mélomanes, une véritable révélation.

Chacun sans doute a pris connaissance du magnifique programme que la Société de musique a mis sur pied pour cette saison d'ouverture. Cela commencera par un coup d'éclat : le concert du 2 octobre — lendemain de l'inauguration officielle — au cours duquel nous entendrons l'Orchestre de la Suisse romande au grand complet sous la direction du chef israélien Elisha Inbal, le célèbre Beaux-Arts Trio de New-York, les chœurs de la Radio romande et Pro Arte. Concert digne d'un grand festival avec au programme le Triple Concerto de Beethoven et deux des plus parfaites réussites de Stravinsky : L'Oiseau de Feu et la Symphonie de Psalmes.

Le second grand moment symphonique de la saison (10 janvier) nous propose une œuvre monumentale : la Symphonie « Résurrection » pour soli, chœurs et orchestre de ce compositeur longtemps méconnu, aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands : Gustave Mahler. L'exécution sera dirigée cette fois-ci par le chef titulaire de l'OSR : W. Sawalisch.

Venus d'Autriche, de Russie, d'Italie et de France, quatre orchestres ou ensembles de chambre se partageront les autres concerts. Ce seront d'abord les « Wiener Kammermusik », successeurs de l'ancien Octuor de Vienne. L'Orchestre de chambre de Moscou nous donnera l'intégrale de cette extraordinaire somme de savoir et de musique que constitue l'« Art de la Fugue » de J.-S. Bach. Le Quatuor de Rome, avec son merveilleux pianiste O. Santoliquido,

nous vaudra une soirée Mendelssohn-Brahms-Fauré. Enfin, nous aurons les douze jeunes « Musiciens de Paris » qui furent la révélation de notre « Printemps musical » 1971 et dont le jeu lumineux s'apparente si souvent à celui des « Musiciens ».

Les concerts aujourd'hui coûtent cher. Très cher. Certes, la nouvelle salle, avec plus de mille places, sera plus « rentable » que l'ancienne qui n'en comptait guère que sept cents. Encore faut-il qu'elles soient toutes occupées ! A cette condition seulement, notre Société de musique pourra continuer à nous proposer des programmes d'abonnement d'un intérêt et d'une qualité exceptionnels.

Il serait vraiment stupide, alors que nous aurons désormais une salle remarquable à tous égards, de devoir renoncer, faute d'argent, à certains concerts. Souhaitons donc que les souscripteurs d'abonnement soient plus nombreux que jamais et que dès l'ouverture de la location, les places soient prises d'assaut. Elles en valent la peine. L. de Mv.

SAINT-BLAISE

Ouvrier coincé par un pont roulant

Hier, vers 14 h, M. Jorge Barroquero, âgé de 40 ans, de Neuchâtel, ouvrier, a été victime d'un grave accident de travail. Il a été coincé par un pont roulant alors qu'il travaillait sur une poutre de fer, à une hauteur d'environ huit mètres, à l'intérieur de la fabrique Fael SA à Saint-Blaise.

Il a été retiré de cette mauvaise posture au moyen d'un brancard et de cordes, puis il a été transporté à l'hôpital des Cadolles ; il souffre de blessures au dos.

Sous les auspices du Centre culturel

Rentrée d'éclat : Mouloudji à la Cité universitaire

Le Centre culturel est resté silencieux pendant tout le mois d'août, comme si la fougère de Benone Damian avait tari pour un temps toutes les réserves de bonnes vibrations. Et voilà que ça reparait, en forte douceur et nostalgie, avec un de ces chanteurs qui se « fichent » des modes, qui ne tentent même pas de survivre quand la foule suit, une autre étoile, mais vivent simplement et ressurgissent pour combler le vide des gloires de passage.

Mouloudji chantera demain soir, avec son timbre étrange et ses mots tendres, un peu amers. Tôt venu aux planches où il promenait son œil inquiet et ses cheveux rebelles, peintre, écrivain, c'est avec la chanson qu'il a crevé l'indifférence. Après le « Petit coquelicot » et « Un jour, tu verras », après des années de vedettariat, l'indifférence revient.

Et que croyez-vous qu'il fasse ? Qu'il s'entête, qu'il s'acharne ? Non. Il peint, il écrit, il chante quand ses amis le lui demandent. Et ses amis deviennent de plus en plus nombreux, suffisent à le faire sortir de sa demi-retraite et repartir sur les routes.

Mais il ne sera pas tout seul pour amorcer la rentrée d'une saison qu'il annonce savoureuse. Ce soir, on pourra

déjà se chauffer un peu l'acoustique avec les V.S.O.P., Vigoroux swinging old pappies, une bande de fous bien mûrs sans être blets et qui pratique pour le plaisir une solide middle jazz. Les enfants auront leur tour de réjouissances avec quatre nouvelles représentations de « La où brille le soleil », une production d'adolescents guidés par François Flühmann et qui connut un joli succès en juillet.

Le 27 septembre à la Cité universitaire, présentation en collaboration avec la paroisse protestante de Neuchâtel du film « Dernière tombe à Dimbaza », tourné en Afrique du Sud en 1973. Après le constat que dresse cette œuvre des conditions de vie et de travail en Afrique du Sud, le pasteur Belo Chipenda, résident en Angola et personnage actif de la lutte contre le racisme, fera un bref exposé et répondra aux questions.

Plus d'une quinzaine d'autres manifestations sont prévues jusqu'à la fin de l'année. La plus prestigieuse sera sans doute l'exposition, à la Cité universitaire, des œuvres architecturales de Daniel Grataloup, vedette des idées révolutionnaires dans ce domaine. Mais avant cette date, les cimaises du Centre accueillent Odino Domenichini.

C. G.

Denner s'est installé à Neuchâtel

Après Genève, où elle a installé son troisième magasin, et avant la Chaux-de-Fonds où elle ira prochainement, l'entreprise zuricoise Denner a inauguré hier après-midi son « discount » de la rue des Sablons 43, à Neuchâtel.

Un bon millier d'articles — denrées alimentaires, boissons avec ou sans alcool, cigarettes, cigares et articles non-alimentaires pour le ménage — sont offerts dans des locaux dépouillés de luxe, mais intelligemment et rationnellement aménagés, puisque trois personnes seulement en assurent la bonne marche. Ces locaux sont assortis de quarante places de parc à voitures sous et devant l'immeuble, avec accès direct au magasin par ascenseur.

L'ouverture Denner dans le domaine du « discount » a commencé en 1967 à Zurich où M. Karl Scherli créa le premier magasin du genre. Cette entreprise plus que centenaire compte actuellement

115 magasins en Suisse et son chiffre d'affaires est de 556.000.000 de francs en 1973, 800 personnes composant l'effectif total.

A Neuchâtel, c'est un Vaudois, M. Jean-Claude Müsi qui assumera la responsabilité du nouveau « discount » dont la superficie est de 672 m² dont 490 de vente. La marchandise exposée représente une valeur de 300.000 francs. Quant à l'investissement qu'il a nécessité, il n'est que de 80.000 fr., soit le dixième d'un magasin traditionnel vendant des produits périssables.

L'inauguration s'est déroulée en présence notamment de M. Jean-Claude Duvanel, président du Conseil communal et c'est le directeur M. Th. Fehr de Denner S.A. Zurich qui présenta cette réalisation, dont l'ouverture officielle a lieu ce matin.

G. Mt



Un bon millier d'articles sont présentés dans des locaux dépouillés de luxe. (Avispress - J.-P. Baillod)

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Monsieur Louis Studer, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Louis STUDER

née Marie MAUVAIS

leur très chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui après une pénible maladie supportée avec courage et résignation, dans sa 63^{ème} année, munie des sacrements de l'Eglise.

2053 Cernier, le 11 septembre 1974. (République 1)

L'ensevelissement aura lieu samedi 14 septembre, à Maïche (France), à 14 heures.

Une messe sera célébrée en l'église catholique de Cernier, mardi 17 septembre, à 9 h 30.

R.I.P.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

La Direction et le Personnel de Chocolat Suchard S.A.,

ont le regret d'annoncer le décès de

Madame Mathilde HUGUENIN

doyenue de leurs retraités, à l'âge de 94 ans, qui fut en activité intense et appréciée pendant quarante ans.

Monsieur Henri Bélaz, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur André Bélaz, font part du décès de

Madame

Marie-Louise BÉLAZ

leur chère sœur et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 79^{ème} année.

2072 Saint-Blaise, le 10 septembre 1974.

(Lavannes 1)

De la poussière Il relève le faible pour l'asseoir en compagnie des princes de son peuple.

Ps. 113 : 7.

L'enterrement aura lieu jeudi 12 septembre.

Culte au temple à 10 heures.

Mademoiselle

Hélène MÜLLER

enlevée à leur affection, dans sa 85^{ème} année.

2000 Neuchâtel, le 11 septembre 1974. (Rue de l'Hôpital 20)

J'ai eu l'amitié en partage.

L'incinération aura lieu vendredi 13 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Maintenant, Seigneur, tu laisses aller ta servante en paix, selon ta parole, car mes yeux ont vu ton salut.

Luc 2 : 29.

Madame et Monsieur Werner Hiltbrunner-Zingg, à Anet ;

Madame et Monsieur Ernest Minder-Zingg, à Anet ;

Madame et Monsieur Jakob Haller-Zingg, à Zurich,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le regret de faire part du décès de

Madame Ida ERISMANN

née ZINGG

leur sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, survenu après une longue maladie supportée avec courage, dans sa 76^{ème} année.

Le Landeron, le 9 septembre 1974.

Le service funèbre aura lieu au temple du Landeron, jeudi 12 septembre à 14 heures, et sera suivi de l'incinération.

Domicile mortuaire : hospice de Crescier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Paul REUSSER-LOMBARDOT

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin. Leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime qu'elles portaient à son cher disparu.

Valeyres-sous-Montagny, septembre 1974.

POMPES FUNÈRES

transports en Suisse et à l'étranger toutes formalités

Neuchâtel 038 / 25 36 04

EVARD-FLÜHMANN

Les Autorités communales de Chézard-Saint-Martin ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame William GUYE

mère de Monsieur Alfred Guye, président du Conseil communal.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Samuel Mérellat, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Claude Diacon-Mérellat et leur fille Mary-Claude, aux Geneveys-sur-Coffrane ;

Monsieur et Madame Willy Bosshard-Mérellat et leur fille Dominique, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Marcel Blander-Mérellat et leurs filles Chantal, Fabienne et Patricia, à Echandens ;

Monsieur et Madame Francis Mérellat-Holenstein, à Gland ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Blanchard ;

Les enfants et petits-enfants de feu Emile Blanchard,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Samuel MÉRELLAT

née Ada BLANCHARD

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 73^{ème} année.

2000 Neuchâtel, le 10 septembre 1974. (Portes-Rouges 149)

Nous avons cru et nous avons reconnu que Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.

Jean 6 : 69.

L'incinération aura lieu vendredi 13 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Vignoble : faible récolte mais qui sera de fort bonne qualité



Des grappes moins fournies que l'an dernier mais qui pourront donner du très bon vin à la fin de l'automne ressemblant à ces jours passés... (Avispress)

1974 ne sera pas une année faste en ce qui concerne la vendange, on le sait depuis qu'en avril, en une seule nuit, le gel est tombé sur les frêles bourgeons et les a mis à mal. Depuis aussi que la floraison ne s'est pas faite dans les meilleures conditions. Le temps était au froid et la pluie s'en est mêlée dans nos régions neuchâtelaises.

Tout cela aux débuts n'était pas fait pour qu'en octobre prochain on fête la vendange du siècle. Le gel et la coulure ont amputé le vignoble d'une moitié de ce qu'il aurait donné sans ces incidents de parcours.

Autrement dit, et selon les renseignements recueillis entre Vaumarcus et le Landeron, il apparaît que la récolte 1974 sera faible. On peut l'évaluer actuellement à la moitié de celle de l'an passé.

C'est dire que dans nos vignes les grappes sont relativement moins nombreuses qu'habituellement, et que celles qui ont passé entre les mailles du gel et de la mauvaise floraison sont moins garnies.

D'ailleurs, à cet égard, il est difficile de dire où le mal printanier a fait le plus de torts, car il a sévi en des endroits très disséminés sur le Littoral. D'une manière générale, on a constaté que les cultures mi-hautes avaient été moins sensibles au gel que celles en gobelets.

Il est regrettable que le printemps, très hâtif cette année, ait activé trop tôt la végétation, ce qui permit au gel de faire les dégâts que l'on sait et dont la vigne n'a pas été la seule victime.

S'il a fait bien sec en juillet et en août surtout, depuis l'équilibre s'est rétabli avec les pluies récentes. Il faut désormais qu'il fasse des journées comme celle d'hier et que ce temps splendide se maintienne jusqu'aux vendanges d'octobre, pour que le précieux travail de maturation se poursuive sans aléas.

Il y a eu assez d'eau, les grappes sont saines et pour peu que la seconde moitié de septembre et le début d'octobre tiennent les promesses de ces jours derniers, la récolte 1974 sera bonne, sur le plan de la qualité, bien supérieure à celle de 1973.

G. Mt

Comment se porte le monde de l'édition ? (I) La distribution du livre : un obstacle majeur !

M. Hermann Hauser, de Boudry, ancien président de l'Union des éditeurs de langue française, a participé à la promotion des lettres romandes par-delà les contingences du régionalisme. Sa maison, « La Baconnière », fêtera son cinquantenaire en 1977. Ses collections, comme « Langages », « L'évolution du monde et des idées » : ses ouvrages ouverts à toutes les disciplines, sauf aux sciences pures ; sa collaboration, grâce à la revue « Cultures », avec l'Unesco, disent le chemin parcouru. Durant la dernière guerre, grâce aux « Cahiers du Rhône », dirigés par Albert Béguin, la maison a assuré la relève des éditeurs français voués au silence ou à la clandestinité. Publiant ainsi des noms prestigieux : Pierre Emmanuel, Saint-John Perse, Supervielle, Aragon, Jacques Maritain, Jean Cayrol, Julien Green et tant d'autres. Le cap des 1500 titres largement franchi aujourd'hui est aussi éloquent.

Aussi, en nous interrogeant sur les problèmes affrontés actuellement par l'édition suisse, en général et neuchâtelaise, en particulier, nous nous sommes rendus à Boudry.

SUR UNE CORDE RAIDE

M. Hauser, dissimulé en partie par les tas de livres, d'épreuves et de manuscrits recouvrant son bureau, aborde immédiatement les problèmes du monde du Livre :

— On peut comparer les éditeurs à des funambules dansant sur une corde raide...

Résumons l'essentiel de cet entretien : il est difficile de délivrer une attestation de bonne santé à l'édition suisse depuis quelque temps à une délicate mutation dans ce domaine. L'intervention, un peu partout, de maisons d'édition revêtant une structure quasi industrielle est un phénomène courant. En revanche, on assiste aussi à la naissance de nouvelles petites maisons, car le métier est très tentant pour ceux que le risque n'effraie pas. Mais en même temps, des éditeurs, petits et grands, disparaissent.

Dans le canton, on compte six éditeurs et leur maintien s'impose, car il ne doit pas y avoir de centre romand d'édition. Il y a la Suisse

romande qui en soi peut être un centre d'édition.

M. Hauser relève un autre phénomène qui n'épargne pas notre pays :

— On assiste de plus en plus à la préparation et à la fabrication de livres à gros tirages réalisés par des équipes de techniciens qui utilisent des données déjà exprimées par des auteurs. Ceci dans des domaines qui ne sont pas ceux du roman ou d'autres œuvres d'imagination qui restent de conception personnelle.

LE ROMAN : DIFFICILE A PRODUIRE EN SUISSE

La question des tirages est aussi primordiale. Des ouvrages spécialisés (philosophie, art ou histoire régionale, économie, études) trouvent difficilement un débouché à l'extérieur et sont donc limités. Aussi, le roman est-il difficile à produire en Suisse. Toutefois, certains éditeurs suisses recherchent ce qu'il y a de meilleur dans ce qu'on leur propose pour tenter, avec plus ou moins de succès, de lancer des œuvres d'imagination sur le marché, souvent avec un résultat décevant.

Notre interlocuteur ajoute : — Le principal d'avoir recherché des textes qui paraissent de qualité, car s'ils le sont réellement, ils ne perdront pas comme toute autre production de ce genre, mais moins bonne.

Les éditeurs suisses prennent donc des risques en publiant des romans de débutants. D'autant plus que les romanciers nationaux connus se font publier à Paris qui monopolise la production de ce genre dans une grande partie du monde francophone.

Pour notre interlocuteur, ce qui manque en Suisse, en ce qui concerne les œuvres d'imagination, c'est la possibilité de lancer ces livres sur le marché francophone, car un bon nombre de nos publications ne peuvent trouver un large public dans ces pays. Un autre obstacle, et de taille : le système de distribution est très onéreux.

La situation ne changera que le jour où, en France, on assistera à l'apparition de maisons d'édition en province, ce qui permettra l'ouverture du marché. En attendant, seules les co-éditions sont possibles avec des éditeurs français sensibles aux offres de leurs collègues suisses.

En revanche, comme en témoigne l'exemple de « La Baconnière », de nombreux auteurs français envoient leurs manuscrits en Suisse. Il s'agit surtout d'œuvres intéressantes des collections spécialisées, mais parmi les auteurs, il y a ceux qui, rebutés par le système français, tentent leur chance en Suisse.

Le marché français est donc difficile à pénétrer — il en est de même pour le belge. Restent les autres parties du monde francophone, notamment l'Afrique. Mais cette zone ne sera payante pour l'édition suisse qu'à long terme et encore à condition que la langue française (dans le cas de l'Afrique du nord notamment) soit encore utilisée par une certaine élite et une partie de la population.

(A suivre)

J.P.

PROCHAIN ARTICLE : UN AUTRE PROBLÈME : LES COÛTS



Le sens de l'équilibre ou l'apprentissage périlleux d'un beau métier. (Dessin de Marcel North)

La chancellerie cambriolée

La chancellerie d'Etat, dans un communiqué publié hier, fait savoir que mercredi, vraisemblablement entre 12 h 15 et 12 h 50, un vol avec effraction a été commis dans les locaux de la chancellerie d'Etat.

Les malfaiteurs n'ont pu s'emparer de passeports prêts à l'expédition, soit une trentaine, et de quelques sceaux.

La police cantonale a immédiatement

ouvert une enquête, qui suit son cours.

(Réd. : En général, ces vols sont assez graves, car ils sont souvent commis par des bandes internationales organisées, qui ont besoin de faux passeports pour leurs subalternes ou espions. Reste donc à espérer que la police cantonale arrivera rapidement à identifier les auteurs de ce méfait.)

PAUL WUNDERLICH EXPOSE À LA GALERIE DITESHEIM

Né à Berlin, formé à l'Ecole des beaux-arts de Hambourg, Paul Wunderlich est le type même de l'artiste allemand, épris de perfection formelle, glaciale et sophistiquée. Un artiste latin, même s'il a une doctrine stricte, finit toujours par s'abandonner à son tempérament ; et en s'échauffant, il se dépasse. L'artiste nordique est impitoyable ; il reste immuablement dans les voies qu'il s'est fixées, même si elles le mènent à l'absurde.

Est-ce là nécessairement un signe d'infériorité ? Non, car, surréaliste à froid, Paul Wunderlich creuse en profondeur. Il a beau protester qu'il ne fait pas chercher de message dans son art, le message est là. Cet art est une sorte de psychanalyse des fantasmes qui habitent le moi et il se traduit par des symboles : le corps féminin, le plus souvent sans tête, l'animal, plus ou moins monstrueux, la chambre, toujours fermée, les murs nus, la porte close. Avec Paul Wunderlich, nous sommes en prison.

Et cette prison, comme il va de soi, devient un lieu de torture. L'artiste, dans une suite de huit lithographies en couleurs, a représenté des scènes du Cantique des Cantiques. Cela devrait être un chant, plein de parfum et de poésie. C'est un procès-verbal, un constat. Les amants, sournoisement, se sur-

veillent, fascinés par l'enfer qui est en eux. La beauté n'est qu'un piège diabolique. On s'étonne que, dans l'une de ces lithographies, deux jeunes faons introduisent une note de grâce très fine, car le plus souvent ce sont des insectes qui rôdent par là, comme de mauvaises pensées.

L'être pour lequel Paul Wunderlich a le plus de considération et de respect, c'est lui-même. On peut le noter sans ironie, car son Autoportrait est un chef-d'œuvre. L'artiste est là, net et aseptisé, comme un savant, comme un chimiste. Dans la scène d'atelier, il est là aussi, debout, quelque peu méphistophélique, mais en somme assez confortable. Peut-être cet homme n'est-il même pas méchant.

S'il se respecte, en revanche, il attaque la femme à laquelle il semble dénier le droit de s'affirmer comme un être humain. Il y a, dans les cartons, un très beau nu, d'une ampleur, d'une plénitude, d'une harmonie de formes réellement extraordinaire. Mais, le plus souvent, il gâte ces nus en les déformant et en les adultérant. La femme devient objet. Objet de volupté et de sadisme ? Oui, mais finalement objet sans vie, sur lequel, descend, amorphe et désolé, le regard mort de l'artiste.

Il convient toutefois de mettre à part les trois lithographies intitulées Crépuscule. Là, dans une atmosphère translucide de nuit enchantée et de mystérieux clair de lune, sous les branches qui dessinent dans le firmament leurs dentelles et leurs arabesques, trois femmes nues reposent et rêvent, divinement belles. C'est là que Paul Wunderlich rejoint réellement la poésie du Cantique des Cantiques.

Comme Picasso, Paul Wunderlich fait du pastiche. Avec le Christ de Bremen (Hommage à Dürer), avec la Joconde, il a, sur des fonds sombres et diaphanes, fait surgir de grands yeux étonnamment expressifs. Ceux de la Joconde sont lourds de toute l'expérience du monde.

Avec ses deux pastiches d'Ingres, le Portrait de Madame Leblanc et le Portrait de Monsieur Bertin, l'artiste a réussi des transpositions étonnantes de perfection et d'humour. Cela pourrait être grinçant ; cela reste charmant.

Bref, avec Paul Wunderlich, nous avons un artiste de grand format, un tempérament puissant épris d'une haute perfection. Il serait plus grand encore, s'il ne souffrait de la maladie des modernes, le besoin de se fausser et de se pervertir.

P. L. B.

MARIN-ÉPAGNIER

Caves inondées

(sp) A la suite des violentes averses, les caves de la Maison de commune de Marin-Epagnier ont été inondées en début de semaine. On comptait une dizaine de centimètres d'eau dans les sous-sols du bâtiment communal, qui comprennent caves, salle des sociétés, local des archives communales et surtout dépôt de magasin d'alimentation. Il y a eu des dégâts.

Cet incident s'est produit à la suite de l'effondrement des parois d'une fouille à la rue Louis-de-Meuron actuellement en réfection. La terre en s'écroulant a obstrué l'entrée provisoire de l'égoût principal, les eaux sont montées dans la fouille provoquant le roulement de l'égoût de la Maison de commune.

Il a fallu faire appel aux pompiers et à l'entreprise exécutant ces travaux. Ils ont réussi à faire baisser le niveau de l'eau puis à éponger les fonds de la Maison de commune. Une équipe de pompiers est restée de piquet toute la nuit.

Le général et le colonel Louis de Montmollin

Notre journal a rendu l'hommage qui convenait à la belle figure du colonel Louis de Montmollin dont la simplicité était la marque de la parfaite urbanité. Nous permettons-t-on de rappeler une anecdote ?

C'était après la guerre, à l'inauguration du comptoir de Neuchâtel que j'avais l'honneur de présider.

Le général Guisan, dont la popularité n'avait pas faibli depuis les sombres années de la guerre, aimait garder le contact avec le public et particulièrement avec ceux qu'il avait commandés. Il honorait le comptoir de sa présence et nous avions invité aussi le commandant de corps Louis de Montmollin, qui était pratiquement le général du temps de paix. Nous participions avec de nombreux personnages officiels, au déjeuner d'inauguration, servi dans une des salles du comptoir.

Le menu annonçait de la glace

pour le dessert. Mais le général déclara qu'il n'en prenait pas.

— Donnez-moi plutôt un fruit... Demande qui embarrassait le service, lequel, au jour d'inauguration, était encore sommairement installé. On finit par apporter une orange sur une assiette, mais de couteau, point !

Tout le monde, à commencer par le président que j'étais, se trouvait de moins en moins à l'aise.

— Mais enfin, dit le général, est-ce qu'il n'y a pas moyen d'obtenir un couteau ici ?

C'est alors que je hasardai : — Peut-être le commandant de corps a-t-il son couteau militaire ?

Eh bien, oui ! Fidèle même dans les petites choses, le colonel avait son couteau, le sortit de sa poche et le tendit au général...

Sauvés ! mais nous avions eu chaud...

M.W.

Aide au tiers monde pour le Jeune fédéral Quatre projets sont proposés à la solidarité de la population neuchâteloise

Pour la dix-huitième fois consécutive, le comité neuchâtelais « Notre Jeune fédéral » appelle aux sentiments de solidarité de la population. Il demande qu'on jeune véritablement, ou qu'on s'impose quelque restriction spontanée, qu'on fasse retour sur soi, qu'on réfléchisse aux privilèges de notre condition nationale, en un mot qu'on revienne à une expression vécue du Jeune fédéral. Comme en 1957 et comme chaque année depuis lors, le comité demande aussi qu'on verse une contribution de solidarité aux quatre projets d'aide au tiers monde présentés par la communauté de travail Swissaid-Helvetas-Pain pour le prochain - Action de Carême.

En fait, s'il y a une double initiative, ce n'est qu'une apparence. Le fait de se restreindre un peu et de vouer au progrès de régions très pauvres les sommes économisées, est un en soi. Un seul mouvement de la pensée doit per-

mettre de percevoir qu'il est basé sur l'exaltation de besoins parfois très artificiels au moyen de la surproduction à la chaîne ou en série, alors que là-bas, la pénurie conditionne à la fois la vie des individus, les lois du progrès commun et les moyens d'améliorer l'existence.

PAS DE MANIPULATION

L'appel adressé à la communauté de travail par le comité neuchâtelais est une garantie que les projets ont été étudiés avec sérieux et qu'ils seront réalisés dans une voie directe qui exclut toute manipulation par une administration officielle ici ou là-bas. Des mandataires sont sur place ; leur honnêteté est éprouvée. Ils recevront les fonds et les investiront conformément aux devis détaillés qui ont été présentés. Dire qu'une part, aussi minime soit-elle, de ces contributions puisse s'égarer dans la

poche de quelque « manitou » est une injure gratuite et perverse !

Pour 1974, Neuchâtel peut compter son l'attente réalisée depuis quelques années avec les autres cantons romands, ainsi qu'avec une partie du canton de Berne. C'est dire que la somme des dons va représenter quatre à cinq fois ce qui pourrait être recueilli en terre neuchâtelaise. Dans ces conditions, il a été décidé de financer quatre projets réunis par un lien de cohérence. Chacun d'eux est en effet destiné à un progrès de l'éducation et de la formation professionnelle dans une région particulièrement démunie. Une certaine répartition géographique est aussi assurée, puisque deux réalisations concernent l'Indonésie, une l'Inde, la quatrième le Cameroun.

UNE ÉCOLE SECONDAIRE

Swissaid construira à Roda (Goujrat indien) une école secondaire à vocation agricole. On y formera de jeunes hors-caste ou intouchables, donc les représentants d'une classe sociale aussi défavorisée que les aborigènes. L'expérience montre que cette école, très éloignée de celles laissées par le système colonial anglais, est adaptée aux besoins de la population et instruit des jeunes qui restent sur place, utiles et actifs.

ALIMENTATION EN EAU

Helvetas travaille depuis plusieurs années à améliorer le ravitaillement en eau de villages du Cameroun. A Kumba est en voie d'édification un centre de formation technique dont les cours portent sur le forage des puits, l'installation et la réparation des pompes, la construction de petits barrages, la pose de canaux d'irrigation et d'adduction. Le drame du Sahel a assez montré l'urgence de cette formation qui risque de devenir aussi dans les régions situées plus au sud, la base d'un combat pour la survie.

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE

Pain pour le prochain patronne un projet de l'EPER étudié sur place par M. Dumarthey des Missions de Bâle : l'agrandissement d'un centre de forma-

tion technique placé sous l'autorité de l'Eglise évangélique de Minshasa, dans les Célèbes. On y forme des maçons, des mécaniciens et des électriciens. Il faut au centre non seulement des locaux supplémentaires, mais aussi une dotation en machines et en instruments ; 165 élèves fréquentent actuellement les cours de Minshasa, dont 11 jeunes filles. Ces ouvriers spécialisés sont recherchés et peuvent contribuer à améliorer les conditions d'existence de la population.

AGRANDISSEMENT D'UNE ÉCOLE

L'Action de Carême prend en charge le projet le plus important constitué par l'agrandissement de l'école professionnelle de Surakarta, en Indonésie. Un bâtiment de 900 m² sera édifié et doté de machines fournies par la Suisse. L'atelier forme en deux ans des apprentis qui sont engagés après un examen d'aptitudes et sans distinction de race ou de religion, ce qui est une condition essentielle d'un projet de développement réel. Les apprentis sont mis tôt au contact des réalités, puisque l'établissement devra vendre sa production afin d'assurer son autofinancement.

De quoi stimuler les sentiments de solidarité de l'ensemble de la population neuchâteloise !

AUVERNIER

Il tombe d'un échafaudage

Hier, vers 16 h, M. Alain Prost, âgé de 25 ans, domicilié aux Fours (France), ouvrier, est tombé d'un échafaudage devant l'immeuble No 32 de la Grand-Rue à Auvornier. M. Prost a été transporté à l'hôpital de la Providence souffrant d'une forte commotion et d'une fracture à l'avant-bras.

Demain OUVERTURE DE LA SUPEREXPOSITION

au CASINO DE LA ROTONDE à Neuchâtel

Ouvert de 14 à 22 heures (samedi dès 9 heures) jusqu'au mercredi 19 septembre



PESEUX et NEUCHÂTEL
Tél. 31 43 44 ou 31 50 88
Vitrine place Pury

... une visite s'impose !!!

Informations horlogères

Ebauches SA et l'horlogerie électronique

A l'occasion du réexamen périodique de ses options industrielles, Ebauches S.A. a passé en revue les décisions prises pour la promotion de la montre mécanique et de la montre électronique.

Dans ce dernier secteur, le groupe a constaté qu'il convenait de renforcer son potentiel technologique, au niveau de la recherche et du développement comme à celui de la production. Dans le

domaine plus particulier de la micro-électronique, la politique de l'entreprise consiste à s'appuyer sur quelques fournisseurs qualifiés et à disposer de sa propre capacité de fabrication pour les lignes de produits particulières, actuellement en développement. C'est dans cet esprit que le comité du conseil d'administration d'Ebauches S.A. a décidé la mise sur pied d'une unité de production dans ce domaine.

Le groupe estime que cette mesure constitue une contribution importante au maintien et au développement de la capacité de concurrence de l'industrie horlogère suisse.

En ce qui concerne la montre mécanique, le groupe considère qu'il n'y a pas lieu de modifier la politique choisie ; il va donc continuer son effort de développement dans cette direction.

AVIS OFFICIELS

Office des faillites de Boudry
Enchères publiques à Cortaillod

Vélos et équipements de motocyclistes

L'Office des faillites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, le vendredi 13 septembre 1974, dès 14 heures, à Cortaillod, place du Temple 10, les biens ci-après désignés dépendant de la masse en faillite de Denis Perret, à Cortaillod :

un vélo dame Moor ; un vélo mi-course Moor ; un vélo homme Moor ; un vélo jeunes gens Tiger ; un vélo enfants Tiger ; 2 paires de bottes en cuir ; une paire de gants en cuir ; 4 casques ; 5 visières ; 8 sacoches pour vélomoteur, 4 maillots ; 1 veste Yamaha ; 2 combinaisons en plastique ; 2 pantalons et une veste Barboucs ; une ceinture élastique ; un porte-bagages pour motocyclette ; un karting usagé ; 5 tubes néon avec armatures et 2 armatures (usagés).

Conditions de vente : Paiement comptant, conformément à la L.P. Marchandise neuve.

Les biens seront exposés le jour des enchères dès 13 h 30.

OFFICE DES FAILLITES
BOUDRY

VILLE DE NEUCHÂTEL
TRAVAUX PUBLICS

Avec l'accord de la Direction de police, les Travaux publics entreprendront dès le jeudi 12 septembre une campagne de refaçage des chaussées suivantes :

- quai Godet
entre le No 2 et le Seyon
- place Pury
à l'est de la Banque Cantonale
- place du Port
- rue de l'Ecluse
- extrémité ouest de la rue des Parcs
- rue des Saars
- rue des Fahys et fbg de la Gare
- avenue des Cadolles.

Les usagers sont priés de se conformer à la signalisation qui sera apposée, en particulier aux interdictions de stationner. Nous les remercions par avance.

La Direction des Travaux publics.



VILLE DE NEUCHÂTEL

Le poste de chef du service de gestion générale est mis au concours.

Le titulaire de cette fonction nouvellement structurée dans l'administration communale aura la responsabilité du service chargé du contrôle financier (contrôle fiduciaire) et des questions d'organisation générale de l'administration, auquel sera rattaché le centre électronique de gestion.

Les candidats doivent être familiarisés avec les problèmes d'organisation et de gestion de l'administration et de l'entreprise et de l'informatique.

Titre universitaire souhaité.

Traitement et obligations : selon la formation et l'expérience.

Entrée en fonctions : à convenir.

Les offres de service doivent être adressées jusqu'au 29 septembre 1974 à la Direction des Finances, hôtel communal, qui fournira tout renseignement complémentaire, tél. (038) 21 11 11 - interne 203.

IMMEUBLES

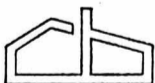
A vendre à la Chaux-du-Milieu

2 parcelles de terrain dans les superficies suivantes :

11.304 m2 dont une partie est classée comme terrain à bâtir ;

3490 m2 se situant au lieu-dit la Forge.

Adresser offres écrites à case postale 174, 2002 Neuchâtel.



A VENDRE

ESPAGNE - COSTA BLANCA
VILLAS

comprenant : 2 chambres à coucher, salon avec cheminée, coin à manger, bain, cuisine, terrasse couverte ou solarium.

Accès facile. Situation à proximité de la mer.

Terrain de 600 m2 à 950 m2.

Prix de vente à partir de : Fr. 47.000.— Notice à disposition.

S'adresser à : CHARLES BERSET gérant d'immeubles, Jardinière 87. La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 78 33.

A VENDRE, à Cornaux

immeuble locatif de 16 appartements, complètement loués, loyers modérés, garages.

Prix demandé : Fr. 1.250.000.— Hypothèque à disposition.

Faire offres sous chiffres M-22027 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne

Voir Hauterive...



et choisir l'appartement dont vous serez bientôt l'heureux propriétaire

Tout le charme campagnard aux portes de la ville :

Situation privilégiée en bordure de forêt. Vue imprenable. A proximité des transports publics. Appartements de 4, 5 et 6 pièces d'une qualité parfaite à des prix indiscutablement raisonnables.

Renseignements et vente : Fiduciaire J.-P. Erard Trésor 2 - Neuchâtel Tél. 038 24 37 91

Etude Bernard Cartier, notaire Service Immobilier Michel Turin Seyon 10 - Neuchâtel Tél. 038 24 56 51

LE LOTISSEMENT DE LA PISTOULE

arrive dans sa dernière étape. Nous mettons en vente les dernières villas :

2 villas jumelées côté ouest, de 6 pièces chacune, ainsi que 2 villas jumelées de 4 1/2 pièces.

- Vue imprenable sur le lac
- Habitable pour l'été 1975
- Financement assuré à 70 %

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec :

Fiduciaire Schenker et Manrau Peseux. Tél. (038) 31 31 55

AFFIMASS M. LAGUONIE Neuchâtel - Tél. (038) 24 50 88

aux heures de bureau.

Toscana



Depuis des années, nous vendons en Toscane

des fermes des villas et d'intéressantes propriétés.

Deux exemples : — petite maison de 3 pièces dans un village médiéval, grande cave voûtée, eau et électricité, à 30 km. de la mer. Fr. 22.500.—

— propriété de campagne, 36ha d'oliviers, vignes, céréales, forêt. Un logement, une étable séparée. A 35 km de la mer. Fr. 90.000.—

Les propriétés sont des affaires de confiance - demandez notre documentation en couleur et notre liste de prix. Nous vendons de même dans le sud de la France, en Bourgogne, en Gascogne, en Dordogne, de même qu'à Ibiza. 8 années de confiance : P. Aebersold, A. Degenli, Agence Immobilière Internationale, Walchestrass 17, CH-8023 Zurich. Tél. (01) 28 95 05.

Riviera des fleurs

olis studios et appartements à vendre, près mer et plage, aux résidences suisses, avec balcon ou jardin privé, dès sfr. 38.800.—. Visites les week-ends sur place en bus. Location par SWISS TOURING Crédit disponible par banque suisse. INTER SERVICE, 15, Cité, Genève. Tél. (022) 21 56 44.

SOL A BATIR

pouvant être divisé A VENDRE A BOLE surface environ 2000 m2. Bien situé, zone tranquille, services publics à proximité. S'adresser sous chiffres 87-263 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

LAUSANNE

A vendre villa 5-6 pièces, 2 bains, garage, jardin arborisé, clôture, vue imprenable, tranquillité. Trolleybus à proximité. Un véritable petit bijou. Pour traiter : Fr. 100.000.— environ Ecrire sous chiffre PD 902788 à Publicitas, 1002 Lausanne

A saisir à Lausanne

ATTIQUE PANORAMIQUE 4 PIÈCES

Très grande terrasse Cadre exceptionnel. Prix très raisonnable. Rareté sur le marché.

Ecrire sous chiffres PO 902772 à Publicitas, 1002 Lausanne.

TERRAIN A BATIR GRANDVILLARD

La commune offre à vendre un certain nombre de parcelles à bâtir, terrain aménagé et très belle situation au cœur de la Haute - Gruyère, au prix de 25 fr. le m2.

Les plans et maquettes sont à disposition au bureau communal. Pour tout renseignement : Secrétariat communal, tél. (029) 8 11 50.

COMMERCANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER



A LOUER

LOCAL COMMERCIAL DE 80 m²

aménagement au gré du preneur.

Situation : quartier de l'Ecluse, à Neuchâtel.

Conditions : Fr. 90.— le m² chauffage et eau chaude non compris. Bail commercial.

Date d'entrée : à convenir.

Convientrait à : artisans, comptoirs d'horlogerie, coiffeurs, bureaux, etc.

Pour traiter : GECO S.A. Promenade-Noire 3, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 44 46.



A LOUER, A CERNIER,

APPARTEMENT NEUF, tout confort, 3 pièces, Fr. 460.—

APPARTEMENT NEUF, tout confort, 4 1/2 pièces, Fr. 560.—, charges non comprises.

GARAGES, Fr. 65.—.



A louer pour le 1er octobre, à Saint-Blaise, chemin des Perrières 34,

appartement 2 1/2 pièces

agréablement meublées, frigo, TV, garage au prix de 770 fr., charges comprises. S'adresser à l'Etude François Cartier, rue du Concert 6, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, chemin des Saules 17, Colombier,

appartement 1 pièce + cuisine,

confort, situation tranquille, au prix de 298 fr., charges comprises. S'adresser à l'Etude François Cartier, rue du Concert 6, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

A louer à Marin-Saint-Blaise, pour le 24 septembre,

STUDIO MEUBLÉ

Loyer 435 fr., charges comprises.

Fiduciaire ROBERT & BREGNARD S.A., fbg du Lac 2, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. 24 17 17.

A louer à Hauterive (Port)

appartement de 2 1/2 pièces

tout confort, Fr. 520.— charges comprises. Libre dès le 24 septembre 1974.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Hauterive (Port)

appartement

de 5 pièces ; salon de 30 m2 avec 2 terrasses, cheminée, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, cuisine équipée. Vue imprenable. Hypothèques à disposition. Prix : Fr. 285.000.— Garage : Fr. 14.000.—

Faire offres sous chiffres 87-140 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

A louer

bureaux, 3 pièces,

(env. 70 m2) dans immeuble représentatif du Jardin anglais. Situation très tranquille. Faire offres sous chiffres DF 2252 au bureau du journal.

Fontainemelon,

magnifiques appartements

tout confort, cuisine agencée, ascenseur, service de conciergerie.

S'adresser au, Crédit Foncier Neuchâtelois, Fontainemelon. Tél. 53 16 00.

A LOUER dans Immeuble moderne

STUDIO

tout confort, avec cuisinette, salle de bains. Région ouest de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres à P-28-900239 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Les Cèdres - BOUDRY

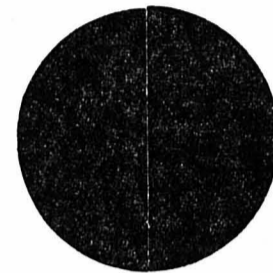
appartements

Libres immédiatement

2 1/2 pièces 70 m2 à partir de Fr. 430.—
3 1/2 pièces 92 m2 à partir de Fr. 520.—
4 1/2 pièces 107 m2 à partir de Fr. 640.—

Appartements très spacieux et fonctionnels, comprenant : cuisines agencées — parquets et autres sols pratiques — balcon — ascenseur — tranquillité.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR, rue du Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.



BEVAIX

Résidence Les Epinettes

Appartements à louer

de 1, 2, 3 et 4 1/2 pièces, ainsi que des garages, places de parc et locaux divers.

Situation très tranquille dans nouveau quartier résidentiel avec vue très étendue, ensoleillement maximal et grandes surfaces de verdure. Construction très soignée, pièces de bonnes dimensions, cuisines complètement équipées, ascenseurs et balcons.

VISITE DES APPARTEMENTS PILOTE : Sur rendez-vous.

Renseignements et location :



FIDUCIAIRE

13, rue du Château NEUCHÂTEL

Antonletti et Böhlinger Tél. (038) 24 25 25

A louer à Chézard, pour le 24 septembre 1974,

1 APPARTEMENT de 3 pièces

rez-de-chaussée ouest. Pour le 1er janvier 1975.

1 APPARTEMENT DE 3 pièces

3me étage ouest. A Fontainemelon, tout de suite,

1 STUDIO

Téléphoner à : Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

A louer

Villa de cinq pièces avec jardin, machine à laver, cuisine équipée, extrêmement bien située aux Geneveys-sur-Coffrane.

Bail initial de deux ans. Perspectives sérieuses et concrètes d'obtenir par la suite un bail de cinq ans.

Adresser offres sous chiffres RY 2320 au bureau du journal.

NEUCHÂTEL

A louer immédiatement STUDIO spacieux, rue des Parcs, 270 fr. tout compris. pour le 24 novembre 1974, STUDIO spacieux, rue des Parcs, 264 fr. tout compris. Pour visiter et traiter : SOGIM S.A., Maupas 2, Lausanne. Tél. (021) 20 56 01.

A louer, rue de Port-Roulant, un magnifique

appartement de 4 pièces

tout confort, vue sur le lac, place de parc dans garage collectif. Loyer mensuel : Fr. 815.— tout compris. Pour visiter, s'adresser à l'entreprise F. Bernasconi, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. 57 14 15.

A LOUER rue des FAHYS

APPARTEMENT de : une chambre, plus salle de séjour avec niche à cuire, salle de bains.

Remis à neuf. Loyer : Fr. 325.— + charges.



Lire en page 6 les rubriques suivantes :

A LOUER DEMANDES A LOUER APPARTEMENTS DE VACANCES

Du soleil et de la vue... à perte de vue

A l'ouest de Neuchâtel - Chemin des Troncs Immeuble de 11 étages

A LOUER

Dès le 1er novembre 1974

Appartements spacieux, bien équipés

2 pièces 49 m2 sans loggia, dès Fr. 445.— + 55.— de charges

2 1/2 pièces 69 m2 avec loggia, dès Fr. 520.— + 60.— de charges

3 1/2 pièces 91 m2 avec loggia, dès Fr. 665.— + 80.— de charges

4 pièces 105 m2 avec loggia, dès Fr. 780.— + 90.— de charges

6 1/2 pièces, attique, 180 m2 + terrasse 98 m2 à Fr. 1900.— + 150.— de charges

Parking disponible dans garage souterrain collectif : Fr. 75.—.

Pour visite et renseignements, s'adresser à FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

La nouvelle Xerox 3100.

En fait, vous avez toujours désiré une Rank Xerox.



La Xerox 3100 est un duplicateur et copieur automatique destiné spécialement aux petites et moyennes entreprises.

Duplication en plus grands tirages ou copie unique, c'est par ses prix que la Xerox 3100 se distingue et répond aux besoins des petites entreprises.

La qualité des duplications est aussi excellente que celle d'une copie unique, comme on peut à bon droit l'exiger d'un produit Rank Xerox de la 2nde génération.

Le copieur Xerox 3100 est aussi le plus petit duplicateur de Rank Xerox. Ses dimensions — 31x86x71 cm — ne dépassent guère celles d'une valise.

Pour qu'elle soit toujours où vous la voulez, mais sans vous encombrer, la Xerox 3100 est montée sur roulettes.

Honneur à qui sourit le succès.

RANK XEROX Nous pensons plus loin. Rank Xerox et Xerox sont des marques déposées de Rank Xerox SA.

A LOUER

A louer

1 dépôt

route de Neuchâtel 35a, à Peseux de 40 m² (160 m³), avec grande porte de 5 x 3 m 75, chauffé, avec 2 places de parc, libre tout de suite. Prix très avantageux.

Pour visiter : tél. (038) 31 25 60.

Pour trailer : Tél. (021) 34 99 91.

POUDRIÈRES

A louer pour le 24 septembre ou date à convenir

STUDIO

tout confort.

S'adresser à : Etude Wavre, notaires.
Tél. 25 10 63.

Boudry

A louer tout de suite, au chemin des Addoz,

appartement de 2 pièces

avec tout confort. Loyer charges comprises : Fr. 320.—

S'adresser à : Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel, tél. (038) 24 67 41.

A louer à Boudry,

APPARTEMENT DE DEUX PIÈCES

avec cuisine équipée, bains-W.-C., place de parc.
Loyer mensuel : Fr. 320.— + charges.
Libre dès le 1er décembre 1974.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Fondation d'Ebauches S.A. à Neuchâtel, tél. (038) 25 74 01, Interne 361.

A louer pour cause de départ

logement

ensoleillé, 3 chambres, hall, balcon, confort.
Date selon entente.
Tél. (038) 25 95 66, après 19 heures.



L'annonce
reflet vivant
du marché

DEMANDES À LOUER

Famille avec deux enfants
cherche à louer

appartement ou maison

de 5 à 6 pièces, dans la région ouest de Neuchâtel, Auvonnier de préférence. Fin de l'année ou date à convenir.

Ecrire sous chiffres 87-50.347 aux Annonces Sulisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel.

On cherche à louer, région Neuchâtel - Marin,

locaux comme entrepôt, 50 à 100 m²

Faire offres à H. Meyer, articles de ménage en gros, case postale 72, 2074 Marin.
Tél. (038) 33 55 47.

APPARTEMENTS DE VACANCES

A louer à Krattigen

logement de 2 chambres

pour vacances.
S'adresser à Ernst Hillenbrand, Krattigen.
Tél. (038) 54 21 50.

A louer pour vacances, à Kiental

logement 2 à 4 lits

S'adresser à Walter Lugnbuhl, Cornaux.
Tél. (038) 47 14 90.

OFFRES D'EMPLOIS**OFFRES D'EMPLOIS****OFFRES D'EMPLOIS****FROIDEVAUX S.A. HORLOGERIE**

désire engager, pour ses ateliers exclusivement :

METTEUSES EN MARCHÉ**RETOUCHEUSES****PERSONNEL FÉMININ** Formation assurée

Prière de se présenter ruelle Vaucher 22 ou de se renseigner par téléphone au (038) 25 70 21 ou au (038) 25 89 08, en dehors des heures de travail.



cherche

pour la région de la Suisse romande un

collaborateur du service extérieur

(bilingue français-allemand)

pour visiter la clientèle grands consommateurs (hôtels, restaurants, réfectoires, hôpitaux, etc.).

Nous donnerons la préférence aux candidats ayant déjà voyagé, possédant une bonne formation générale, de l'initiative et le sens des responsabilités.

Nous offrons :

- la semaine de 5 jours
- situation stable
- salaire fixe avec commission
- tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur offre à notre service du personnel.
KNORR-Nährmittel AG. Stockerstrasse 33, 8039 Zurich.



OMEGA engagerait, pour ses différents secteurs commerciaux et administratifs :

employées de commerce

Formation complète - Ecole de commerce ou apprentissage commercial.

employées de bureau

Formation rapide avec quelques années d'expérience.

aides de bureau

Connaissance de dactylographie.

auxiliaires de bureau

Ecriture propre pour tenue de fichiers.

Pour obtenir des renseignements ainsi que des descriptions des différents postes à repourvoir, veuillez téléphoner, sans aucun engagement pour vous, à la division du personnel commercial et administratif à OMEGA, 2500 BIENNE. Tél. (032) 41 09 11, Interne 2629.



Membre de la Société
Suisse pour l'Indus-
trie Horlogère S.A.

**sprecher + schuh**

cherche, pour le département de contrôle de sa succursale de Vuitebœuf,

MÉCANICIEN ÉLECTRICIEN ou ÉLECTRICIEN

ayant si possible quelques années de pratique, dans le contrôle de tableaux de distribution ou de commande.

Nous offrons situation stable, travail indépendant cadre agréable, avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de service par écrit ou par téléphone à :

SPRECHER + SCHUH AG, succursale de 1445 Vuitebœuf, tél. (024) 37 15 83.

**METAUX PRECIEUX S.A.**

2000 NEUCHÂTEL 9

Nous cherchons pour la branche Marchés étrangers de notre département commercial

collaborateur commercial

capable de gérer un groupe de marchés étrangers.

Nous demandons :

- formation commerciale complète
- si possible quelques années d'expérience dans ce domaine
- connaissance des langues allemande et anglaise
- esprit d'initiative et sens des responsabilités
- âge idéal : 28-35 ans

Nous offrons :

- activité variée et intéressante avec possibilité de développement
- conditions d'engagement et prestations sociales modernes.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres écrites accompagnées des documents usuels à notre service du personnel.

METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.

MIGROS

cherche

pour sa station-service Migrol à Saint-Blaise

employé auxiliaire

en qualité de pompiste pour le samedi et le dimanche et un ou deux jours en semaine.

Nous demandons :

personne rapide, ayant de l'entregent.

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative Migros Neuchâtel, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

On cherche

couturière

pour travail à DOMICILE.

Faire offres sous chiffres 87-108 à Annonces Sulisses S.A. «ASSA», 2000 Neuchâtel.

Hôtel Terminus, Neuchâtel
cherche, pour entrée immédiate, une

sommelière

Tél. 25 20 21.

AERO WATCH S.A. NEUCHÂTEL

cherche

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU QUALIFIÉ (E)

pour facturation, correspondance, service après-vente, contact avec les fournisseurs.
Travail indépendant et varié.
Sténodactylo indispensable.
Entrée dès que possible.

Faire offres à : AERO WATCH S.A., fabrique d'horlogerie, chaussée de la Boine 20, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 11 36.

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

engagerait, tout de suite ou pour date à convenir,

VENDEUSE

pour son magasin L'Armailill, rue de l'Hôpital.

Faire offres à A. BORLOZ, L'Armailill, rue de l'Hôpital 10, Neuchâtel, tél 25 19 80.

La Radio-Télévision Suisse romande

cherche pour son studio de radiodiffusion à Genève

1 radio-électricien

pour son service d'exploitation technique.
Nationalité suisse.
Certificat fédéral de capacité dans la branche.

Faire offres par écrit, avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire, au

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF
STUDIO DE RADIODIFFUSION
1211 GENÈVE 8.

Oserez-vous sauter le pas au service extérieur ?

Nous cherchons des messieurs comme

REPRÉSENTANTS

(même débutants)

Conditions d'engagement modernes avec fixe élevé, commission et frais, service militaire et vacances payés. Formation approfondie et soutien constant dans la vente par l'entreprise.
Etrangers seulement avec permis C.

Les candidats sont priés de retourner le coupon rempli sous chiffres OFA 14.112 Rb à Orell Füssli, Publicité, case postale, 5401 Baden.

FA

Nom : Prénom :

Rue :

Localité :

Date de naissance : Profession :

Entrée : Tél. :

FAN

Nous engageons, pour date à convenir, un (une)

COMPTABLE

Nous demandons : — Certaine expérience de comptabilité
— Apté à collaborer avec notre département E.D.P.
— Capable d'assumer des responsabilités

Nous offrons : — Poste Intéressant
— Initiation à la comptabilité Industrielle
— Locaux et matériel modernes
— Caisse de retraite
— Semaine de cinq jours

Faire offres manuscrites, avec photographie et curriculum vitae, à la Direction de l'IMPRIMERIE CENTRALE, case postale, 2001 Neuchâtel.

Importante maison d'ameublements

très connue
et en pleine expansion
engage pour Neuchâtel,

vendeur de meubles

pour vente en magasin

Nous offrons :

Très grande exposition (6 étages 3000 m²), choix extrêmement varié.
Soutien constant par publicité Intense.
Ambiance agréable.
Avantages sociaux.
Gain très élevé.
Semaine de 5 jours.

Nous demandons : Collaborateur capable, de bonne présentation, à même de justifier expérience dans la branche.

Age souhaité : de 25 à 40 ans. Seul bon vendeur, désirant se créer une situation stable et d'avenir, est prié de nous adresser ses offres écrites (ne pas téléphoner), accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie. Nous garantissons une discrétion absolue.

MEUBLES MEYER - faubourg de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel**ICN**

LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil général dit « oui » à un emprunt public de 10 millions

Par un « oui » unanime, le Conseil général de la Chaux-de-Fonds, qui siègeait hier en début de soirée a accepté le rapport de l'exécutif à l'appui d'une autorisation de conclure un emprunt public. Le législatif, était présidé, en l'absence de M. Olympi par Mme L. Hunziker.

En ouvrant la séance, M. Robert Moser, conseiller communal, donna connaissance du montant accordé. La ville avait sollicité vingt millions, destinés à la consolidation de la dette flottante et au financement des grands travaux en cours (station d'épuration, centre professionnel de l'Abelle et centre multilatéral Numa-Droz). Dix millions ont finalement été accordés par la commission des émissions. Il fut précisé que les

conditions de l'emprunt, fixées dans le contrat à passer entre la Banque cantonale neuchâteloise et l'Union des banques cantonales suisses d'une part et

le Conseil communal d'autre part, étaient provisoires. Pour l'instant, elles sont fixées de la manière suivante: taux de 8 %, cours d'émission, 99,55 %, durée, 12 ans, commission de garantie 2 %. Le délai d'émission a été fixé du 24 au 30 septembre.

UN SYSTEME QUI NE DONNE PAS SATISFACTION ?

M. Moser dut répondre à plusieurs questions, émanant essentiellement de M. Eric Bieri (soc.), puis de Mme Corswant (POP), à propos surtout d'avances de capitaux (pour près de 10 millions à Gigatherm S.A., réseau de chauffage à distance). Sur quelle base légale la commune s'est-elle fondée pour verser un tel prêt sans accord du Conseil général ? Est-il normal que la ville joue le rôle de banquier en prêtant de l'argent à une société anonyme ? A quelles conditions ce prêt a-t-il été consenti ? Etonnement aussi de voir que Gigatherm engloûtisse autant d'argent. Il semble que ce système de société anonyme ne donne pas entière satisfaction puisque la communauté emprunte pour sa trésorerie à 8 % et consent à un prêt à un taux inférieur.

Ce n'est, sans doute, pas de gaieté de cœur que M. Moser admettra le bien-fondé de ces remarques. Effectivement, la formule de société anonyme n'a pas donné la satisfaction que l'on attendait. Les avances proviennent des services industriels. C'est pourquoi, on trouvera dans les comptes une créance de la ville contre les S.I. montant qui avoisine les 28 millions. La question reste donc entière. Il s'agira de résoudre prochainement ce problème. Le taux consenti à Gigatherm est de 5 %.

Il faut donc attendre, ou susciter une étude complète de la situation. Après avoir encore entendu quelques explications relatives à l'endettement de la ville par rapport à d'autres communautés publiques, le législatif, sans opposition, acceptera le rapport par 24 voix.

On se retrouvera dans une semaine pour un ordre du jour qui se révèle fort copieux.

Ph. N.

Projection automatique dans un cinéma

Pendant une semaine, le cinéma Corso, à la Chaux-de-Fonds, sera fermé. Il s'agit de mettre en place un appareillage ultra-moderne de projection automatique, mettant en pratique l'électronique au service du cinéma. Signalons que le cinéma Rex, à Neuchâtel, vient d'être équipé de semblables appareils.

AU TRIBUNAL DE POLICE

Appels de phare dans le voisinage d'un radar: amende réduite après mûre réflexion du juge

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé toute la journée d'hier sous la présidence de M. Frédy Boand, assisté de M. Gino Canonica, qui remplissait les fonctions de greffier.

En début de matinée, le président

HORIZONS JURASSIENS

Avis partagés à propos du Musée de l'horlogerie

En architecture comme en peinture, des goûts et des couleurs... Et notre époque, qui est celle de la recherche dans tous les domaines, favorise l'apparition des constructions et des œuvres les plus bizarres.

Que dire, par exemple, du nouveau Musée international de l'horlogerie de la Chaux-de-Fonds? Non de son aménagement intérieur, puisqu'il n'est pas encore accessible au public, mais de ses aspects extérieurs? Construit en souterrain sous le parc du Musée d'histoire, il se présente sous l'aspect d'un antre surmonté d'une lourde corniche ardoise de béton brut, motif répété quelques mètres plus haut dans le jardin pour les verrières assurant l'éclairage.

Les avis sont partagés. Certains parlent de chef-d'œuvre, d'autres secouent la tête. Les réalistes font remarquer, non sans raison, qu'il faut

tenir compte du caractère fonctionnel de l'ouvrage et que, dans un environnement comme toute hétéroclite, une jolie mais banale maison de maître sans prétention et un musée rouge délavé très « arts décoratifs », ces nouveaux arrangements (car comment parler de bâtiments ici) n'ajoutent rien, mais n'enlèveront rien non plus à un site voué à la disparate. Seul le grand parc avec ses arbres, ses pelouses et ses fleurs donne du cachet à cet ensemble issu de trois conceptions architecturales non seulement différentes mais divergentes.

Pas plus qu'on ne refait l'histoire, on ne refait du roman, du gothique ou du classique avec du béton et du ferrailage. Chaque époque a son style, quant à savoir ce qu'il vaut, c'est une autre question.

ARGUS

LA SAGNE

La fanfare en balade

(c) Les membres de la fanfare de la Sagne et leurs invités se sont rendus samedi après-midi à la Ferme-Robert, un petit concert fut donné, puis de cet endroit à pied, la joyeuse cohorte se déplaça aux Eilions où une aubade fut offerte. Pour quelques-uns des membres la course s'arrêta là tandis que la plupart empruntait « les 14 contours » pour se rendre au Soliat où la fanfare passa la nuit. Le dimanche, ce fut une marche sur la haut du Creux-du-Van avec pique-nique près de la Grand-Vy. Quelques notes de musique sur un beau pâturage; cette course a été fortement appréciée et la détente fut totale dans une saine ambiance.

LE LOCLE - LE LOCLE

Cours cantonal d'envergure pour les sapeurs-pompiers

POUR UNE LUTTE EFFICACE CONTRE LES HYDROCARBURES ET LES ACIDES

La participation est plus que satisfaisante et l'intérêt manifeste, déclara le major Habersaat, de Neuchâtel, directeur du cours cantonal pour sapeurs-pompiers, organisé par le département des travaux publics, et qui se déroule au Locle et dans le district depuis lundi.

Pendant une semaine, une quarantaine d'hommes ont pris leurs quartiers au centre de la protection civile, au Col-des-Roches. Ils sont encadrés par l'état-major, les majors Habersaat, Grisél, de la Chaux-de-Fonds, Brasey, du Locle et le quartier-maître, le premier-lieutenant Margot, ainsi que par trois instructeurs, les capitaines Kohler (la Chaux-de-Fonds), Brossard (le Locle) et Gattolliat (Neuchâtel).

Comme le rappela le conseiller d'Etat

Grosjean, chef du département des travaux publics, lors d'un premier cours organisé en 1968, plusieurs instructeurs faisant partie des centres de secours avaient été formés dans le cadre de l'extinction et la récupération des hydrocarbures et des acides. On venait alors de recevoir le nouveau matériel adéquat. Or, avec les expériences faites ces dernières années, il est apparu qu'en plus des commandants et officiers des centres de secours, il serait nécessaire d'instruire également un certain nombre de commandants et d'officiers des grandes communes industrielles, traversées par ou voisines d'un cours d'eau.

PROGRAMME CHARGÉ

Ce cours cantonal permettra de trai-

ter notamment de la technique et de la tactique d'intervention lors d'épandage accidentel d'hydrocarbures ou d'acides, sur terre; de la lutte contre les feux d'hydrocarbures; de la récupération d'hydrocarbures; de la récupération d'hydrocarbures; de la récupération d'eau ou sur des plans d'eau, comme au Doubs.

Lundi matin, en ouvrant ce cours, le major Habersaat en précisa les grandes lignes, tout au long de ces journées, théorie et pratique se succéderont. Plusieurs conférenciers évoqueront les divers problèmes soulevés par les interventions. C'est ainsi que M. R. Joly, ingénieur, parla des égouts et des stations d'épuration. La connaissance du matériel n'est pas oubliée et de nombreux exercices sur le terrain permettent aux participants de mieux saisir les difficultés qui peuvent surgir.

PRÉSENCE FRANÇAISE

Mardi matin, le colonel Babey, de Besançon, inspecteur départemental du Doubs, évoqua les exemples d'intervention en France. Il profita également de l'exercice qui se déroulera vendredi et qui verra une forte collaboration franco-suisse.

Enfin, hier matin, à proximité du camp de la Combe-Girard, les hommes divisés en trois classes ont pu procéder à l'établissement de barrages sur le cours d'eau. Bouclage des zones, barrage flottant, utilisation des sacs et planches, épandage de produits coagu-

lant, les diverses techniques adaptées à chaque cas bien précis ont permis de mieux connaître le matériel à disposition. Comme le soleil était de la partie, c'est avec entrain que l'on appliqua les consignes reçues.

Aujourd'hui, il sera question des acides, de neutralisation et de feux. Puis les participants, gagneront les Pargots pour préparer l'exercice général qui commencera vendredi tôt le matin. Le thème choisi verra l'intervention, côté français, des centres de secours contre l'incendie de Pontarlier, de Morteau et Villers-le-Lac, soit une vingtaine d'hommes. La police cantonale et la gendarmerie française auront pour mission de régler la circulation.

Il s'agit bien d'un exercice et non d'une démonstration, précisa le major Habersaat. C'est d'ailleurs la première fois, dans le cadre du canton, que l'on met sur pied un tel exercice faisant appel à une collaboration franco-suisse. Ce cours cantonal, notons-le au passage, est subventionné intégralement par le département des travaux publics. Il coûte à l'Etat environ 30 à 35.000 francs.

Mais la protection de la nature n'a pas de prix. Seule une intervention rapide, menée avec compétence permet d'éviter des catastrophes souvent irréparables. Ce genre de cours est plus que jamais indispensable.

Ph. N.

Les « Anciens » de la batterie d'artillerie de campagne 9 se souviennent de la « mob »

A l'occasion du 35ème anniversaire de la mobilisation de septembre 1939, quelle 110 « Anciens » de la batterie d'artillerie de campagne 9 s'étaient donné rendez-vous aux Brenets, dimanche. Il était un peu plus de 9 h 45, lorsque les bateaux ont pris le chemin des hôtels du Saut-du-Doubs. Au débarquement, de charmantes majorottes de la « Militaire » du Locle attendaient les participants, ainsi que la fanfare des Brenets, placée sous la direction de M. M. Aubert.

Une promenade amena la cohorte jusque vers la chute. Un apéritif fut servi par les majorottes. M. G. Gasser, du Locle, un des organisateurs de la journée, salua ses hôtes puis donna la parole au pasteur, J. Février, ancien conducteur spirituel de la batterie 9, et souvent amoné de cette même unité d'artillerie. L'orateur adressa une pensée émue aux disparus.

Le dîner fut servi à l'hôtel tenu par un ancien de la batterie. Les autorités des Brenets avaient tenu à s'associer à cette manifestation. Le président de commune M. P. Haldimann souhaita la bienvenue aux participants. Il termina son discours par cette affirmation: Il n'y a pas à rougir d'aimer et de défendre son pays pour ce qu'il fut, pour ce qu'il est et pour ce qu'il sera. Le capitaine Hugues Bonhôte, ancien chef de la 9, répondit aux remerciements qui lui étaient adressés en rappelant le faisceau de souvenirs communs qui justifiait, à lui seul, la rencontre de ce jour.

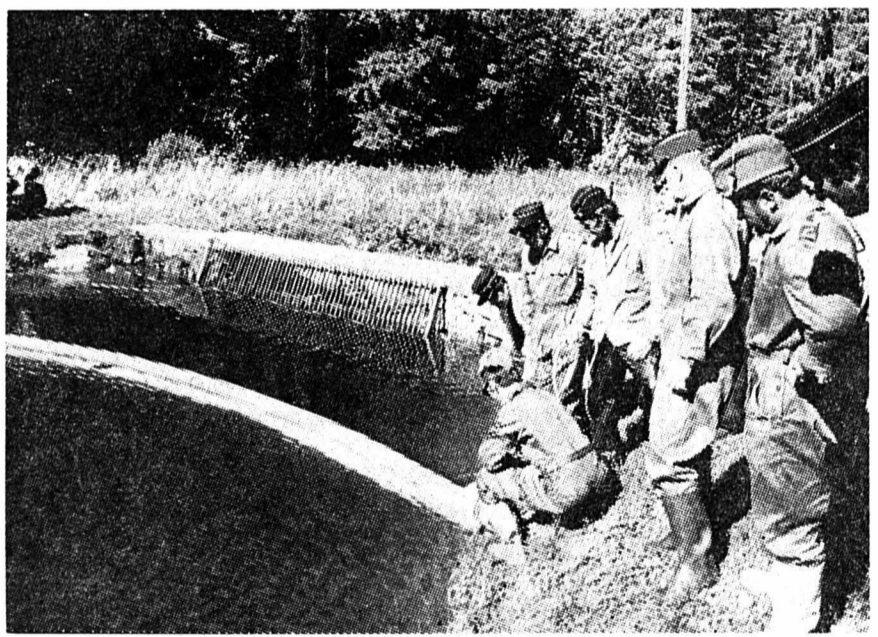
On entendit encore le capitaine Fred Ueber, de la batterie 7, puis de la 9, ainsi que de nombreux messages d'absents. Le beau temps tint compagnie aux anciens de la « Mob » durant toute cette journée qui s'acheva vers 16 h 30.

Problèmes de circulation

De notre correspondant: Ce soir, le Conseil général du Locle se réunira pour examiner notamment un rapport de l'exécutif concernant la conclusion d'emprunts. A l'ordre du jour que nous avons déjà publié, vient s'ajouter trois questions, émanant de M. Jean-Pierre Franchon, touchant toutes les trois aux problèmes de la circulation. La première constate que « le danger d'être happé par une voiture existe partout. Néanmoins, il atteint un degré plus grand à proximité des collèges. Aussi, le Conseil communal pourrait-il interdire le stationnement devant le collège primaire Daniel-JeanRichard durant les heures d'école afin de faciliter la visibilité sur ce tronçon de rue ? »

La deuxième remarque que « quel-ques commerçants du centre-ville parquent souvent leur véhicule d'une façon gênant le trafic (parcage complet du véhicule sur le trottoir, parcage trop près d'un carrefour). Le Conseil communal peut-il sévir et prendre les mesures appropriées pour que ces irrégularités ne se reproduisent plus ? »

Enfin, la dernière note qu'avant les vacances horlogères quelques habitants du Crêt-Vaillant ont demandé par le biais d'une tribune libre (Réd. - parue dans le quotidien des Montagnes), que des mesures de sécurité concernant la circulation soient prises au Crêt-Vaillant. Si l'on sait que deux jardins d'enfants et la bibliothèque des jeunes se trouvent dans cette rue, le Conseil communal estime-t-il suffisant la pose de signaux « attention aux piétons » comme mesure visant à assurer la sécurité ? »



Un barrage flottant a été établi pour arrêter les liquides polluants plus légers que l'eau. (Avipress - M.-A. Robert)

« Portes ouvertes » dans une entreprise

Grande journée, samedi, pour Aciera S.A., fabrique de machines de précision, dont le siège se trouve dans la mère-commune des Montagnes: les deux usines du Locle et du Crêt-du-Locle ouvraient leurs portes aux familles de leurs employés et à la population. Un

nombreux public a ainsi pu parcourir les lieux, découvrir tout spécialement le nouveau bâtiment érigé en zone intercommunale et approcher les techniques de fabrication. Cette initiative a rencontré l'adhésion des visiteurs. (Avipress - M.-A. Robert)



CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS
Eden: 20 h 30, « Le serpent » (16 ans).
Plaza: 20 h 30, « Les quatre de l'ave Maria » (16 ans).
Scala: 21 h, « Les cinglés du camping » (16 ans - prolongations).
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodeo-club bar 72: 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or: 21 h - 2 h.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine: 21 h - 4 h.
EXPOSITIONS
« Club 44 »: artisanat des Andes.
Galerie de l'ADC: peintures de Charles Huguénin.
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Pilonel, 61, rue de la Serre, jusqu'à 21 h; ensuite tél. 111

Le Locle

CINEMA
Casino: 20 h 30, Un colt pour une corde (16 ans).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: chefs-d'œuvre de la gravure des XIXe et XXe siècles. Château des Monts: Musée d'horlogerie et historique, les collections.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: rétrospective d'André Evard; de 15 à 21 h.
Pharmacie de service: Coopérative, 6, rue du Pont; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service: Marti, Cernier.
Permanence médicale: Votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, de 20 h à 24 h.

VAL - DE - RUZ

VILLIERS

Exercice des pompiers

(sp) La démonstration des sapeurs-pompiers de Villiers, à l'occasion de l'assemblée des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers du district, samedi a été bien accueillie par le représentant de l'Etat et par le président de la Fédération cantonale. L'exercice commandé par le capitaine Sauter, s'est déroulé à la ferme Buffat ou un foyer d'incendie avait éclaté. Un sauvetage de l'extérieur a dû être opéré.

DOMBRESSON

Pique-nique paroissial

(c) Une cinquantaine d'adultes et d'enfants ont pris part dimanche au pique-nique paroissial du Fornel. La journée a débuté par un culte célébré à la chapelle des Bugnettes.

EUROTEL Neuchâtel

Nouveau point de rencontre de la vie commerciale et touristique



Tic-Tac

Le bar Tic-Tac s'anime lorsque vous viendrez prendre un drink en compagnie intime et avec vos amis d'affaires.

L'ambiance Tic-Tac favorisera une détente bienfaisante

Ouverture: 3 octobre 1974

EUROTEL Neuchâtel
Avenue de la Gare
Tél. 038/21 21 21



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

PETITPIERRE ET GRISEL
SOCIÉTÉ ANONYME
2002 NEUCHÂTEL

avenue de la Gare 49

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, une

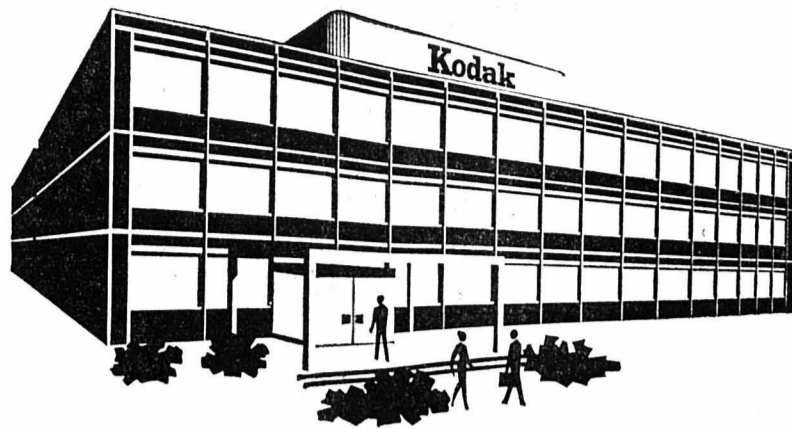
employée de bureau

active et consciencieuse.

A cette future collaboratrice, nous confierons la réception de nos appels téléphoniques ainsi que la correspondance française.

La connaissance de la sténographie est exigée ; de bonnes notions de la langue allemande sont souhaitées.

Les candidates Intéressées sont priées d'adresser leurs offres à la Direction ou de prendre rendez-vous au (038) 25 65 41, Interne 23.



MICROFILM

Un moyen d'organisation qui prend un essor considérable auprès des entreprises de toute dimension, ainsi qu'auprès des services mécanographiques et électroniques en tant que complément de ces installations.

Pour la préparation, les essais et l'entretien des appareils, nous cherchons, pour notre service technique après-vente à Lausanne, un

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN INTERNE

- au bénéfice d'un certificat de capacité
- ayant si possible quelques années de pratique
- possédant des connaissances en électronique industrielle
- à même de converser en allemand.

Ce collaborateur trouvera chez nous un travail intéressant et varié, ainsi que l'ambiance d'une entreprise moderne.

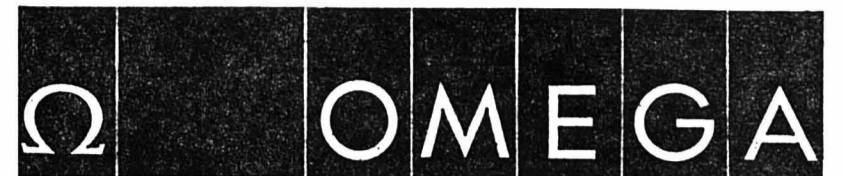
Nous offrons :

- un programme de formation adapté à ses connaissances
- prestations sociales (restaurant d'entreprise, fonds de prévoyance, horaire variable, etc.).

Nous attendons vos offres de service, avec curriculum vitae détaillé, copies de certificats et prétentions de salaire, à



KODAK SOCIÉTÉ ANONYME
Service du personnel (réf. 45)
Case postale
1001 Lausanne



Pour notre secteur
DÉVELOPPEMENT DE MONTRES ÉLECTRONIQUES

nous cherchons

un laborantin en physique

qui sera appelé à travailler avec différents appareils de laboratoire, tels que :

- postes d'évaporation
- appareils de spectrométrie
- équipements de mesures électriques.

Il sera également appelé à faire des montages simples en mécanique.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres à OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne. Tél. (032) 41 09 11, interne 2591.



Membre de la Société
Suisse pour l'Indus-
trie Horlogère S.A.



IMPORTANT COMMERCE DE LA PLACE

cherche, pour date à convenir,

OUVRIÈRE

Pour travaux d'emballage.

Travail propre et agréable.

Adresser offres sous chiffres DM 2345 au bureau du journal.

DAME

ou

DEMOISELLE

serait engagée pour travaux de précision, en atelier.

S'adresser à :
PIVOTAGES AUX FRENES S.A.
2206 Les Geneveys-s-Coffrane.

Hôtel de Commune, Lignières,
cherche pour entrée immédiate :

SOMMELIÈRE

Bons gains.
Nourrie et logée.

Tél. (038) 51 22 62.

Nous cherchons

ATELIER D'HORLOGERIE

pouvant entreprendre 3000 à 4000 emboîtages plus contrôle. Pas sérieux s'abstenir.

Faire offres sous chiffres 87-50.354 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

CUISINIER

(seul comme chef) aimant un travail indépendant et sachant organiser. Cuisine bien installée, bon salaire, très bonnes prestations sociales, chambre dans la maison. Pour personne mariée, nous sommes à même de procurer le logement.

Adresser offres à
Famille W. Marolf-Gutknecht,
restaurant « Zum Kreuz »,
2577 Finsterhennen.
Tél. (032) 86 17 44/45.

Le Café Central, Gorgier, cherche

bonne sommelière

Nourrie, logée.

Tél. (038) 55 17 98.

FMA Société des Forces Motrices de l'Avançon

Mieux que du travail : la sécurité!

Salaire mensuel
Hautes prestations sociales
Caisse de retraite

Nous cherchons : pour notre réseau FMA

MONTEURS DE LIGNE MAGASINIER

professionnel ou électricien désirant occuper ce poste

SERRURIER

pour montage de stations

pour notre usine de production de Sublin

- 1 MÉCANICIEN - ÉLECTRICIEN
- 1 MÉCANICIEN
- 1 ÉLECTRICIEN

N'attendez pas demain et aujourd'hui encore téléphonez au 025-5 21 41 ou écrivez simplement à

Société des Forces Motrices de l'Avançon
Avenue de la Gare, 1800 Bex

Importante maison suisse de transports internationaux, possédant sa propre organisation à l'échelon mondial, cherche pour entrée immédiate ou à convenir,

ACQUISITEUR

pour sa succursale de Genève,

ayant une formation de transitaire avec connaissances des branches maritime et terrestre, capable d'entretenir la clientèle existante et de faire le démarchage de nouveaux clients.

Nous offrons un travail indépendant et varié, après un stage de formation dans l'entreprise, dans le rayon de la Suisse romande, voiture à disposition pour les déplacements ; possibilité de voyages à l'étranger, caisse de retraite et divers avantages sociaux.

Faire offre, avec prétentions de salaire, sous chiffres 7.920.619-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

BVB Chemin de fer BEX-VILLARS BRETAYE
Service Autobus-Excursions

Mieux que du travail : la sécurité!

Salaire mensuel
Hautes prestations sociales
Caisse de retraite

Nous cherchons des ASPIRANTS CONDUCTEURS - CONTRÔLEURS des OUVRIERS AU SERVICE DE LA VOIE des CHAUFFEURS DE CAR, avec permis C, pour notre service de ligne et excursions.

N'attendez pas demain et aujourd'hui encore téléphonez au 025-5 21 41 ou écrivez simplement à

Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye
Avenue de la Gare, 1800 Bex

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des Industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Feuille d'avis de Neuchâtel

Atelier de réglage cherche, pour entrée immédiate, des

employées

en atelier uniquement.

Salaires élevés, horaire continu, normal ou par équipe.

Tél. 24 57 47.

Nous cherchons AIDE-SERRURIER pour atelier et chantier. S'adresser à J.-J. Ludi, Tél. 31 76 78.

On cherche

COUTURIÈRE

sur cuir, daim et fourrure pour travail à DOMICILE.

Faire offres sous chiffres 87-109, à Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2000 Neuchâtel.

La papeterie Raymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel,

cherche

un magasinier-livreur

marié, sachant conduire auto.

Se présenter avec certificats.

Commerce de Neuchâtel cherche

une dame

(matin ou après-midi) pour petits travaux simples de manutention.

Case postale 1172, à 2001 Neuchâtel 1.

Nous engageons un employé (e) de bureau

temporaire pour tous les vendredis et samedis.

Garage Waser, Seyon 34-38, Neuchâtel.

Snack-Bar, à Neuchâtel, cherche

SOMMELIÈRE

débutante acceptée. Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 33 35 25 le matin ou 24 22 12 l'après-midi.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.

2000, NEUCHÂTEL 9

cherche, pour ses bureaux d'exploitation :

- UN EMPLOYÉ DE BUREAU
- UNE AIDE DE BUREAU

éventuellement à temps partiel.

Notre choix se portera de préférence sur des personnes ayant si possible des aptitudes pour les chiffres et quelques années d'expérience.

Prière de faire offres écrites, accompagnées des documents usuels, à notre service du personnel.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

GENDARMES



GENDARMERIE GÉNEVOISE

Veillez me faire parvenir votre documentation

Nom : Prénom :

Adresse :

Lieu :

A découper et à envoyer au
COMMANDANT DE LA GENDARMERIE
19, bd Carl-Vogt - 1205 GENÈVE

AGENTES DE CIRCULATION



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

HORLOGER

pour notre département contrôle

Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique (tram 3, arrêt Carrels).

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

MÔTIERS

Une auto dévale un talus : quatre blessés

Hier, vers 12 h 30, Mme Marie Golaz, 77 ans, de Fleurier, circulait de Fleurier en direction du château de Môtiers. Dans un virage, elle a perdu la maîtrise de sa voiture qui a alors dévalé un talus pour ensuite heurter un arbre. Trois passagers ainsi que la conductrice ont été blessés et ont été transportés à l'hôpital de Fleurier. Il s'agit de Mmes Eva Blanc, 82 ans, de Fleurier, May Grosplanc, 71 ans, de Lausanne et M. René Guignard, 67 ans, de Sainte-Croix.

Voiture happée par le train

Au volant de sa voiture, M. Jean Dreyer, 54 ans, domicilié à Boveresse, circulait hier vers 17 h 50 chemin des Petits-Prés à Môtiers. Au passage à niveau non gardé, il ne prit pas toutes les précautions, et engagea son véhicule sur la voie, alors que survénait au même instant le RVT se rendant à Couvet. La motrice heurta la voiture et la tira sur 25 mètres environ. Le conducteur, blessé, a été transporté à l'hôpital de Couvet. L'auto est hors d'usage.

VAUD - VAUD - VAUD

La station d'épuration, située entre Corcelles et Concise a été inaugurée

La population de Concise et Corcelles a été conviée à la cérémonie d'inauguration de la station d'épuration, située en bordure de la voie ferrée, en direction de Corcelles.

Après un morceau interprété par la fanfare, une allocution fut prononcée par M. Eric Opplinger, syndic de Concise, qui salua les invités. Parmi ceux-ci, on relevait la présence de M. M. Ravussin, conseiller d'Etat, de Novarr, chef du service des eaux, Colomb, ingénieur, Combe, du service de protection des eaux à Berne, Elmiger, ingénieur de Grandson etc...

Les travaux, rappelons-le, ont commencé en 1968 et ont été achevés en 1972. La dépense totale s'est élevée à 1.500.000 fr. et fut prise en charge par les deux communes, l'Etat et la Confédération. M. Opplinger rendit ensuite hommage à l'ancien Conseil communal qui avait décidé la construction de l'ouvrage.

SELON UN MODELE VU A HANOVRE

M. Paul Humbert, de Corcelles, releva une coïncidence intéressante : la station lacustre est située parallèlement à la station d'épuration.

M. Georges Jacot, municipal du service des eaux, présenta les caractéristiques techniques de l'œuvre et M. Elmiger évoqua les problèmes posés, lors de la construction, par la proximité de la voie ferrée. La station de Concise, bâtie selon

La seule manufacture indépendante de pierres fines du canton se trouve à Noiraigue

De notre correspondant :

Dans les éphémères expositions villageoises du dernier Comptoir, le public s'est, entre autre, intéressé à la présentation de l'entreprise W. Grisel et fils, de Noiraigue. Cette fabrique créée en 1929 par M. William Grisel, a vu le jour dans la localité même où, il y a 98 ans débutait, sous la raison sociale Ruedi et Krugel, l'industrie de la pierre fine.

Toutes les usines s'occupant de cette spécialité, ont maintenant disparu au Vallon à l'exception de celle de W. Grisel et fils qui a, de plus, la particularité d'être l'unique manufacture indépendante de pierres fines du canton. Elle occupe une soixantaine de personnes habitant Noiraigue, Travers et Couvet principalement. D'autre part, elle produit des pierres, ô combien microscopiques, du commencement à la fin sans passer par des sous-traitants. Elle fait partie de l'association groupant les soixante-quatre fabricants spécialisés établis en Suisse et est classée du point de vue de son importance, au troisième ou quatrième rang.

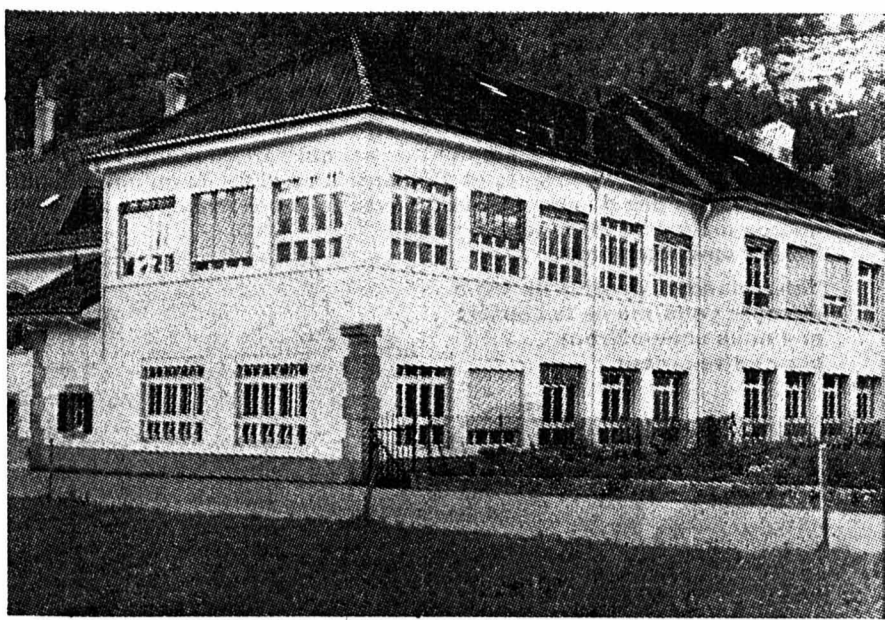
Le directeur, M. Marcel Grisel, s'enorgueillit d'avoir maintenu cette fabrication à Noiraigue. Pourquoi, comme tant d'autre, ne s'est-il pas uni à une grande association ?

— Le Vallon, dit-il, a besoin de se revaloriser. Tout n'a pas été rose, rien aujourd'hui n'est complètement rose et demain tout ne sera sans doute pas rose, poursuit-il, même si l'on travaille le rubis... Mais une industrie donne une cohésion à un village. Si elle marche, la commune va bien. Avec le temps, elle finit par s'intégrer. C'est du reste pourquoi j'ai toujours refusé de faire partie d'un trust quelconque.

Les clients de M. Grisel ont compris son point de vue. Aussi, toutes les principales manufactures d'horlogerie du pays lui sont-elles demeurées fidèles.

— Sans doute, ajoute-t-il, la lutte est incertaine. Aujourd'hui, les pierres fines se vendent le même prix qu'il y a un quart de siècle. Mais en gardant à notre entreprise un caractère familial et humain, nous avons pu conserver des ouvriers qualifiés, avec lesquels nous discutons franchement de tous les problèmes importants.

A l'époque où les grandes concentrations se font de plus en plus nombreuses, où elles pourraient devenir dangereuses pour des régions comme le Val-de-Travers, il est heureux de trouver un homme, tel M. Marcel Grisel, pour lequel les affaires financières passent après le développement et l'amour d'une région.



L'imposant bâtiment de la fabrique de pierres fines Grisel & fils à Noiraigue.

DANS LE CANTON

Au tribunal de police de Boudry Ils avaient dérobé des explosifs sur un chantier

De notre correspondant :

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus, qui assumait les fonctions de greffier. Surpris une nouvelle fois en état d'ébriété avec son cyclomoteur, Jean Constantin de Peseux a été condamné à huit jours d'arrêts et 190 fr. de frais. Salvatore Infracco, de Colombier prévenu de la même infraction et récidiviste également, sera condamné à trois jours d'arrêts et 220 fr. de frais.

R. B. de Fleurier conduisait un camion dont le tachygraphe était défectueux : 30 fr. d'amende et 30 fr. de frais sanctionneront cette négligence. O. C. de Saint-Aubin a circulé avec une remorque non conforme pour un transport industriel et appartenant à J. B. de Saint-Aubin. Le chauffeur sera acquitté, mais le patron écoperà d'une amende de 40 fr. et de 25 fr. de frais. V. P. de Gorgier conteste une contravention de mauvais parcage à Peseux. Le jugement sera rendu à huitaine.

J. N. des Prises de Gorgier a entreposé des vieilles voitures aux alentours de sa femme. Il n'a pas jugé utile de se présenter à l'audience. Le jugement sera rendu dans huit jours. Pour une même infraction et également dans huit jours, J.-J. R., de Peseux connaîtra son sort.

VOL D'EXPLOSIFS

D. B. de Boudry et P. D. de Cortailod ont dérobé des explosifs sur un chantier. Ils ont bouté le feu à un silo désaffecté à la carrière de Boudry, ce qui provoqua l'intervention des pompiers. Le cas est suffisamment grave pour valoir à D. B. deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et 190 fr. de frais. Le tribunal prononce la révocation d'un sursis octroyé en 1973, soit huit jours de prison. Quant à P. D., il récoltera deux mois de prison avec sursis pendant deux ans et paiera également 190 fr. de frais.

Alors qu'elle travaillait à l'hôpital de la Béroche, Y. C., occupée à la lingerie, s'est appropriée du linge qu'elle dissimula dans les vestiaires. Le linge volé a pu être restitué et la délinquante est condamnée à cinq jours de prison avec sursis pendant deux ans. Les frais à sa charge se montent à 50 francs.

W. Z.

A la Cour de cassation pénale

La Cour de cassation pénale de Neuchâtel a siégé, hier, sous la présidence de M. J. Cornu, avec les conseillers R. Ramseyer, J. Hirsch, J.-C. Landry et J. Biétré, assistés de M. Ch. Lambert, greffier.

Le 5 septembre 1973, A.B. circulant au guidon de sa motocyclette, coupa la route d'un véhicule qui venait en sens inverse, et provoqua une collision entre les deux véhicules. A.B. fut blessé et transporté à l'hôpital où une prise de sang révéla une alcoolémie de 2‰. Il fut ensuite prévenu d'ivresse au guidon et, malgré cinq condamnations antérieures pour ivresse au volant, condamné à 1000 fr. d'amende. Le ministère public estimait que la peine prononcée constituait une clémence arbitraire et fit recours. La Cour a estimé le pourvoi de la Ministère public bien fondé et a renvoyé A.B. devant le tribunal de district.

W.W., de Travers, avait été condamné à 15 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans pour avoir déduit des salaires de ses employés les cotisations AVS, mais sans les verser à la caisse

de compensation. W. fit recours. La Cour, vu le fait que les trois sommes de cotisations n'entraient pas une procédure pénale, mais menaçaient de dénoncer le prévenu à l'office des poursuites, a cassé le jugement précédent et mis les frais à la charge de l'Etat.

D.B. circulait au volant d'un camion le 6 septembre 1973, rue du Brel à Hauterive. Avant de s'engager sur la N 5, il marqua un temps d'arrêt mais, une fois la bifurcation entreprise, aperçut l'arrivée de la motocyclette de J.-B. S. Sa première réaction fut de freiner brusquement pour permettre au motocycliste de continuer sa route. Une collision s'est néanmoins produite et D.B. fut, par la suite, prévenu de lésions corporelles par négligence et condamné à 80 fr. d'amende.

La Cour a cassé ce jugement, estimant que le temps d'arrêt constituait une précaution suffisante. D.B. a donc été libéré de toute poursuite pénale et les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

B.G.

FRANCE VOISINE

Le 27^{me} festival international de musique de Besançon et de Franche-Comté

Au théâtre municipal de Besançon, l'orchestre nord-Picardie de l'ORTF a inauguré, récemment, le 27^{me} festival international de musique de Besançon et de Franche-Comté. Pierre Dervaux, chef d'orchestre, donna le meilleur de lui-même en interprétant l'ouverture de « Roméo et Juliette », de Tchaïkovski, ainsi que les préludes de Liszt. La sonorité étouffée du théâtre (sans résonance) mit en valeur la précision des cuivres et l'alacrité des bois. Le soliste Witold Maluczynski réalisa le deuxième concerto de Liszt pour piano. Jouant avec grandeur et beaucoup de « forte », il domina l'orchestre et prit une place de premier plan (dommage que le piano ne fut pas accordé pour la circonstance). Le lendemain commença, au parlement, le traditionnel concours de jeunes chefs d'orchestre. Après ces éliminatoires des premier et deuxième degrés succédèrent (dimanche matin et après-midi) les éliminatoires du troisième degré. Le lundi au théâtre (toujours avec l'orchestre nord-Picardie de l'ORTF) eut lieu la finale du concours. Mentionnons aussi l'organisation du « festival international du film musical et chorégraphique » ainsi que les expositions du Musée des beaux-arts, du palais Grandvella et du parc des expositions à Pontnoise.

Ces manifestations annexes ne font pas oublier, cette année, les concerts

donnés par « I solisti veneti » et le « Menuhin festival orchestra ». L'orchestre de Paris jouera des symphonies de Mozart et Beethoven, ainsi qu'un concerto de Mozart avec Alfred Brendel. L'orchestre national de l'ORTF, au palais des sports, défendra la symphonie inachevée de Schubert et la septième de Beethoven. Dans la même soirée, Colette Herzog chantera quatre mélodies de Schenker. Le concert de clôture sera consacré à l'œuvre de Joseph Haydn : « La Création » avec les chœurs de Vienne. La musique de chambre ne perdra pas ses droits et nous nous réjouissons d'entendre à côté du quatuor Parlenin deux groupements suisses : l'orchestre et chœurs du Collegium musicum de Bâle, ainsi que l'ensemble vocal et instrumental de Lausanne.

Issue fatale

(sp) L'un des jeunes touristes allemands blessés, hier, au cours d'une collision qui s'est produite sur l'autoroute de contournement de Lausanne, entre les jonctions de la Blécherette et de Venes, est décédé des suites de ses blessures à l'hôpital cantonal à Lausanne. Il s'agit de M. Frank Naumann, 19 ans, domicilié à Berlin.

Entre Rennaz et Aigle Un ouvrier foudroyé

Hier, vers 16 h, M. Jean Terrier, 23 ans, domicilié à Clarens, qui déchargeait un camion sur l'autoroute du Léman entre Rennaz et Aigle, a touché avec la grue de son véhicule une ligne à haute tension. Il a été foudroyé sur le coup.

YVERDON

Derniers honneurs

(c) Les honneurs militaires ont été rendus hier, à Yverdon et Peyres-Possens, au sergent de gendarmerie Fernand Anen, décédé à l'âge de 50 ans, à Lausanne. Il était encore récemment chef de poste à Yverdon. On notait la présence d'un groupe de la section tambours de la gendarmerie et d'une section de gendarmes en grande tenue qui ouvraient le cortège funèbre ; de très nombreux collègues, amis et connaissances de même que le commandant de la police cantonale étaient également présents.

Carambolage

(c) Hier, vers 11 h 30, un automobiliste descendait la route de Cheseaux en direction d'Yverdon. A la hauteur du technicum, il freina brusquement, une voiture s'étant arrêtée devant lui. La première voiture dérapa sur la gauche, enfonça un mur, et termina sa course dans un parc. Dégâts importants.

FOOTBALL AU VALLON

Coupe neuchâteloise à Couvet...

(c) Ce soir, sur le terrain des usines Dubied, se disputera la rencontre opposant le F.C. Couvet-Sports I au F.C. Deportivo de la Chaix-de-Fonds dans le cadre de la coupe neuchâteloise.

Rappelons que, comme l'année dernière, le résultat de cette rencontre compte aussi pour le premier tour qualificatif de la coupe suisse 1975. Si d'ores et déjà la rencontre s'annonce difficile, Deportivo possédant la réputation d'être une formation particulièrement volontaire, les hommes de l'entraîneur Mungler ont de grandes chances de s'imposer, si ceux-ci continuent à présenter un jeu de la même veine qu'en ce début de championnat.

... et à Fleurier

(c) Ce soir, au stade des Sugits, Fleurier I recevra, pour la coupe neuchâteloise, Floria I, bonne équipe du haut du canton. Les joueurs locaux qui viennent de gagner à l'extérieur contre Sonviller en championnat suisse voudront sans doute continuer sur leur lancée

ST-SULPICE

Beaux résultats des gymnastes

(sp) Dimanche, par temps instable, plusieurs gymnastes de Saint-Sulpice ont participé à la fête de l'Union montagnarde de Sainte-Croix, où ils ont obtenu les résultats suivants :

● Athlétisme catégorie B :
3me, Eric Cochand, avec distinction ; 4me, Eric Tuller, avec distinction ; 7me, Marc-Alain Wehren, avec distinction ; 8me, Pierre-Alain Wehren, avec distinction ; 10me, Hans-Jörg Gerber ; 14me, Joseph Ricchiutto ; 21me, Stéphane Ricchiutto ; 22me, François Jeannin ; 23me, Fabricio Castellani.

● Athlétisme féminin :
Trois gymnastes de la section féminine concoururent pour la première fois et se sont distingués. 2me, Véronique Cochand, avec distinction ; 12me, Christiane Hostettler ; 14me, Chantal Christ.

Le 6 octobre, plusieurs gymnastes de la section de Saint-Sulpice, participeront à la course commémorative Morat-Fribourg.

LA CÔTE-AUX-FÈES

Course des aînés

Samedi, le soleil était au rendez-vous de la course des aînés de la Côte-aux-Fées. Septante-et-une personnes avaient pris place dans quinze voitures. Cette année, la randonnée les conduisit en Franche-Comté. Ils s'arrêtèrent à Montbenoit pour y visiter l'abbaye restaurée. A Oye-et-Pallet, un repas leur fut servi à l'hôtel des Sapins. Au dessert, M. Daniel Maire, administrateur communal, prononça une brève allocution suivi par M. Willy Lambelet, président de commune qui salua la présence des deux doyens : Mme Rose Grandjean, 91 ans et M. Timothé Piaget, 89 ans. MM. Daniel Piaget, Robert Pétremand, Fernand Piaget et Léopold Bourquin amusèrent l'assemblée en narrant des anecdotes et le pasteur Ernest Henry clôtura les discours en évoquant ses souvenirs.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le comité du Ski-club Travers a vu ses membres du décès de

Isabelle JEANMONOD

épouse de Monsieur Henri Jeanmonod, membre honoraire.

L'ensevelissement aura lieu à Travers, vendredi 13 septembre 1974, à 13 h 30.

GARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30. Rendez-vous avec le déshonneur (16 ans). Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures. Médecin et pharmacien : habituels. Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28. Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81. Service d'aide familiale : tél. 61 23 74. Fleurier, infirmière-visitaire : téléphone 61 38 48. Fleurier, 11, av. de la Gare, téléphone 61 18 76, téléc 3 52 80. Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.

AVIS TARDIFS

Stade des Sugits, Fleurier

Ce soir jeudi, à 20 heures

FLEURIER I - FLORIA I
COUPE NEUCHÂTELOISE
Toute faveur suspendue

La Municipalité de Payerne en appel : comment contrôler les affiches et les photos dans les vitrines des cinémas ?

De notre correspondant :

Lors d'une séance du Conseil communal, M. Marc Piccard avait interpellé la Municipalité sur le problème du contrôle des films et surtout sur celui des affiches et des photos de cinéma exposées aux yeux de tous, notamment des enfants.

La Municipalité de Payerne vient de publier un intéressant rapport, en réponse à l'interpellateur. L'autorité communale constate tout d'abord que les avis varient d'un canton, d'une région, voire d'un individu à l'autre. Ils sont influencés par l'éducation, le mode de vie, la « libération » des mœurs. Celle-ci est tellement grande depuis quelques années que l'on regarde maintenant sans sourciller ce qui, il y a cinq ans seulement, aurait fait bondir. D'ailleurs, la jurisprudence du Tribunal fédéral — dernière instance en cas de recours — suit, en essayant de la freiner, cette évolution, influençant en cela les décisions des commissions de censure, dans les cantons où il en existe encore, ce qui est le cas du canton de Vaud.

L'ÉROTISME PARTOUT

Actuellement, le nu masculin et féminin est généralement admis et la représentation de l'acte sexuel n'est plus considérée comme obscène. L'érotisme, par les paroles, le texte, l'image, fleurit partout : à la radio, à la télévision, dans la presse. Même les journaux pouvant passer entre toutes les mains ont leurs femmes nues vantant tel ou tel produit, leur courrier du cœur ou d'autres articles traitant de problèmes sexuels. Une certaine franchise a remplacé la fausse pudibonderie d'autrefois et cela n'est peut-être pas entièrement négatif. L'érotisme ne doit pas — bien que la distinction soit parfois difficile à faire — être confondu avec la pornographie, celle-ci devant être éliminée par tous les moyens. Prise dans le contexte d'un film de qualité, une scène « osée » fera certainement moins de mal à la jeunesse que des images de brigandage ou de violence.

Après ces considérations d'ordre général, la municipalité rappelle les dispositions cantonales essentielles sur l'exploitation des cinémas, le contrôle des films et la réclame cinématographique.

Le contrôle des films étant du ressort du département cantonal de la justice, de la police et des affaires militaires, la municipalité ne peut que veiller à l'exécution des décisions prises par le département. Il serait difficile à l'autorité communale d'exiger des restrictions plus sévères que celles arrêtées par le département cantonal, car elle s'expose à un éventuel recours de la part du producteur de films, du distributeur ou du propriétaire de salle. Finalement, chacun est libre de décider s'il veut ou non aller voir tel ou tel film. Et l'on croit savoir que le public des salles spécialisées dans la projection de films érotiques n'est pas formé d'une majorité de jeunes de 18 à 25 ans...

OU SE TROUVE LA LIMITE ?

En revanche, il est normal que le contrôle de l'affichage soit du ressort de la municipalité. Une image passant inaperçue à la vitrine d'un cinéma d'une grande ville peut choquer dans une bourgade de province. La police locale, en accord avec le directeur du cinéma « Apollo », à Payerne, veille à ne laisser afficher à la vue des passants — en songeant particulièrement aux enfants et adolescents — que des images décentes, ne pouvant choquer quel qu'un ayant des réactions normales. Mais là encore, où se trouve la limite ? Un sein nu est-il plus indécent dans la vitrine d'un cinéma que dans un quotidien ou un hebdomadaire ?

Il va de soi que la municipalité interviendra immédiatement pour demander le retrait d'une photographie, si un citoyen devait s'en plaindre à elle. Mais elle sait qu'elle peut compter sur la parfaite collaboration de M. Albert Rouvenaz, dont les connaissances, le bon sens et l'honnêteté sont reconnus et lui ont valu l'honneur d'être appelé à siéger depuis de nombreuses années au sein de la commission cantonale du cinéma.

La municipalité n'a pas la prétention de résoudre dans ce rapport le problème soulevé par l'interpellateur de M. Piccard. Elle espère seulement avoir démontré que toute la question du contrôle des films et de leur publicité préoccupe encore les autorités du canton et de la commune de Payerne.



CHEZ JOSEPH
HOTEL DE L'OURS

Travers. Tél (038) 63 16 98.

Quinzaine gastronomique de la chasse

Ne manquez pas ce déplacement. Chevreuil, lièvre, marcassin, faisan, perdreau, et canard, préparés de façon originale charmeront votre palais. Réservez dès maintenant votre table. Fermé le lundi. Se recommande : Famille Zellan!

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

OFFRES D'EMPLOIS

GERN & Co, Côte 139, cherchent, pour entrée immédiate ou à convenir,

ouvriers (ères)

pour travaux intéressants et variés. Mise au courant. Préférence serait donnée à personne ayant travaillé dans la branche du papier.

Se présenter ou prendre rendez-vous par téléphone au 25 13 74.

LE COIN

Extrait de «L'Emploi», bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Vous pouvez vous annoncer à l'avance pour des places qui deviendront libres. Demandez à cet effet la formule d'offre de services (tél. 031 / 61 62 53)

Universitaires

Etudes universitaires complètes ou inscription au Registre suisse des ingénieurs ou des architectes

Fonctionnaire scientifique (mathématicien)

Traiter des problèmes mathématiques, statistiques et économiques concernant l'AVS et l'AI. Effectuer, d'une manière indépendante, des recherches théoriques et pratiques. Rédiger des rapports d'experts et des avis concernant des interventions parlementaires. Etudes de mathématicien, d'actuaire ou formation équivalente. Langue: le français ou l'allemand.

Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, 3003 Berne, tél. 031 / 61 90 42.

Professions administratives



- Formation commerciale supérieure, apprentissage complet d'employé de commerce ou formation équivalente
- Formation sommaire (personnel semi-qualifié) ou activité pratique

Secrétaire, évtl. fonctionnaire spécialiste

Collaborateur de divers services de la production animale, en particulier du service des recours, de contrôle et de revision. Elaboration de prescriptions. Habile rédacteur. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue.

Division de l'agriculture, 3003 Berne, tél. 031 / 61 25 20.

Secrétaire, évtl. fonctionnaire spécialiste

Collaborateur au secrétariat de la Commission AI pour le personnel fédéral. Traitement, de manière indépendante, des cas de rentes AI et des cas concernant les mesures de réadaptation. Collaboration à la préparation des propositions présentées à la commission ainsi qu'à l'exécution des décisions. Suppléant du chef du secrétariat. Habile rédacteur. Bonnes connaissances dans les trois langues officielles. Age idéal: 30 à 35 ans.

Office fédéral du personnel, Bernerhof, 3003 Berne, tél. 031 / 61 62 23.

Chef de bureau

Chef du service administratif. Exécution, de manière indépendante, de tâches administratives exigeantes. Responsabilités dans le traitement d'affaires ayant trait au personnel. Habilité à s'exprimer par écrit et oralement. Langues: le français, l'allemand et l'anglais.

Direction de l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux, Ueberlandstrasse 133, 8600 Dübendorf, tél. 01 / 820 81 31.

Fonctionnaire d'administration, évtl. secrétaire

Collaborer aux études, à l'élaboration des règlements et des bases de l'instruction concernant la circulation et les transports militaires. Formation professionnelle dans le domaine de la technique ou du commerce. Officier subalterne ou capitaine. Langues: le français et l'allemand.

Service des transports et des troupes de réparation, Blumenbergstrasse 39, 3000 Berne 25, tél. 031 / 67 28 63.

Fonctionnaire d'administration

Collaborateur à l'enregistrement central de la division. Traiter de manière indépendante tous les travaux d'enregistrement. Expérience pratique, vivacité d'esprit. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue.

Division fédérale de la justice, 3003 Berne, tél. 031 / 61 41 34.

Fonctionnaire d'administration

Nous cherchons une collaboratrice chargée principalement d'exécuter de manière indépendante nos travaux de secrétariat. Langue: le français; bonne connaissance de l'allemand. Commandement de la zone territoriale 1, Caserne, 1000 Lausanne 8, tél. 021 / 36 13 42.

Sans apprentissage (travaux de bureau simples)

Employée d'administration, évtl. fonctionnaire d'administration

La titulaire dactylographiera la correspondance d'après manuscrits ou sous dictée. Elle effectuera des travaux courants de bureau. Champ d'activité varié. Ecole de commerce ou pratique de bureau. Habile dactylographe. Langue: le français ou l'allemand.

Service des troupes mécanisées et légères, Papiernüestrasse 14, 3000 Berne 25, tél. 031 / 67 28 08.

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel
Service de placement
3003 Berne

Les quatre imbattables

du premier paradis du tapis de Suisse

Il n'existe pas d'autre revêtement de sol qui soit en même temps si élégante, si confortable, si résistante et d'un entretien si facile qu'une moquette « mur à mur ». Et il n'existe pas d'autre moquette avec tous ces avantages qui soit à si bon compte qu'une moquette MIRA de Pfister ameublements.

Venez donc au paradis du tapis et voyez vous-même le confort que nous vous offrons pour votre argent.



MIRA-SENSATION®

100% fibre spéciale pour tapis, avec trame synthétique et semelle en mousse compacte. Couleurs: beige, or, orange et vert. en largeur originale de 400 cm seul.

13.50 m²

sur mesure seul. Fr. 15.- m²

MIRA-REKORD®

100% Nylon (NYLSUISSE), avec trame synthétique et semelle en mousse compacte. Couleurs: or, cognac, rouge, vert, beige et gris-beige. en largeur originale de 400 cm seul.

17.50 m²

sur mesure seul. Fr. 19.50 m²

MIRA-FLOR

100% Nylon (NYLSUISSE), avec trame synthétique et semelle en mousse compacte. A dessin chiné donc peu salissant. Couleurs: beige, cognac, or et olive.

en largeur originale de 400 cm seul.

23.50 m²

sur mesure seul. Fr. 27.- m²

MIRA-SUISSE®

100% Nylon (NYLSUISSE), avec trame synthétique et semelle en mousse compacte. Pour les plus grandes exigences! Couleurs: rouille, cognac, or foncé, or clair, vert, bleu, beige et gris. en largeur originale de 420 cm seul.

25.50 m²

sur mesure seul. Fr. 29.50 m²

Toujours de 30 à 90% de rabais sur coupons de tapis. Enorme choix de coloris et de dimensions. Saisissez l'occasion!

Demande sans engagement

Je désire des échantillons gratuits prix env. /m² couleur _____
 Je désire des échantillons et une offre par votre conseiller-mètreur

Mme
Mlle
M.

rue/no:

no postal/domicile:

Tél.: _____ 833-74

A envoyer à Pfister Ameublements S.A., 5034 Suhr

Dans notre grand Centre du Tapis

Vous avez à choix 180 collections et 2400 teintes de moquettes ● vous trouvez les moquettes de qualité les plus avantageuses ● vous êtes conseillés par des experts ● vous avez la garantie du spécialiste ● vous pouvez faire poser votre moquette par nos spécialistes ● vous pouvez payer comptant jusqu'à 90 jours ou par acomptes ● vous pouvez acheter rideaux, tissus d'ameublement, couvertures de laine, tapis d'Orient ou tapis à la machine, et en plus: restes de toutes dimensions de moquettes sans défaut toujours cédés avec un rabais de 30-90%! ● vous recevez de l'essence gratuite ou billet CFF bonifié pour tout achat à partir de Fr. 500.-

Vous ne trouverez à nulle part tous ces avantages à la fois: nous serons enchantés de vous souhaiter la bienvenue à notre grand Centre du Tapis!

est aussi
Pfister
ameublements sa
votre
spécialiste
en tapis

NEUCHÂTEL Terreaux 7
Tél. 038-257914

BIENNE Place du Marché-Neuf
Tél. 032-422862

● LU à p. de 13.30 h
● JEUDI jusqu'à 21 h

Avry-Centre AVRY près
Fribourg

● LU 13.30-20 h
● MA-VE 9-20 h
SA 8-17 h

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ S.A.

2068 HAUTERIVE - NEUCHÂTEL

cherche :

- RESPONSABLE pour son atelier de fabrication de pièces détachées, à Hauterive-Neuchâtel.
- RESPONSABLE pour section des presses, Atelier de fabrication de Sonceboz.
- MÉCANICIENS pour ateliers à Sonceboz et à Hauterive-Neuchâtel.
- CONTROLEUR pour différents contrôles en cours de fabrication, pour atelier de fabrication de Sonceboz.

Téléphoner au No (038) 25 88 41.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ S.A.
2068 HAUTERIVE

Le jeune directeur de notre maison d'édition, agence de Neuchâtel, désire associer son dynamisme à celui d'autres

jeunes collaborateurs (trices)

pour l'organisation et la réalisation d'un travail d'équipe.

Ces postes, dont l'indépendance exige conscience professionnelle et esprit d'initiative, offrent divers avantages :

- voyages dans toute la Suisse romande
- voiture à disposition
- salaire fixe
- conditions sociales d'avant-garde

Notre permanence se fera un plaisir de vous donner rendez-vous au No (038) 24 22 03 de 10 h à 14 heures.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Pour plusieurs secteurs de
production

nous engageons des

OUVRIERS

pouvant être formés sur diverses installations.

Vous aurez la possibilité de vous spécialiser, selon vos capacités individuelles, en vue d'occuper par la suite des postes à responsabilité dans nos différents ateliers.

Introduction au poste de travail assurée par les soins de l'entreprise.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Veuillez vous adresser, soit par téléphone, soit personnellement, pendant les heures de travail de la fabrique à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 386

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

Prison interdite à la presse !

Il faut croire que, désormais, les prisons du canton de Berne, officiellement dénommées « établissements d'exécution des peines et mesures à l'égard d'adultes », n'accueilleront plus les représentants de la presse, sauf s'ils se sont rendus coupables de quelque délit, auquel cas les portes leur seront largement ouvertes.

Un journaliste biennois, Peter L. Rothenbühler, est en train de faire une enquête portant sur la profession de gardien de prison, enquête qui l'a déjà conduit dans divers établissements pénitentiaires d'autres cantons.

Désireux de visiter la prison de Bienne et de s'entretenir avec son personnel, éventuellement avec les détenus, il s'était adressé à la direction cantonale de la police. A une première demande, on lui répondit que les employés de cette prison étaient essentiellement des membres du corps de police et non de gardiens civils, qu'ils ne pouvaient donc pas donner une idée de la profession de surveillant.

Cette excuse parut quelque peu inconsistante à notre homme, qui répéta sa demande.

CONDAMNATION SANS APPEL

Le 21 août, il reçut une seconde réponse négative. Le refus se fondait cette fois sur un motif tout autre : « Sur la base des expériences faites ces dernières années, nous ne croyons plus en une information objective de la presse, de la radio et de la télévision sur les problèmes de l'exécution des peines et mesures. Aujourd'hui

encore, nous ne pouvons donc pas donner suite à votre désir de visiter la prison de district de Bienne et de vous entretenir avec le chef de celle-ci ».

A ce propos, M. Rothenbühler nous a déclaré ce qui suit : « Mon enquête ne vise nullement à discréditer qui que ce soit. Ce que je sais jusqu'ici semble montrer que ces gardiens ou surveillants devraient être mieux préparés, disposer d'une formation plus complète, à laquelle l'autorité devrait consacrer les dépenses nécessaires ».

A Zurich, les autorités chargées de l'exécution des peines m'ont autorisé sans la moindre difficulté à visiter l'établissement de Regensdorf, où j'ai même pu prendre des photographies et m'entretenir avec des prisonniers. De même le canton de Vaud a répondu favorablement à ma demande de visiter le pénitencier de Bochuz et les autres prisons du canton.

Ce qui me semble fâcheux dans cette affaire, c'est que, désormais, le public soucieux d'être renseigné sur le régime pénitentiaire de notre canton ne pourra plus guère se fonder que sur les communications officielles et les déclarations d'anciens détenus. »

On peut admettre que, dans certains cas, entre autres (peut-être) de propos du « Foyer d'éducation » de Préles, des journalistes se soient fondés sur les déclarations des pensionnaires plutôt que sur celles du personnel.

Mais, sans vouloir toucher au principe de la détention — seule

mesure imaginée jusqu'ici pour freiner la criminalité — je pense que l'opinion publique a le droit de savoir ce qui se passe dans les établissements pénitentiaires, même (et surtout) si l'information devait révéler des insuffisances.

UN PERSONNAGE LOUCHE

Il y a deux ou trois ans, pour illustrer une chronique, j'eus l'idée d'aller photographier la façade de la prison de Bienne, derrière la Préfecture (rue de l'Hôpital). A peine avais-je eu le temps de braquer mon appareil que je fus interrompé par un agent, qui me demanda mes papiers, doutant de ma qualité de journaliste et ayant bonne envie de me confisquer la caméra, pensant peut-être que je comptais quelque mauvais coup. Il finit par me conduire devant le préfet, qui voulut bien se porter garant de mon honorabilité. Je ne vis donc l'intérieur de la prison ni comme reporter, ni comme détenu.

En toute naïveté, il me semble que, dans mon cas comme dans celui de M. Rothenbühler, on pouvait s'attendre à une attitude différente de la part de l'autorité. Même sans faire partie d'une « certaine presse » on devrait avoir le droit de photographier un bâtiment public. Et si, dans le but d'informer le public, un journaliste souhaite visiter une prison, on ne devrait pas lui mettre des bâtons dans les roues. On pourrait réellement finir par croire qu'il s'y passe des choses que le public doit ignorer.

R. WALTER

CONGRÈS EUROPÉEN À MACOLIN :

L'enseignement du sport à l'école

Cette semaine se tient à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin le 6ème congrès international pour une éducation physique contemporaine. Cette année, le thème touche aux problèmes épineux de l'enseignement du sport à l'école et plus particulièrement dans les degrés supérieurs. « Les buts de l'enseignement et les méthodes appliquées correspondent-ils aux formes de vie et aux tâches de la jeune génération ? » : c'est là une des questions posées aux quelque 150 participants. Les délégués viennent d'Autriche, d'Allemagne fédérale, de Hollande et de Suisse. Quelques invités (Belgique, Japon et Venezuela) participent aux débats.

Leur programme ? Déjà définir quelle est la situation actuelle du sport auprès de la jeunesse et quels seraient les moyens propres à obtenir un enseignement sportif capable de la motiver à longue échéance. Cette motivation une fois acquise, il serait plus facile de faire de ces jeunes des « sportifs à vie ». Un deuxième débat était consacré à la définition des moyens adéquats pour atteindre les buts fixés. Ici se confrontent les divergences d'opinions qui se créent lorsque pédagogues, sociologues, psychologues, médecins, élèves et professeurs remettent en question les thèmes brûlants comme celui de l'autorité du maître, la participation de l'élève, etc. La journée de mercredi a été consacrée à une expérience pratique : à l'aide de classes venues de Bâle, Zurich, Berne et Bienne, les délégués ont tenté de mettre en pratique les théories élaborées au cours des débats. La critique des élèves et des professeurs qui se sont prêtés à cette expérience sera certainement intéressante.

Selon M. Kaspar Wolf, directeur de

l'école, on constate qu'il est de plus en plus difficile ces dernières années d'enthousiasmer la jeunesse au sport, que les critiques face à un enseignement rigide et autoritaire deviennent virulentes. Selon lui, une nette tendance vers les performances, donc contre la compétition se fait sentir chez les jeunes. M. Wolf préférerait voir dans la pratique du sport un élément de coopération, pouvoir développer chez les jeunes le sens de l'équipe plutôt que l'appât du gain comme c'est souvent, et malheureusement, le cas dans certains sports. Des délégués voient également dans le sport une occasion unique de développer chez les jeunes des qualités nécessaires à leur vie future : endurance, habileté, développement des réactions en sont les signes les plus tangibles. Mais il y a aussi les effets secondaires tels que l'augmentation de la créativité, l'émancipation, le « fair-play », toutes qualités indispensables à l'école de la vie.

NETTEMENT INSUFFISANT

M. Rijdsdorp, le Hollandais qui préside le groupe de travail pour une éducation physique contemporaine, a fait un bref historique des précédents congrès. C'est à la suite de la Seconde Guerre mondiale que s'est formé ce groupe. Son but : rechercher une modernisation du style de l'enseignement sportif. Ces congrès ont lieu tous les

quatre ans dans chacun des pays membres. La continuité est le propre des thèmes choisis : le sport de la prime enfance aux degrés supérieurs. Cette année, c'était au tour de la Suisse d'accueillir les délégués et c'est la Société suisse des maîtres de gymnastique, dont le président est M. Albert Muller, du Gymnase de Neuchâtel, qui a été chargée de l'organiser, le congrès étant dirigé par M. Fritz Pieth, responsable de la formation de maîtres d'éducation physique à l'Université de Bâle.

Quels enseignements en tirer pour la Suisse ? Avec trois heures de sport obligatoires prévues au programme scolaire, il est impossible, selon les experts, de motiver les élèves. Il faut donc trouver d'autres possibilités et là, l'échange des expériences faites dans les autres pays devient important. Les responsables plaident de grands espoirs. En effet, depuis quatre ans, il est possible, selon la Constitution, de mettre sur pied des cours facultatifs de sport. Un développement considérable de ces cours a eu lieu l'année dernière, la Confédération et les cantons ayant versé plus de deux millions de fr. de subvention aux écoles voulant encourager le sport facultatif. Dans le canton de Bâle, les jeux, l'aviron, le badminton, le canoë, le judo et le tennis sont devenus les sports favoris de la jeunesse.

M.E.

Impossible de se séparer de la belle américaine : sept mois de prison !

Le tribunal de district s'est occupé d'un cas d'abus de confiance portant sur une somme de 5000 francs. F.B., né en 1950 et domicilié à Bienne, mécanicien sur voiture, a été condamné à sept mois d'emprisonnement moins 72 jours de préventive. Il bénéficiera du sursis pendant quatre ans et devra verser 710 fr. de frais. De plus, un jugement antérieur a été révoqué : il s'agissait d'une peine d'emprisonnement de deux mois que F.B. devra subir puisqu'il est récidiviste.

F.B., vendeur de voitures à ses heures, avait pris en charge la vente d'une voiture américaine. L'acheteur escompté s'étant désisté, F.B. en profita pour utiliser la voiture pour passer ses vacances en Italie. Seulement, au lieu de rentrer, F.B. partit (avec sa voiture américaine) en France ! Le propriétaire du véhicule porta plainte et F.B. finit par acheter l'objet litigieux.

ces en Italie. Seulement, au lieu de rentrer, F.B. partit (avec sa voiture américaine) en France ! Le propriétaire du véhicule porta plainte et F.B. finit par acheter l'objet litigieux.

Piéton mortellement blessé

Vers 14 h 40, un piéton a été renversé par un cycliste à la hauteur du numéro 44 de la rue du Marché-Neuf. Grièvement blessé à la tête, cette octogénaire, une habitante de Bienne, a été transportée à l'hôpital de l'Isle, à Berne, où elle devait décéder dans la soirée.

FRIBOURG

Incendie intentionnel au Bry

Un pauvre diable condamné mais il lui reste un espoir...

Le 19 juin, vers 18 heures, un homme de 48 ans, domicilié à Villars-d'Avry, pénétrait dans la ferme occupée par une femme seule, au Bry. Il avait bu une forte quantité de pomme et était très excité. Il se rendit dans la cuisine, où la femme allumait son fourneau. Ebahie et effrayée, celle-ci fut insultée par l'intrus (qu'elle connaissait pourtant) qui lui réclama divers objets et la menaça avec une fiasque remplie de mazout. L'habitant put s'enfuir, tandis que l'homme brisait la fiasque contre un mur et brouillait le feu au mazout. Hier, devant le tribunal criminel de la Sarine, l'homme n'a pas nié avoir voulu provoquer l'incendie. Son intention première était de mourir dans les flammes. Celles-ci ayant éclaté, il aurait soudain retourné ses esprits et tenté d'éteindre le feu. L'habitant, voyant de la fumée sortir de chez elle, avait demandé l'aide du propriétaire de la ferme et celui-ci, avec le concours de son frère, avait pu intervenir sans trop de retard et maîtriser le foyer.

L'incendiaire a connu une enfance très malheureuse qui le marqua pour

toujours. Une bêtise commise en 1960 lui avait valu huit mois d'emprisonnement, commués en un internement qui dura trois ans. Ensuite, jusqu'en 1973, il n'eut pour tout domicile qu'une place où se coucher dans... la porcherie de son frère ! Il fut ensuite installé dans une caravane, à l'écart du village, sans eau ni électricité. Se sentant rejeté par la société, le malheureux ne trouva d'autre moyen d'en sortir que de « faire une imbécillité » pour qu'on s'occupe enfin de lui...

Le tribunal a tenu compte des circonstances du drame et il a condamné l'homme, pour incendie intentionnel, à quatre mois d'emprisonnement dont à déduire quelque trois mois de préventive subie. Que fera le pauvre hère ? A la suite de l'incendie, sa caravane a été installée à l'intérieur du village. C'est précisément ce qu'il avait vainement souhaité auparavant. De plus, l'autorité tutélaire a été invitée à prendre des mesures qui puissent favoriser la réintégration de l'homme dans la société. Il reste donc un espoir... M.G.

Les socialistes fribourgeois demandent une vraie réforme des finances fédérales

« Il est inadmissible que la Confédération continue à être, sur le dos des travailleurs, un Etat pauvre au milieu d'un peuple riche », dit le comité directeur du parti socialiste fribourgeois dans la résolution votée lors d'une récente séance. Le PSF s'élève contre les décisions du Conseil fédéral annoncées à Fribourg par M. Chevallaz. Il y a d'autres moyens de redresser la situation financière de la Confédération : impôt sur la richesse et harmonisation fiscale intercantonale.

Le PSF demande aux mandataires socialistes de s'opposer aux hausses frappant de manière linéaire à la fois l'usager des PTT et des CFF, l'automobiliste et le locataire. En particulier, l'augmentation des huiles de chauffage, s'ajoutant à l'explosion des prix que nous vaut l'anarchie due à l'économie de marché, est totalement inacceptable. Le PSF est conscient de la faiblesse des moyens dont dispose la Confédération. Il conviendrait alors « de réformer la fiscalité de manière socialement juste, ainsi que le propose l'initiative socialiste en faveur d'un impôt sur la richesse et l'initiative sur l'harmonisation fiscale intercantonale ».

Avec les secrétaires des préfectures

(c) Comme chaque année, les secrétaires de sept préfectures du canton ont été sous la présidence de M. Albert Genoud, syndic de Châtel-Saint-Denis. Ils ont entendu un rapport de M. André Genoud, chef de service de la direction de l'intérieur, et visité le centre électrique de l'Etat et l'office cantonal de statistique. MM. Pierre Dreyer, conseiller d'Etat et aux Etats et Laurent Butty, préfet et conseiller national, ont accompagné les secrétaires de préfecture à leur déjeuner en campagne.

BULLE

Retrouvailles

(c) La première assemblée de l'amicale de la compagnie II/15 s'est déroulée dimanche à Bulle sous la présidence du sergent-major Albert Schmidt, président des écrivains fribourgeois. L'amicale, fondée l'an dernier, compte une soixantaine de membres, anciens de la « mob » de 1939-1945 qui ont fraternisé autour d'un menu de bénihoïn.

JURA - JURA - JURA

Un Jura de deux demi-cantons? Pourquoi pas?

Trois mois après le plébiscite qui donna naissance au canton du Jura, et quelques mois avant le second scrutin qui risque fort de faire éclater les districts, chacun s'interroge sur la manière la meilleure de sauvegarder l'unité jurassienne. Certains ont la capitale découverte dans un Jura dont la capitale serait Moutier. D'autres pensent à une intervention de la Confédération. Le nouveau groupement politique « Forum », de la Neuveville, lance pour sa part l'idée de la création de deux demi-cantons.

Il serait plus juste de dire « relance », car cette proposition a déjà été faite à plus d'une reprise. En 1965, le procès-verbal confidentiel d'une séance tenue par un groupe de travail attaché au département politique fédéral était tombé dans les mains des dirigeants du Rassemblement jurassien qui ne s'étaient pas fait faute de la diffuser largement. La séance était consacrée au problème jurassien, en particulier à la recherche de solutions acceptables pour les différentes parties en cause. Y participaient des ministres, des conseillers nationaux, des professeurs, des ambassadeurs, un ancien conseiller fédéral.

DEUX DEMI-CANTONS

Selon M. Luthy, l'ancienne partie du canton de Berne, qui représente effectivement l'ensemble de la tradition, de la substance et de la masse véritable de

Berne, demeurerait évidemment le canton de Berne et un canton à part entière. A côté de cela, on créerait un nouveau canton, ou mieux, un double canton du Jura qui serait formé, selon l'exemple des deux Appenzel ou d'Obwald et Nidwald, en deux demi-cantons Cis- et Transjurassiens (sud et nord). Les Jurassiens devraient s'organiser de manière indépendante dans chaque demi-canton, trouver un accord pour régler leurs relations et de voter peut-être un jour à la réunification, lorsque seront surmontées les rançunes actuelles. « Cette solution, qui semble abstraite et schématisée, est peut-être la seule qui puisse surmonter la tension jurasso-bernoise et celle à l'intérieur du Jura, au point que personne ne serait violenté ! Elle correspondrait à l'histoire, à la géographie et à la complexité linguistique, politique et confessionnelle de la région ».

DROIT D'OPTION POUR LAUFON

« ... En ce qui concerne le district de Laufon, tenu à l'écart de cette solution, on lui octroierait volontiers un droit d'option pour Bâle ou Soleure par exemple. (...) Sur le plan du droit public, cette organisation nouvelle paraît certes compliquée, mais elle est le seul schéma politique qui soit possible d'imaginer. Elle serait en tout cas incomparablement plus compréhensible, plus simple et plus claire que tout ce qui a été avancé sur le marché depuis bientôt vingt ans en fait de tentatives de compromis. » « ... Une telle solution pourrait avoir pour résultat de sortir les esprits, dans le Jura même, de l'impasse désespérée dans laquelle ils se trouvent actuellement, de dépasser les bravades

Au Grand conseil bernois Un magistrat jurassien contesté

La journée d'hier au Grand conseil bernois a été essentiellement consacrée aux élections et à l'assermement des membres de la Cour suprême et du tribunal de commerce. Une surprise pourtant au cours de ces élections : M. Gabriel Boïnay, président du PDC jurassien, n'a pas été réélu au premier tour de scrutin comme juge à la Cour suprême. Un second tour de scrutin l'après-midi a confirmé la réélection de M. Boïnay par 56 voix contre 41. Les députés ont adopté une modification de la loi sur les écoles techni-

ques cantonales dont le but est d'alléger les charges des trois communes sièges d'un technicum cantonal. Ainsi, ces communes n'auront plus qu'à prendre à leur charge le quart (au lieu du tiers) des dépenses de fonctionnement. Les 21.000 bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS-AI recevront une allocation unique en compensation du renchérissement (coût présumé : environ 4,5 millions de fr., dont 50 % à la charge de la Confédération). Alors que les socialistes demandaient que, seules, les personnes dont le revenu annuel brut du travail dépasse

Le second plébiscite aura-t-il lieu le 15 décembre?

La fraction socialiste du Grand conseil a pris position hier sur l'organisation d'une nouvelle consultation populaire dans les districts de Courtelary, la Neuveville et Moutier. La fraction socialiste demande que cette consultation ait lieu le 15 décembre. La fraction socialiste a pris cette décision « en se basant sur l'article 7 de l'additif constitutionnel et sur la situation politique actuelle du Jura ».

stériles et les imputations mutuelles de trahison envers le pays et la partie, et de permettre un débat entre Jurassiens sur une forme concrète de vie commune qui serait débarrassée d'hypothèses, débat qui seul peut tirer un trait sur les querelles du passé et poser les vrais jalons d'une clarification.

Ces idées ont été lancées le 20 novembre 1965. On conviendra qu'elles n'ont pas vieilli. La solution préconisée par le professeur Luthy, reprise hier par le groupement « Forum » de la Neuveville, est aujourd'hui plus qu'hier encore de nature à résoudre le problème du Jura et, par surcroît, celui de l'unité jurassienne.

UNE SOLUTION POUR LE SUD COMME POUR LE NORD

On aurait tort de penser que la solution des deux demi-cantons ne trouvera des partisans que dans le Sud du Jura.

En effet, il existe dans le Jura-Nord un nombre considérable de citoyens et de citoyennes qui ne demandent pas mieux que de larguer certains districts du sud, celui de Courtelary en particulier. Un canton du Jura-Nord avec une partie du district de Courtelary et Moutier leur suffirait amplement. Ces gens-là, plus nombreux qu'on ne le croit, s'accommoderaient fort bien et avec plaisir d'un demi-canton du Jura-Nord. Dans le sud également, on trouvera sans doute bon nombre de partisans d'un Etat autonome du sud, dans lequel ce nord, que l'on semble craindre si fort, n'exercerait aucune influence. Mais les nombreux ressortissants bernois établis dans le sud, ainsi que les milieux de l'U.P.J., voudront-ils étudier une solution qui les couperait de Berne ? C'est la question qui se pose.

Du côté autonomiste, en tout cas, l'idée relancée à la Neuveville ne rencontrera aucune opposition. Au contraire, le R.J. avait proposé officiellement à la commission Petitpierre, il y a quelques années, d'étudier la suggestion du professeur Luthy. D'autre part, les dirigeants du R.J. ont clairement laissé entendre à plus d'une reprise ces derniers temps, qu'ils sont prêts à discuter n'importe quelle proposition, pourvu qu'elle ménage l'unité du Jura. L'idée des deux demi-cantons est de celles-là et, personnellement, on souhaite qu'elle fasse le plus rapidement possible son chemin.

BÉVI

En avant-dernière page : un « appel aux Biennois »

Un lièvre (raté) qui leur coûtera cher...

(c) Récentement, des gendarmes et gardes-chasse d'Ajoie, ont appréhendé deux habitants de Courgenay et un de Mécourt, récidiviste, qui chassaient de nuit au moyen des phares de leur automobile, dans la région de Courgenay. Ils ont reconnu avoir tiré un lièvre... mais un lièvre qui court encore, car ils l'ont raté ! Les trois hommes auront à répondre de délit de braconnage.

ASSA s'installe à Delémont

Depuis l'implantation d'une agence à Moutier, les Annonces Suisses S.A. « ASSA » ont connu un développement rapide et réjouissant dans le Jura, conforme du reste à l'expansion générale de l'entreprise. Cette importante société suisse de publicité qui dispose d'un réseau de 23 succursales et agences dans notre pays et de représentations dans le monde entier, a estimé indispensable maintenant sa présence dans le centre commercial et industriel qu'est Delémont, dans un Jura en pleine expansion.

Les Annonces Suisses S.A. « ASSA », créées par des éditeurs de journaux, ont toujours été le trait d'union entre la presse et l'économie. Cette nouvelle succursale située au cœur de la ville, rue du 23 juillet, mettra au service de la clientèle des agences les services traditionnels des agences de publicité, assortis autant d'esprit de coopération que de dynamisme.

Depuis quelques années, ASSA a diversifié ses services, pour prendre des options dans tous les domaines de la communication et de l'économie publicitaire, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Pour répondre aux besoins du

marché de la publicité, elles mettent à disposition des spécialistes capables de mener à bien, à côté des problèmes de sélection des medias et de transmission d'annonces, la gestion de budgets pour la Suisse et l'étranger, les tâches de conseil en publicité, les relations publiques, les études de marché et sondages d'opinion, la création graphique, la sélection de cadres et de personnel ou le dépôt de brevets et marques.

C'est dans cette optique que la nouvelle succursale de Delémont, dirigée par M. Franz Kamber, met dès maintenant à disposition de la clientèle du Jura un service technique local qui lui permettra d'en réaliser tous ses projets de publicité, ententes, marques, sujets, annonces, prospectus, affiches, présentoirs. Ce service bénéficiera des qualités et de l'imagination créative de M. Francis Rais, graphiste delémontain bien connu.

Ces prestations nouvelles sur le plan local compléteront ainsi les activités des départements spécialisés d'ASSA à Genève et à Zurich qui se consacrent déjà aux études et recherches en matière publicitaire et graphique comme au choix des medias.

EMER

De la bonne chanson aux Rangiers

La bonne chanson française a toujours droit de cité dans le Jura. Parfois, ce n'est que pour une heure ou deux, le temps d'un tour de chant. Ce fut le cas, à la fin de la semaine dernière, avec Guy Béart qui reçut, à Delémont, un accueil à la mesure de son immense talent. Parfois, pour notre plaisir, elle s'installe pour un grand mois dans l'un ou l'autre des vallons. Actuellement, Bob Castel et Jean-Pierre Réginal, chaque soir durant ces quatre prochaines semaines, jouent et chantent aux « Quatre Vents », aux Rangiers, quelques-unes de leurs musiques et de leurs chansons les plus belles. Bob Castel et Jean-Pierre Réginal ? Les habitués du cinéma ou de la télévision savent qu'ils ont signé, pour n'en citer qu'une, la musique d'un des derniers feuilletons télévisés en Suisse romande : « Le fils du ciel ». Il est vrai que des vedettes comme Annie Cordy, Gergette Lemaire, Petula Clark ou encore Marcel Amont ne nous ont pas toujours dit qu'ils interprétaient aussi de très belles œuvres. Pianiste et accordéoniste virtuose, Bob Castel est aussi un chanteur-compositeur. Quant à Jean-Pierre Réginal, dont le talent a été consacré par un

Grand prix de la chanson, c'est un poète dont la belle voix chaude est un service de chansons souvent tendres, parfois nostalgiques, toujours belles.



Bob Castel (à gauche) et Jean-Pierre Réginal.

PARQUET SOL
 PHILIPPIN & ROGNON
 Maurice ROGNON, succ.
PARQUET LINOLÉUMS
 Ponçage Imprégnation Réparation
PLASTIQUES
TAPIS DE FONDS
 tendus ou collés
 Moquette - Bouclé - Tutting
 Siftor - Stammflor, etc.
 Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
 Tél. 25 52 64

La visite du Comptoir risque de vous coûter plus cher que l'entrée seulement.

therma
DESIGN 4000

Therma y présente, en effet, pour la première fois en Suisse, son programme de cuisinières et de fours, entièrement redessiné, dans le Design 4000. C'est le confort le plus raffiné dans la cuisine sous une forme exclusive.

Exposition, conseils, vente et service:
 1204 Genève, 13, rue de la Rôtisserie, Tél. 022 21 40 44 1020 Renens, 60-62, rue de Lausanne, Tél. 021 35 14 21

Hall 36, stand 3616.

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS
 VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
 DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

EVIER en pierre, fourneaux ronds anciens. Tél. (038) 46 15 95, le soir.

1 POUSETTE TRES BON ETAT, 1 machine à laver SOBAL CALOR 1,5 kg, état neuf. Téléphone 24 77 62.

4 PNEUS neige, montés sur jantes, Taunus 12 M, 150 fr. les 4, année 1966. Tél. 25 86 62.

RIDEAUX voile blanc 1 x 11,70 m, 2 x 7,50 m, haut. 2.15 m+rideaux décoration en 120 cm large; 1 lustre style à 5 branches, 1 armoire à souliers et 1 buffet de cuisine en formica. Tél. 31 61 95.

COLLECTION 7500 cartes postales. Téléphoner aux heures des repas au 33 17 83.

4 ROUES aluminium pour Fiat 124 coupé, 120 fr. pièce. Tél. (038) 25 31 79, 12 à 14 heures.

VELOMOTEUR Allegro-Puch, 2 vitesses, bon état. Tél. 31 41 79.

CUISINIÈRE à gaz moderne, 4 feux, four, avantageux, cause déménagement. Téléphoner heures des repas ou soir, au 25 89 34.

1 TABLE CUISINE, 3 tabourets, 1 gaz avec four, 1 armoire 2 portes, 1 lavabo-commode. Côte 33, 2me étage.

BATEAU A VOILE Finn, 1300 fr., complet, nécessite retouches. Tél. 41 17 25.

COMMODE, bois clair, hauteur 80 cm, état neuf. Tél. 41 31 25.

CONGELATEUR 120 litres, état de neuf. Tél. 31 38 38.

AU PLUS OFFRANT, grand buffet de service, en parfait état, plaqué noyer et ronce de noyer. Téléphone 33 34 29, dès 18 heures.

MACHINE A LAVER automatique, 3 kg, enregistreur, disques. Tél. 24 42 06, dès 19 heures.

VETEMENTS DE GROSSESSE, taille 38-40, style boutique, bas prix; robe de mariée. Tél. 31 62 81.

CANAPE Napoléon; tapis laine rouge dégradé, 2 x 3 m; robe de mariée, taille 38. Tél. (038) 53 36 80.

PIED D'ACCORDEON, bon état. Tél. 25 70 74, heures des repas.

POUSSETTE MODERNE, couleur vert olive, état de neuf, prix: 150 fr. Tél. 51 28 33.

2 FAUTEUILS PIVOTANTS, canapé-lit et table; 950 fr. Tél. 33 34 94.

VESTE EN DAIM, bleu marine, taille 38, parfait état. Tél. 31 40 10.

ARMOIRE MURALE noyer, neuve valeur: 4000 fr. cédée à 2500 fr.; salon avec table, neuf, valeur: 5800 fr. cédé à 4800 fr. Téléphone 33 11 93.

HABITS DAME, mode jeune, tailles diverses. Tél. 31 25 91, repas.

UN SALON - salle à manger, état de neuf. Tél. 31 46 86.

ROBES et 1 ensemble de grossesse, taille 42-44, + 1 robe de baptême. Tél. (038) 24 59 80.

MACHINE A LAVER 5 kg, 220 v., 350 fr. Téléphone 31 37 18.

MAGNIFIQUE ROBE DE MARIÉE, taille 36-38, longue, prix intéressant. Tél. 25 45 70.

A louer

CHAMBRE indépendante, près université. Téléphone 24 21 01.

MOTIERS, APPARTEMENT 3 pièces, chauffage général. Tél. (038) 61 10 14.

SAINT-BLAISE, belle situation, partie de logement meublée: chambre, cuisine, bains. Dès octobre. Faire offres sous chiffres EN 2346 au bureau du journal.

A MARIN, rue des Indiennes, chambre meublée à 1 ou 2 lits, eau chaude et froide, salle de bains ou douches communes, sans cuisinière. Fr. 180.— ou 240.— par mois. Tél. (038) 33 51 51.

IMMEDIATEMENT, CHAMBRE indépendante à jeune homme, eau chaude, chauffage central, à proximité de la gare, Bellevaux 2. Tél. 25 15 90.

JOLIE CHAMBRE indépendante, soleil, bains, chauffage, à demoiselle. Tél. 25 69 29.

CORNAUX, APPARTEMENT 3 pièces, tout confort, 435 fr. charges comprises. Téléphone 47 12 75, le matin.

CHAMBRE INDEPENDANTE à monsieur. Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

GRANDE CHAMBRE, confort. Tél. 31 38 38.

STUDIO MEUBLE, 2 lits, cuisine, séjour, salle de bains, ouest de la ville, pour le 24 septembre 1974; 425 fr. + charges. Téléphone 24 76 58.

PESEUX, chambre indépendantes, chauffée, bain, libre immédiatement. Tél. 31 20 30.

BELLE CHAMBRE tout confort, centre ville, bord lac. Tél. 25 76 53.

BOUDRY, joli logement, 2 chambres, confort, dès 24 septembre, 320 fr. Tél. 33 36 07.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

URGENT. Grand studio meublé, tout confort, près du centre. Tél. 25 09 36.

MARIN, à monsieur, chambre meublée, indépendante, part à la salle de bains, 170 francs. Tél. 33 17 50 - 33 20 35.

PETITE CHAMBRE indépendante, au-dessus de la gare, pour le 15 septembre. Téléphone 24 27 80.

JOLIE CHAMBRE avec tout confort, libre pour le 15 septembre. Tél. 25 68 15.

APPARTEMENT deux pièces, tranquille, Valengin, 24 septembre, loyer: 245 fr. charges comprises. Tél. (038) 36 14 01, dès 20 heures.

CHAMBRE indépendante ou pied-à-terre, libre immédiatement. Tél. 25 61 14.

CHAMBRE INDEPENDANTE, à deux lits, part à la cuisine, près université. Tél. 24 21 01.

CHAMBRE indépendante, près université. Tél. 24 21 01.

Demandes d'emplois

EMPLOYE DE COMMERCE, 24 ans, cherche nouvel emploi. Entrée immédiate ou à convenir. Tél. (038) 25 54 73, de 10 à 12 heures.

DEUX JEUNES GENS désirant travailler dans la même entreprise cherchent places de chauffeur et aide-chauffeur, permis A et D. Adresser offres écrites à NV 2317 au bureau du journal.

SECRETARE sténodactylo expérimentée cherche place à mi-temps, région Neuchâtel, libre début novembre. Adresser offres écrites à AH 2305 au bureau du journal.

JEUNE GARÇON, 14 1/2 ans, cherche travail pour le mercredi après-midi et le samedi tout le jour. Tél. 33 51 56.

JEUNE DAME aimant les chiffres cherche travail à mi-temps, ou à domicile. Adresser offres écrites à IS 2350 au bureau du journal.

TRAVAIL QUELCONQUE EST CHERCHE, pour 2-3 mois ou plus longtemps, avec possibilités de perfectionner ses connaissances françaises, anglais, allemand, italien, soudeur de métier. Adresser offres écrites à HR 2349 au bureau du journal.

DEUX JEUNES FILLES suédoises, de 19 ans, cherchent d'urgence places au pair, en ville. Téléphoner au 57 16 54 ou 46 12 68.

DUO OU TRIO cherche engagement; musique variée. Tél. 25 70 74, heures des repas.

JE GARDERAI ENFANT pendant heures de travail, région Serrières. Tél. 31 61 36.

NORMALIENNE aimant les enfants cherche travail du: 7 au 18 octobre. Téléphone 42 17 38.

PERSONNE CHERCHE TRAVAUX DE BUREAU à domicile, quelques heures par semaine. Tél. (039) 35 12 38.

GENTILLE MAMAN garderait enfant, journée ou semaine, bons soins assurés. Téléphone 41 31 25.

Demandes à acheter

FOURNEAU, TYPE ESKIMO, en bon état. M. Rusconi, tél. (038) 24 45 55.

POUPEES, CHEVAUX DE BOIS, tous jouets avant 1930. Prix intéressant. Pour collection-musée. Déplacements partout. Tél. (039) 23 86 07 ou 23 05 05.

UN SECRETAIRE, table ronde avec pied central, régulateur à poids. Adresser offres écrites à KO 2285 au bureau du journal.

MACHINE POUR LE BOIS, raboteuse-dégaugeuse combinée. Tél. (038) 53 31 62.

Perdus-Trouvés

TROUVE A MARIN, DEUX JEUNES CHATS, un tigré gris, l'autre noir et blanc. Téléphone 33 30 02.

LA PERSONNE qui a pris Bettina, chatte siamoise stérilisée, très attachée à sa famille et à sa maison, est priée de la relâcher immédiatement, rue du Petit-Pontarlier, sinon plainte sera déposée. Cette chatte en mauvaise santé (rescapée du typhus) a besoin de soins spéciaux.

Divers

A DONNER deux petits chats noirs de trois mois et une jeune chatte. Téléphoner au 42 32 01.

BEVAIX. Nous cherchons personne faisant trajet Bevaix - Neuchâtel en voiture le mardi ou mercredi aux environs de 16 h 40, pour amener enfant de 8 ans (voyage simple) contre paiement. Tél. 46 10 50, après 19 heures.

Demandes à louer

CHAMBRE, simple, tranquille est cherchée par monsieur, pour le 16 septembre. Adresser offres écrites à GP 2348 au bureau du journal.

Offres d'emplois

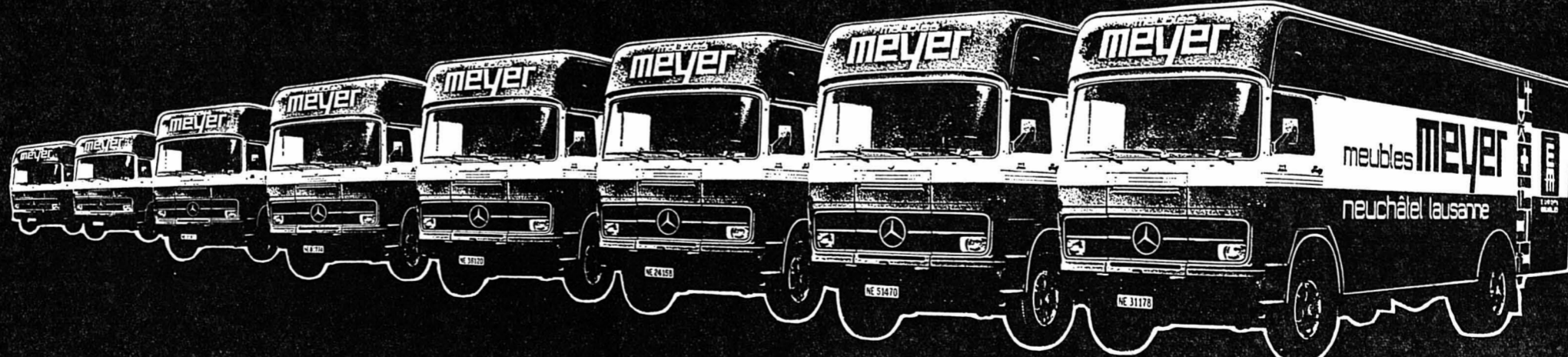
ON CHERCHE ENCORE QUELQUES VENDANGEURS, personnes adultes. Domaine E. de Montmolin Fils, Auvier. Téléphone 31 21 59.

FEMME DE MENAGE est cherchée, 1-2 heures par jour, 5 jours par semaine, quartier Portes-Rouges. Tél. 25 66 78.

Venez choisir votre mobilier dans les grands centres

EUROPE-MEUBLES-MEYER

Les dernières créations de toute l'Europe
 Achats massifs = prix super-avantageux
 Larges facilités de paiement
 Livraisons gratuites dans toute la Suisse



Meubles Meyer, votre distributeur exclusif EUROPE-MEUBLES pour Vaud, Neuchâtel et Genève

meubles MEYER

neuchâtel

fbg de l'hôpital

tél. 038/25 75 05

très robuste
 livrable
 immédiatement



Limousine 1200 Fr. 7950.-

Combi 1200 Fr. 9400.-

Limousine 1500 Fr. 10500.-

Documentation gratuite

Veuillez m'adresser, sans engagement, votre documentation LADA et l'adresse de l'agent le plus proche.

NOM :

ADRESSE :

FAN

Envoyer à SARES S.A., case 22, 1022 Chavannes-Lausanne

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Une des conséquences de l'initiative xénophobe... Perte de 800 à 900 millions annuellement pour l'AVS!

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral s'est réuni mercredi matin pour sa séance hebdomadaire. Le chef du département fédéral de l'intérieur, M. Hans Hurlimann, a indiqué que les conséquences de l'initiative sur la surpopulation seraient une diminution de 500.000 étrangers en Suisse en 1978. Cela signifierait 300.000 travailleurs de moins et une perte de 800 à 900 millions de francs annuellement pour l'AVS. M. Hurlimann a également communiqué les buts futurs fixés par la commission du Conseil national pour l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs: ce sont la recherche, la formation et la prestation de services. Enfin, le chef du département de l'intérieur a indiqué la position du Conseil fédéral quant aux divergences qui existent encore entre les Chambres fédérales en ce qui concerne la loi sur les stupéfiants.

Quant au conseiller fédéral Chevallaz, chef du département des finances et des douanes, il a fourni des indications sur

la situation du marché des capitaux. Pour le dernier trimestre de cette année, les demandes d'emprunt ne s'élèvent pas à moins de trois milliards de francs. M. Chevallaz a cependant indiqué que ces demandes ne seraient satisfaites que jusqu'à concurrence d'un milliard au maximum. Et l'on restera probablement plus près des 900 millions de francs que du milliard.

DECISIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

Le Conseil fédéral a en outre rejeté deux recours qui avaient été déposés, d'une part, par «l'association des riverains de l'aéroport de Genève», la commune de Vernier et d'autres recourants, et d'autre part, par l'Aérosuisse, association faïtère de la navigation aérienne suisse, contre une nouvelle réglementation du trafic aérien nocturne sur l'aéroport de Genève-Cointrin.

Il a approuvé le programme de travail et le budget présenté pour l'exercice 1974-75 par la commission austro-suisse

pour la régularisation du Rhin entre l'embouchure de l'Ill et le lac de Constance.

Il a pris un arrêté concernant l'utilisation de la récolte des fruits à pépins de 1974 et renonçant à fixer des prix minimums ou indicatifs pour les fruits à cidre, du fait qu'on ne prévoit pas d'excédent.

Le Conseil fédéral a adopté un message proposant l'approbation de deux conventions de l'UNESCO, l'une concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, l'autre relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitat de la sauvagine.

Il a encore avancé au 1er octobre prochain la promotion au grade de colonel divisionnaire du colonel brigadier Gehri en qualité de nouveau chef du service de l'adjudance et la promotion au grade de colonel brigadier du colonel EMG Lavanchy, en qualité de commandant d'une brigade de forteresse.

Télévision par câble: déjà la fin des concessions pour émissions expérimentales?

(C.P.S.) La journée d'ouverture de la 55me Foire nationale de Lausanne a été marquée de nombreuses allocutions portant essentiellement sur les qualités de cette grande manifestation populaire et associative. Le président central de l'Association de la presse suisse (APS), M. Franz Felix Lehni, après avoir souhaité le succès que mérite cette exposition nationale, a de surcroît évoqué un sujet particulier: l'avenir de la télévision par câble dans notre pays.

Selon M. Lehni, l'APS considère comme souhaitable qu'on procède encore à d'autres essais pratiques avec ce nouveau moyen de communication. Mais l'APS insiste sur la nécessité de renoncer à la pratique en vigueur jusqu'ici, laquelle consistait à accorder sans plan déterminé des concessions d'émission pour des essais isolés; elle signale aussi qu'il est urgent d'élaborer d'urgence un véritable projet d'expérimentation qui permettrait d'assurer le fonctionnement et l'organisation de la télévision par câble dans le cadre local, en relation avec les autres moyens de communication et compte tenu des conditions régionales.

En considération du fait que la télévision par câble n'est concevable que comme un complément de la presse et non comme sa concurrente, il convient, d'après l'interprétation de l'APS, de prendre comme point de départ pour l'élaboration du projet de la phase expérimentale les conditions ci-après:

1. Nommer une commission indépendante formée d'experts qualifiés au point de vue professionnel, commission qui préparera la phase expérimentale, la prendra en charge et en évaluera les résultats.
2. Exclure pour le financement de la phase d'essai tous les procédés qui pourraient porter préjudice à la presse (interdiction de la réclame).
3. Choisir comme terrains d'essai des régions assez différentes que possible afin de parvenir par la comparaison des résultats à déterminer des conditions de fonctionnement valables en fonction de la presse locale et régionale.
4. Etablir les objectifs des programmes conformément aux besoins et aux conditions de chaque région; toutefois, ces objectifs ne pourront être intégrés dans les dispositions générales relatives aux concessions.
5. Pour le choix des responsables des programmes (concessionnaires), il sera tenu compte des objectifs visés par lesdits programmes, à l'exclusion de tous les intérêts d'ordre commercial.

Le comité central de l'APS est en outre d'avis que le problème de la base

légal de la télévision par câble posé par l'article constitutionnel pour la radio et la télévision ne pourra être résolu qu'après la conclusion d'une phase d'expérimentation. Le projet d'ensemble relatif à tous les moyens de communication et considéré comme nécessaire par le chef du département fédéral des transports, de l'énergie et des communications, devra avoir pour objet la délimitation de la télévision par câble relativement à la presse écrite et aux autres moyens de communication; il devra aussi se référer aux résultats de la phase d'essai. Et l'APS se demande s'il ne conviendrait pas d'attendre, avant d'adopter l'article constitutionnel pour la radio et la télévision, que le projet d'ensemble concernant tous les moyens de communication, y compris un plan établi de manière approfondie pour la télévision par câble, ait pris forme en tant que base déterminante d'une décision mûrement pesée. En tout état de cause, le comité central de l'APS est d'avis que pour la télévision par câble, aucune nouvelle concession d'émission à titre expérimental ne devrait être accordée dorénavant, de telles concessions reposant sur des initiatives privées sans rapport avec un projet d'expérimentation.

Il est convaincu que ce n'est qu'après une sérieuse préparation de la phase expérimentale planifiée que les concessions correspondant aux objectifs du projet et aux conditions d'essai pourront être accordées.

SUITE

Electricité: restrictions prévues

L'évolution de la demande: La demande de courant est en hausse continue malgré les appels à l'économie. Autres agents énergétiques: Le pétrole couvre 80% de nos besoins globaux en énergie. L'électricité pourrait être appelée à un nouvel effort devant le renchérissement des produits pétroliers.

Echanges de courant avec l'étranger: Ceux-ci sont de plus en plus précaires étant donné la croissance des besoins en énergie électrique dans toute l'Europe.

MESURES DE RESTRICTIONS ENVISAGÉES

D'entente avec les autorités fédérales, l'U.C.S. est déjà contenu d'un catalogue des mesures à prendre pour l'exécution pratique d'éventuelles restrictions — ces mesures pourront être différenciées selon la cause des restrictions, leur importance et l'état des disponibilités aux diverses heures de la journée. Elles pourraient consister:

- en un contingentement de la consommation de tous les preneurs (10 à 20% des besoins totaux);
- en une interdiction de certains usages non indispensables et absorbant beaucoup d'énergie (chauffage?);
- en une limitation de la consommation diurne;
- en des coupures de durée par quartiers ou régions.

UN TABLEAU EN NOIR

Pour sa part, le Conseil fédéral, dans son message à l'Assemblée fédérale dresse un tableau en noir de la situation. Il déclare notamment: «L'écart entre la production dans le pays et les besoins pourrait atteindre pendant les hivers 1976-1979 environ 30% des besoins totaux (en calculant par hypothèse avec une augmentation de 5% seulement, le déficit de production serait tout de même de 25%).»

La situation devrait toutefois s'améliorer après la mise en service des centrales nucléaires de Goesgen-Daeniken (en hiver 1977-78 probablement) et des centrales projetées de Leibstadt et Kaiseraugst (deux et trois ans plus tard).

Chacune de ces centrales produira (après les années de mise au point) près de 4 milliards de kilowatts heure par semestre d'hiver. Si l'une d'elles était hors service par suite de panne, la production du pays en énergie électrique diminuerait de 12 à 15%. Pour se prémunir contre la possibilité d'avaries, les entreprises électriques devront conclure

des contrats de participation avec les centrales nucléaires des pays voisins.

DEUX MILLIARDS DE KWH IMPORTÉS EN 1972

Relevons que déjà durant l'hiver 1971-1972 nous avons dû importer près de 2 milliards de kilowattheures pour éviter des restrictions. Or, durant les années qui viennent, il deviendra vraisemblablement toujours plus difficile d'acheter de l'énergie électrique à l'étranger, les pays qui nous entourent connaissant également des difficultés pour répondre à la demande interne.

STRUCTURE DES CONSUMMATEURS D'ÉLECTRICITÉ

Usages domestiques (y compris l'agriculture): 26%. Eclairage public: 1%. Artisanat, bureaux, administrations, commerces, services, distribution d'eau: 27%. Industrie: 37%. Chemins de fer: 7%.

Selon l'arrêté proposé par le Conseil fédéral, celui-ci est autorisé à prendre

toutes dispositions nécessaires pour adapter la consommation aux disponibilités en courant.

L'arrêté est déclaré urgent. La durée de son application serait limitée à six ans et demi. Il deviendrait donc caduc le 30 juin 1981.

Or, au vu des programmes de construction des centrales électriques, et de l'augmentation prévisible de la consommation, le risque d'une pénurie éventuelle d'électricité essentiellement en hiver devrait durer jusqu'au début de l'été 1981.

UNE PRISE DE CONSCIENCE

Le cri d'alarme que constitue l'arrêté fédéral urgent sur notre approvisionnement en électricité est une prise de conscience des énormes besoins des pays industrialisés. Ceux-ci sont engagés dans une course effrénée, aiguillonnée notamment par les besoins colossaux du tiers monde.

L'atome apparaît comme les dangers. La fission nucléaire malgré les panacés

qu'elle implique et le problème des déchets radioactifs, subit un essor prodigieux.

Certes, les savants travaillent à maîtriser la fusion nucléaire qui devrait constituer l'étape suivante de l'évolution technologique de l'industrie atomique. Au contraire de la fission nucléaire, la fusion ne produit pas de déchets radioactifs et la matière première est plus abondante (hydrogène).

Mais les investissements énormes consentis pour la fission nucléaire laissent présager que le règne de la fission durera encore de nombreuses années.

Pris dans le concert des nations, notre pays ne peut demeurer en arrière. Il doit assurer son approvisionnement et apporter sa contribution à l'édifice énergétique de l'Europe.

Nous aurons donc, tels des apprentis sorciers, sur nos têtes, l'épée de Damoclès du danger atomique, quoique nos savants font tout ce qui est en leur pouvoir pour dominer la technologie de l'atome et se prémunir contre ses dangers.

J.-P. G.

Pourquoi la Suisse n'a pas été envahie en 1940

Dans notre édition du 10 septembre, René Braichet a dit tout le bien qu'il pensait de l'ouvrage de Daniel Bourgeois, «Le Troisième Reich et la Suisse» qui vient de sortir des presses de l'imprimerie centrale (Editions de La Baconnière). Il fait remarquer, en particulier, que la plus grave menace que la Suisse ait connue est révélée de manière inédite dans cet ouvrage. Ce fut lorsque Hitler envisagea le dépeçage de la Suisse avec Mussolini. Mais les deux dictateurs ne purent s'entendre sur la ligne de partage, le second souhaitant un tracé au sud des Alpes glaronnaises et bernoises, le premier considérant comme siens les Grisons et la Haute-Valais.

Voici, à ce propos, les explications données par Daniel Bourgeois dans ses conclusions:

«Eviter de donner à l'Italie les territoires allemands que, croyait-on, elle revendiquait en Suisse, ménager les susceptibilités italiennes, préserver les tunnels alpins de la destruction, voilà, nous semble-t-il, les facteurs qui peuvent expliquer la «neutralisation» de la Suisse par l'Allemagne. On pourrait encore en ajouter un quatrième, que nous avons rencontré lors de notre étude de Tannenbaum (Réd. — L'un des plans d'invasion de la Suisse): épargner à l'Italie une démonstration militaire trop ridicule, si, comme les Allemands le pensaient, celle-ci ne parvenait pas à s'imposer sur le front alpin sud. On aurait donc affaire là à un cas particulier de dissuasion où il aurait suffi à la Suisse d'avoir une nette capacité militaire contre le membre le plus faible de l'alliance pour dissuader la plus forte d'intervenir.

Nous concluons sur ce point en rapportant les propos échangés lors de l'entrevue du Brenner du 2 juin 1940 entre Hitler, Mussolini, Ciano et Ribbentrop car les quelques mots sur la Suisse que le compte rendu de Schmidt nous a conservés montrent particulièrement bien à la fois l'hostilité des deux dictateurs envers la Suisse et leur répugnance à aborder clairement la question d'un partage. Voici ce qu'a écrit Schmidt:

«Le Führer a qualifié la Suisse de peuple le plus répugnant et de forme d'Etat la plus lamentable. Les Suisses sont des ennemis mortels de l'Allemagne nouvelle et déclarent, leur manière de le dire est révélatrice, que seul un miracle pourrait empêcher les «Souabes» (c'est-à-dire les Allemands, D.B) de gagner quand même la guerre. Ils sont manifestement opposés au Reich, parce qu'ils ont espéré faire mieux leur chemin — ce qui a bien été le cas pendant une longue période — en abandonnant la destinée commune du peuple allemand, mais maintenant ils voient à la lumière des événements les plus récents que leur calcul s'est révélé faux. C'est la haine du renégat qui détermine dans un certain mesure leur attitude.

«A une question du Duce qui se demande quel avenir peut bien avoir encore la Suisse qui est de toute évidence un anachronisme, le ministre des affaires étrangères du Reich répond en souriant que c'est au Duce d'avoir un échange de vues sur cette question avec le Führer. Le Duce fait alors la remarque qu'en Suisse seuls les Suisses français tiennent pour la France, tandis que les Suisses italiens et les Suisses allemands sont hostiles qui à l'Italie, qui à l'Allemagne.»

On constate donc que soulevant la question de l'avenir de la Suisse à la suite de la violente diatribe de Hitler — si violente que ce fut le seul point de cette entrevue du Brenner que Halder retint dans son journal — Mussolini se voit renvoyer la balle par Ribbentrop et finit par esquiver la discussion. Fort heureusement pour la Suisse, elle devait en rester là jusqu'à la fin de la guerre.

L'influence de l'attitude suisse pendant l'été et l'automne 1940 sur la décision allemande est extrêmement difficile à apprécier car aucun des facteurs qui ont pu jouer un rôle déterminant dans les années ultérieures et en particulier en 1943, prestations économiques, organisation solide du Réduit national, cohésion politique, ne joua pleinement pour 1940.»

Visite du ministre suédois des affaires étrangères

BERNE (ATS). — C'est à l'aérodrome de Berne-Belpmoos où il a été accueilli par le chef du département politique fédéral Pierre Graber, que le ministre suédois des affaires étrangères, M. Sven Andersson, est arrivé mercredi, venant de Klotten à bord d'un appareil mis à sa disposition par le Conseil fédéral.

Le chef de la diplomatie suédoise, qui avait fait le voyage Stockholm-Kloten à bord d'un avion de ligne, sera l'hôte jusqu'à vendredi prochain de son collègue helvétique. M. Andersson est accompagné de sa femme, du secrétaire-général adjoint du ministère suédois des affaires étrangères, M. C. Degeer, du directeur adjoint de ce ministère, M. Edeltam, ainsi que de deux autres collaborateurs.

Outre le conseiller fédéral Pierre Graber, l'ambassadeur Wetterwald et sa femme, ainsi que l'ambassadeur de Suisse à Stockholm, M. Andersson

retti, étaient présents à l'aéroport pour accueillir M. Andersson.

Tour d'horizon des problèmes internationaux, dont la coordination entre pays neutres à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, problèmes de l'énergie et conflit cyproite figurent au programme des deux ministres. En ce qui concerne les questions d'ordre bilatéral, les problèmes d'armement ainsi que l'examen de l'accord de 1954 à propos de l'assurance sociale inter-Etats seront également évoqués.

Leurs discussions commenceront jeudi vers 9 heures. M. Andersson devrait également être reçu par le président de la confédération, M. Ernst Brugger, dans le courant de cette journée de jeudi, après une visite dans le canton de Neuchâtel. Puis, vendredi, le ministre suédois devrait se rendre à titre privé à Lausanne.

Démonstration du «Tiger» pour le Conseil fédéral

(c) Emmen a reçu une illustre visite mercredi après-midi. Trois hélicoptères «Alouette 3» ont en effet conduits les membres du Conseil fédéral dans la localité lucernoise. Les conseillers fédéraux ont assisté, en compagnie de hauts officiers de l'armée, à des vols de démonstration et d'entraînement du «Tiger F5E». Tous les conseillers fédéraux, à l'exception de M. Pierre Graber, étaient au rendez-vous. Les responsables du projet «Tiger» avaient très bien fait les choses en organisant ce programme. C'est ainsi que les conseillers fédéraux auront pu comparer la vitesse des avions du type «Mirage», «Hunter» et «Tiger». Ils auront probablement été impressionnés par le vol en lacet de l'avion américain. Les démonstrations de tir auront lieu le 23 septembre dans l'aérodrome lucernois, raison pour laquelle on y avait renoncé mercredi. Comme on a pu l'apprendre de source autorisée, les vols d'essai du «Tiger» se sont déroulés sans problèmes jusqu'à maintenant. Il semble que les résultats obtenus soient très satisfaisants.

Les cadres de Zent cherchent un emploi

BERNE (ATS). — Les cadres moyens et supérieurs des départements technique et commercial de la société en faillite «Zent S.A.», qui a dû fermer ses portes à Zent a.o., ont encore une certaine peine à trouver un emploi correspondant dans la région de Berne, pour des raisons faciles à «deviner», indique un communiqué du conseil d'administration de «Zent» publié mercredi.

Le conseil d'administration lance un appel aux employeurs bernois pour qu'ils tâchent de placer ce personnel «qui s'est dévoué jusqu'au bout pour tenter de sauver la situation» de l'entreprise Zent.

Des 194 employés rétribués à l'heure, dont 170 appartenant aux départements commercial et technique, «la plupart ont déjà retrouvé un emploi», précise enfin le communiqué.

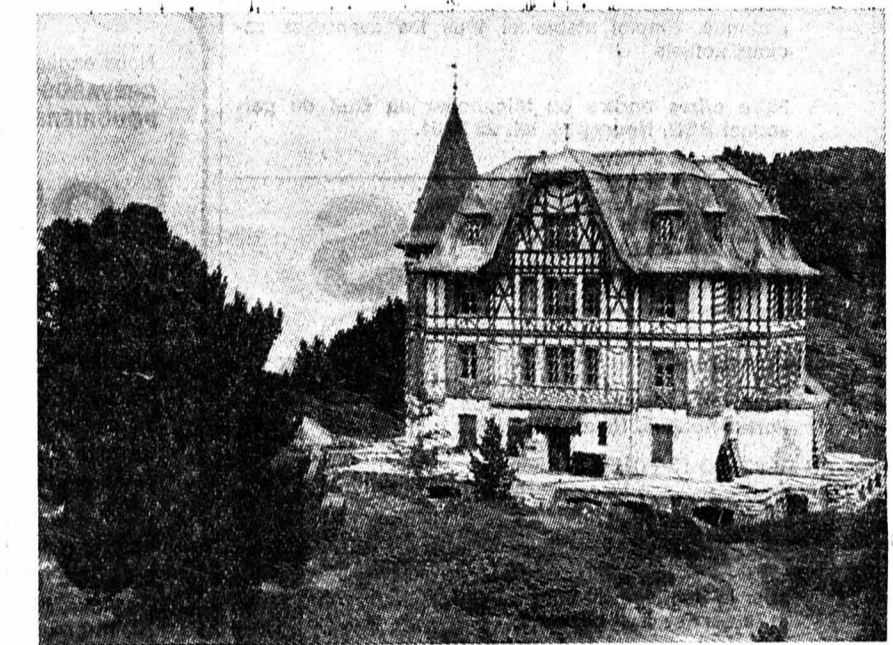
Un don de 300.000 francs pour la lutte contre le cancer

LAUSANNE (ATS). — La Loterie romande a émis, en faveur de la lutte contre le cancer, une nouvelle tranche spéciale qui a rencontré un grand succès. Grâce à la générosité du public, c'est un chèque de 300.000 francs que la Loterie a remis mercredi matin, par la main du conseiller d'Etat vaudois Claude Bonnard, au professeur Henri Isliker, directeur de l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC), à Lausanne.

Participaient à cette manifestation MM. Raymond Gafner, directeur de l'hôpital cantonal de Lausanne, Alfred Margot et R. di Micco, présidents des délégations vaudoise et genevoise de la Loterie romande, Alain Braud, directeur de celle-ci, et A. Zagnoli, secrétaire général de l'ISREC. Le professeur Isliker a exprimé en présence des chercheurs, ses plus sincères remerciements à la Loterie et à ses délégations cantonales.

VALAIS

Le premier centre suisse de la protection de la nature



Le futur centre: la villa «Cassel» à la Riedlerfurka.

C'est en Valais que sera créé le premier centre suisse de la protection de la nature. Il s'agit là d'un centre de recherches, de rencontres, d'éducation, etc.

Le centre se trouvera près de la forêt d'Aletsch dans cette région paradisiaque du Haut-Valais. La ligue a déjà dépensé plus de 600.000 francs pour acquérir les immeubles connus notamment sous le nom de «villa Cassel» où séjourna d'ailleurs Winston Churchill ainsi que les 30 hectares de terrains qui l'entourent. Il faudra deux ans encore pour mener à bien les tra-

voux et équiper les salles d'installations diverses, bibliothèques, etc. Il s'agira d'un véritable centre éducatif. On y apprendra aux visiteurs à mieux apprécier la nature, à bien étudier la flore, la faune, on y organisera dans les diverses salles des expositions de cristaux, de papillons, de fleurs des Alpes par exemple.

On y organisera des congrès, des conférences à l'aide de films, des séminaires. Des excursions commentées sont prévues également dans toute cette région d'Aletsch. Une grande partie de la vente de l'écu d'or 1974 est réservée pour la création de ce centre.

A moto jusqu'à la cabane Rambert

(c) Trois jeunes Valaisans viennent de réaliser un exploit à moto. Ils ont réussi à atteindre la cabane Rambert à 3000 mètres d'altitude à la frontière Valais-Vaud au-dessus d'Ovronnaz. L'endroit est fréquenté surtout par les alpinistes ou les touristes.

Après avoir mis au point durant plusieurs semaines leur tentative, les trois jeunes se sont lancés cette semaine dans la montagne et ont réussi, après plusieurs heures, à atteindre la cabane du Club alpin. Il s'agit de Stéphane Besse, Jean-Michel Aubry, de Leytron, et de Joseph Simone, de Riddes.

Le gardien de la cabane Rambert n'en croyait pas ses yeux lorsqu'il vit arriver les trois motocyclistes. Ceux-ci ont dû traverser des névés, escalader des pentes, longer des précipices. Il leur fallut parfois tirer la moto à l'aide d'une corde ou la porter à trois hommes pour franchir certains passages. Une dizaine de chutes se sont produites, mais seules les motos ont «souffert». La descente s'est déroulée dans des conditions plus difficiles encore.

Mystérieuse disparition d'une étudiante

(c) On est sans nouvelles en Valais depuis plusieurs jours d'une jeune étudiante de 17 ans, Christine Fux, de Brigue mais domiciliée à Sion. Le jeune fille avait quitté son domicile le 8 septembre déjà, pour se rendre en ville, et n'a plus été aperçue. Ses parents ont alerté la police qui a lancé des appels, mais sans succès pour l'instant. On signale qu'une large emprise de haute fréquence a été larguée en haut, cheveu blond, porte un manteau de pluie bleu, des pantalons bruns, un foulard rouge et semble être parti de chez elle à Lausanne.

La police valaisanne informait la presse hier que le jeune Philippe Pellissier, de Collombey-Monthey, qui avait disparu depuis plusieurs jours, a été retrouvé à Genève.

OFFRES D'EMPLOIS

Proposons travail immédiat à

employée de bureau
pour longue mission

tourneur

secrétaire téléxiste
trilingue



Le travail temporaire a 25 ans,
Manpower aussi...
25 ans d'avant-garde, ça compte!

2001 NEUCHÂTEL - 8a, rue du Seyon - Tél. 24.78.78

BANQUE CANTONALE
NEUCHATELOISE

cherche pour entrée immédiate ou à convenir un

CHAUFFEUR

en possession du permis
poids lourd

pour l'une de ses agences mobiles.

Age idéal : 30-38 ans.

Ce collaborateur serait chargé de la conduite, de l'entretien de notre véhicule itinérant, ainsi que de petits travaux de bureau. Ambiance de travail sympathique. Emploi stable et tous les avantages sociaux actuels.

Faire offres écrites ou téléphoner au chef du personnel BCN, Neuchâtel, tél. 25 70 01.

MIGROS

Nous cherchons

pour notre Marché Av. des
Portes-Rouges, Neuchâtel

AU DÉPT DO-IT-YOURSELF

menuisier

pour le débitage du bois
et le service à la clientèle

vendeur - magasinier

Nous offrons :

- place stables
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à :
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,
service du personnel case postale 228,
2002 Neuchâtel.

Le Centre Electronique
Horloger S.A.

à NEUCHÂTEL,

cherche

un jeune ingénieur - technicien
ETS

et

un monteur en appareils
électroniques

pour collaborer à des travaux de recherche et de développement dans le domaine des circuits intégrés complexes à faible puissance. Des connaissances dans un ou plusieurs des domaines suivants sont souhaitées :

- électronique digitale
- mesures électroniques
- circuits intégrés

Notre petite équipe de physiciens, chimistes et ingénieurs-électroniciens se ferait un plaisir de vous compter parmi ses collaborateurs.

Prière d'adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, à la Direction du Centre Electronique Horloger S.A., case postale 41, 2000 Neuchâtel 7.



OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01



Nous engageons pour nos ateliers des
BRÉVARDS 16 (trolleybus No 8) et des
POUDRIÈRES 137 (tram No 3), des

OUVRIÈRES

pour différents travaux de montage ou de contrôle et mesure, dans nos services de production de quartz horlogers.

Il s'agit de travaux propres, fins et précis qui conviendraient à des personnes ayant si possible déjà travaillé dans l'horlogerie. La formation est assurée par nos soins.

Veillez vous adresser ou téléphoner à :
OSCILLOQUARTZ S.A., service du personnel,
Brévars 16, 2002 NEUCHÂTEL 2, tél. (038) 25 85 01;
ou vous présenter directement à nos ateliers des
Poudrières 137, 3me étage.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse

Etablissement hospitalier de Neuchâtel cherche une

TÉLÉPHONISTE DIPLÔMÉE

Horaire de travail : du lundi au vendredi
08.00 h - 12.00 h
13.30 h - 18.00 h

Connaissance de la dactylographie nécessaire.
Date d'entrée en fonctions : à convenir.
Possibilité de s'affilier à la caisse-maladie et à la
caisse de retraite.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres,
avec curriculum vitae et certificats, sous chiffres
CL 2344 au bureau du journal.

Select, si légère

garde pure la saveur du tabac

En paquet mou et en box

Terre filtrante naturelle (particules blanches) en plus de charbon actif



piersa s.a.
2074 marin

cherche pour son Département moules-acier

2 SERRURIERS

ayant la possibilité de travailler d'une manière indépendante à la construction et à la transformation de moules, ainsi qu'à d'autres travaux de serrurerie.

piersa sa, case postale 178, 2074 marin,
tél. (038) 33 10 41.

VENDEUR QUALIFIÉ

Nous cherchons, pour la prochaine ouverture de notre boutique de confection messieurs, à Neuchâtel, un

qui aura la responsabilité du magasin et du stock. Salaire élevé et participations à personne très capable.

Faire offres au chef du personnel de L'ENFANT PRODIGE, place Saint-Laurent, 1003 Lausanne.



LES RESTAURANTS BEAULAC

Restaurant français
Snack-bar - Terrasses

engagent tout de suite ou
à convenir

**SOMMELIER (ÈRE)
des EXTRA**

pour le service pour la Fête des vendanges
dimanche 6 octobre 1974.

Tél. 24 42 42, dès 14 h 30, Mme Prod'hom.

Les grandes banques exercent-elles une influence politique?

Il peut paraître à première vue surprenant que le système bancaire suisse qui joue le rôle économique que l'on sait, qui occupe quelque 60000 personnes et qui contribue pour 4% environ au revenu national, n'exerce qu'une si faible influence politique directe.

L'importante fonction régulatrice et stimulatrice des banques justifierait, semble-t-il, que cette activité pèse d'un poids plus lourd dans la balance des forces qui influencent les destins de notre patrie.

Or, que voit-on?

Quelques représentants de banques siègent bien dans les parlements cantonaux, mais les Chambres Fédérales n'en comptent aucun.

L'on y rencontre certes quelques administrateurs de grandes banques, mais ceux-ci participent également à la direction d'entreprises économiques, commerciales ou industrielles et ne peuvent donc guère se faire les porte-parole des seuls intérêts bancaires.

S'agit-il d'un désintéressement politique des banques?

Nullement.

La cause de cet état de choses doit être recherchée davantage dans le caractère propre aux affaires bancaires et peut-être dans une certaine mesure aussi dans la politique de retenue que les banquiers ont coutume d'observer et que justifie leur longue expérience.

La volonté de s'engager

La situation, bien sûr, ne cesse d'évoluer et la politique n'est plus séparée de l'économie.

Intensément concernées par l'une, les banques ne peuvent donc

ignorer l'autre. Mais même sur ce point, ce n'est pas la défense de leurs intérêts qui figurera au premier plan de leur action.

Actuellement, le problème de l'influence politique des grandes banques doit en effet être vu sous un angle différent.

Il s'agit bien moins de l'exercice réel d'une telle influence que de la manière par laquelle les banques peuvent mettre leurs connaissances et leur expérience au service de la chose publique.

Ce qui importe de nos jours, c'est leur disponibilité fondamentale et leur volonté de collaborer dans la communauté.

Cette attitude positive a été confirmée à plusieurs reprises par les banques, comme on a pu le constater dans plusieurs discours présidentiels et autres exposés récents, mais on y a laissé entendre que les relations actuelles entre l'Etat, l'économie et la société devraient être reconsidérées et réorganisées.

L'interpénétration étroite de l'économie et du système bancaire ne

permet plus de considérer isolément les choses. Elle exige au contraire des prises de position nettes sur les problèmes économiques et politiques.

Il convient donc de se féliciter en voyant des personnalités compétentes appartenant aux milieux des grandes banques participer à la politique économique du pays.

Répetons-le: Il ne s'agit pas de prétendre à une influence politique au sens strict du terme, puisque conformément à une longue tradition, les grandes banques se gardent bien de réclamer la moindre part de pouvoir au sein de l'Etat.



**SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE**

Schweizerischer Bankverein

football

Neuchâtel Xamax arrache un point in extremis face à Saint-Gall...

SAINT-GALL - NEUCHATEL XAMAX 1-1 (0-0)

MARQUEURS : Rafreider 74me; Richard 88me.

SAINT-GALL : Schuepp; Gugli; Grzonka, Brander, Weibel; Schneeberger, Seger, Blaettler, Rafreider; Wagner, Labhart. Entraîneur : Schadegg.

NEUCHATEL XAMAX : Biaggi; Manton; Veya, Lusenti, Rasevic; Lafrancois, Richard, Mathez; Claude, Muller, Elsig. Entraîneur : Mantula.

ARBITRE : M. Renggli (Stans). NOTES : stade de l'Espenmoos en parfait état. 4900 spectateurs. A la 61me

minute, Nasdalla entre pour Labhart et à la 81me Bonny remplace Veya. Suller se présente seul devant le gardien saint-gallois à la 67me mais échoue. Tir de Wagner sur le poteau à la 60me. Coups de coin : 5-5 (4-2).

DÉBUT PROMETTEUR

Le début de la rencontre fut prometteur de la part des « Brodeurs » qui se réjouissent de l'absence du but neuchâtelois, Richard, Mathez, Claude, Muller, Elsig. Entraîneur : Mantula.

que les visiteurs, très bien organisés en défense sous la férule de l'arrière libre Manton, ne lâissent pas la moindre liberté aux attaquants saint-gallois.

Après vingt minutes de jeu, l'orage passa et les Neuchâtelois prirent conscience de leurs possibilités; ils entreprirent de magnifiques contre-attaques emmenées par Richard qui s'entendait à merveille avec Elsig malheureusement mal appuyé par un Maltheu en petite forme.

En deuxième mi-temps, un léger avantage est à créditer aux Saint-Gallois qui mirent à deux reprises en danger le

but de Biaggi, grâce à des tirs de Blaettler et de Schneeberger. Puis, Blaettler, encore lui, partit seul au but et se fit faucher à l'orée des « seize mètres » par Manton. Il en résulta un coup-franc que botta Rafreider. Tiré avec force, la balle fut touchée du bout des doigts par Biaggi qui la prolongea au fond de son but. Il est vrai que le gardien neuchâtelois fut surpris par le tir de Rafreider alors qu'il attendait l'exécution du coup-franc par Blaettler!

ÉGALISATION

Nullement impressionnés par ce but, les Neuchâtelois se ruèrent à l'attaque de la cage saint-galloise afin de percher l'égalisation. Affolée, la défense des « brodeurs » se mit à commettre erreur sur erreur et ce qui devait arriver arriva: sur un centre de Claude, Richard (de la tête) reprit la balle pour la placer hors de portée du gardien Schuepp à... deux minutes du coup de sifflet final!

En conclusion, le partage des points est équitable, même s'il paraît peu probable que Neuchâtel Xamax.

Roger WERHLI

SPORTS



CONFIRMATION. — En battant le record du monde du lancer du marteau, Spiridonov confirme son titre européen de la spécialité acquis à Rome.

(Téléphoto AP)

athlétisme Réunion de Munich Record du monde au marteau Spiridonov lance son engin à 76 m 66

S'il veut tenir parole, l'Allemand de l'Est Reinhard Theimer devra améliorer son record du monde de plus de six centimètres. Après sa défaite dans les concours de marteau des championnats d'Europe de Rome, il avait déclaré qu'il allait rapidement prendre une revanche en battant son record du monde. Son vainqueur de Rome, le Soviétique Alexei Spiridonov, a été plus prompt que lui. Quatre jours après avoir enlevé le titre européen, il s'est adjugé le record du monde, au cours de la réunion internationale de Munich.

À son deuxième essai, moins de vingt minutes après le début de la réunion, Spiridonov a réussi un jet de 76 m 66, ce qui lui a permis d'améliorer de six centimètres le record mondial que Theimer avait établi le 4 juillet dernier.

Si Alexei Spiridonov a donc confirmé que son succès romain ne devait rien au hasard, d'autres champions d'Europe n'ont pas réussi à confirmer leur titre. Sur 100 mètres, le Soviétique Valeri Borzov a dû s'incliner devant son compatriote Alexandre Korneliuk, vainqueur pour un centième de seconde.

Si Alexei Spiridonov a donc confirmé que son succès romain ne devait rien au hasard, d'autres champions d'Europe n'ont pas réussi à confirmer leur titre. Sur 100 mètres, le Soviétique Valeri Borzov a dû s'incliner devant son compatriote Alexandre Korneliuk, vainqueur pour un centième de seconde.

400 m haies : 1. Pascoe (GB) 49"7; 2. Hartley (GB) 50"7; 3. Danis (Tch) 52"7. 200 m : 1. Arame (Fr) 21"2; 2. Jenkins (GB) 21"2; 3. Gurini (It) 21"6.

DAMES 400 m haies : 1. Claus (RFA) 57"72; 2. Bretz (RFA) 59"54. Poids : 1. Tchijova (URSS) 20 m 20; 2. Melnik (URSS) 19 m 39. 200 m : 1. Stecher (RDA) 23"12; 2. Maslakova (URSS) 23"33; 3. Besfamilnaya (URSS) 23"88. 800 m : 1. Hoffmeister (RDA) 1'59"85; 2. Murganova (URSS) 2'01"90; 3. Klein (RFA) 2'02"68. Poids : 8. Kamber (S) 207"99. Leiser a abandonné. Javelot : 1. Fredrick (EU) 1 m 75; 2. Bonci (Rou) 1 m 75; 3. Harrison (GB) 1 m 75. Longueur : 1. Suranova (Tch) 6 m 67; 2. Timokova (URSS) 6 m 58; 3. Tkatchenko (URSS) 6 m 56; 4. Szabo (Hon) 6 m 52.

Maerchi égale le record de Suisse du saut en hauteur

Le Lucernois Peter Maerchi a égalé pour la deuxième fois le record suisse du saut en hauteur au cours du mémorial Bruno Zauli, organisé cette année à Cagliari. Il a remporté le concours avec 2 m 16, hauteur qu'il avait déjà franchie le 16 août dernier à Zurich. Le record suisse, détenu par Hanspeter Habegger, date du 31 mai 1973. Maerchi a du mérite d'avoir réussi cette performance étant donné qu'il s'est retrouvé seul en lice dans le concours à partir de 2 m 10.

Résultats MESSIEURS

400 m haies : 1. Stukalov (URSS) 49"60; 2. Savtchenko (URSS) 49"73; 3. Kodej (Tch) 50"1; 4. Hewelh (Pol) 50"45; 5. Hofer (S) 51"75. Marteau : 1. Spiridonov (URSS) 76 m 66; 2. Dmitrienko (URSS) 72 m 62; 3. Huenig (RFA) 71 m 02. 100 m (vent contraire de 0.4 m/sec.) : 1. Korneliuk (URSS) 10"59; 2. Borzov (URSS) 10"60; 3. Silov (URSS) 10"64. Course B : 1. Ehl (RFA) 10"63. 400 m : 1. Demarthon (Fr) 46"69; 2. Kotcher (URSS) 46"93. 1500 m : 1. Baran (Tch) 3'47"06; 2. Pagen (RFA) 3'48"46. 1500 m : 1. Pangel (DA) 3'44"24; 2. Pantele (URSS) 3'45"29. Hauteur : 1. Stones (EU) 2 m 13; 2. Abramov (URSS) 2 m 20; 3. Malý (Tch) 2 m 20; 4. Chapka (URSS) 2 m 17. Poids : 9. Toerring (URSS) 2 m 10. Triple saut : 1. Sancov (URSS) 17 m 10; 2. Vycichlo (Tch) 16 m 54; 3. Franz (RFA) 16 m 44. Poids : 1. Feuerbach (EU) 20 m 81; 2. Jaromir VLK (Tch) 20 m 04; 3. Barchnikov (URSS) 20 m 02; 4. Reichenbach (RFA) 19 m 62. Javelot : 1. Grabov (URSS) 86 m 28; 2. Maslakov (URSS) 85 m 14; 3. Lusis (URSS) 81 m 08; 4. Wessing (RFA) 79 m 18; 5. Kennedy (Rhod) 78 m 34; 6. Jelten (RFA) 75 m 92; 7. Maync (S) 72 m 58. Wölferrmann (RFA), champion olympique, n'a réussi aucun essai valable.

MOTOCYCLISME ● L'équipe suisse a raté son entrée dans les Six jours internationaux qui, cette année, se courent en Italie (300 km par jour dans le terrain avec des épreuves spéciales d'accélération, de vitesse, de contrôle du bruit, etc.). Au terme de la deuxième étape, elle doit se contenter de la dixième place.

HIPPISME ● Deux succès suisses ont été enregistrés hier à Stukol d'Aix-la-Chapelle : Christiane Cuskelberger a remporté l'intermédiaire de dressage, alors que Willi Mellinger s'est imposé dans une épreuve de saut aux points.

Zurich cède l'enjeu à Sion

SION - ZURICH 1-0 (0-0)

Tourbillon. 9000 spectateurs. Arbitre : M. Della Bruna (Lucerne). But : 75me Quentin 1-0.

SION : Donzé; Trincherio, Valentini, Bajic, Dayen; Luisier, Barberis, Lopez (58me Schuermann); Pillet, Cuccinotta, Quentin. Entraîneur : Blazevic.

ZURICH : Grob; Bionda, Heer, Zigerlig, Stierli (80me Schweizer); Rutschmann, Martinelli, Kuhn; Botteron, Katic, Jeandupeux. Entraîneur : Konietzka.

LA DIFFÉRENCE

Sion avait tiré la leçon de son demi-échec de samedi face à Bâle: au lieu d'imposer au jeu un rythme endiable, mais porteur de confusion, il s'appliqua à pondérer ses actions durant la première période. De cette manière, la différence qui le séparait du champion suisse est apparue assez crûment: la

balle circulait plus aisément parmi les Zuricois qui se trouvaient sans effort.

Après le thé, Sion haussa le ton pendant vingt minutes, ce qui obligea Kuhn et ses troupes à faire appel à toute leur routine pour ne pas se laisser emporter. C'est alors que l'équilibre s'était rétabli que la décision tomba grâce à une réussite assez exceptionnelle de Quentin. Les Zuricois, tout surpris de ce crime de lèse majesté, lancèrent, mais un peu tard, tout leur potentiel dans la bataille. Mais les Valaisans trouvèrent, eux aussi, les ressources nécessaires pour résister.

La suffisance de Zurich, victime de sa propre facilité et enclin à se surestimer, lui coûta le point qu'il semblait rechercher en priorité. Il est heureux pour le football que le modeste voie son travail récompensé. Surtout quand il y met un réel talent.

Max FROSSARD

Le derby vaudois à Lausanne

LAUSANNE - VEVEY 3-2 (0-1)

La Pontaise, 6500 spectateurs. Arbitre : Mathieu (sierra). Buts : 45me Tippelt 0-1; 52me Traber 1-1; 53me Parietti 2-1; 65me Vuilleumier 3-1; 87me Rebord 3-2.

LAUSANNE : Burgener; Vuilleumier, Piccard, Lochat, Ducret; Klenovskij, Chappuisat, Parietti; Zappella, Maret, Traber. Entraîneur : Gardani.

VEVEY : Malnati; Schriberstschmig, Grosbet, Grettler, Franceschi; Staubli, Sojnak, Lambellet; Tippelt, Dirac, Sulser (65me Rebord). Entraîneur : Cuissard.

COMME SOUVENT

La première mi-temps, complètement dominée par Lausanne, vit Burgener retenir le premier tir veveysan à la 43me minute puis s'incliner une minute plus tard! Par manque de concentration surtout, par négligence dans le jeu collectif,

Lausanne sans mériter l'affront, le préparait ce premier but veveysan. Parti très fort, il rata ce qu'il ne voulait pas pour des centièmes de secondes ou des millimètres. Le peu d'assurance de Malnati — il lâissait à tout moment présager d'une réussite des protégés de Garbani. Comme souvent dans ces cas de domination extrême elle sourit au plus facile.

La seconde mi-temps commença par un coup de théâtre, Lausanne rétablissant position et hiérarchie. Après son troisième but, il leva le pied et Vevey connut quelques bons moments, mais son jeu à l'emporte-pièce ne lui rapporta qu'un résultat honnête, Lausanne lui donnant un puissant coup de mains par ses maladresses trop souvent répétées.

A. EDELMANN-MONTY

tennis

Championnats « pros » Logique respectée

Favorisés par un temps idéal, les championnats suisses de tennis professionnels ont débuté hier sur les courts du T.C. Mail.

Le public, assez clairsemé au début, ne cessa d'apprécier toujours davantage le spectacle offert. En effet: les premiers tours, s'ils n'apportèrent aucune surprise, permirent d'admirer la pratique d'un tennis détendu et remarquablement technique. Dans le tableau de la catégorie élite, les huit têtes de série se sont qualifiées sans encombre. En fait, les choses sérieuses commencent aujourd'hui avec les quarts de finales. Ils mettront aux prises des joueurs de série A à des joueurs de promotion.

Les doubles — toujours spectaculaires — offriront aux joueurs la possibilité d'étaler toute la gamme de leurs ressources techniques. Les rencontres de hier furent d'un excellent niveau. Quant aux dames, elles n'entameront leurs rencontres que vendredi...

INTERIM

olympisme

Village olympique : gros dépassement

La construction du village olympique des J.O. de 1976 coûtera 32 millions de dollars, soit 2 millions de plus que prévu, et débutera la semaine prochaine, a annoncé un porte-parole du consortium qui en est chargé.

L'identité des investisseurs privés dont la participation financière n'a pas été révélée mais il a été indiqué que la société centrale d'hypothèque et de logement accepterait vraisemblablement d'avancer l'accord de financement qui vient d'être conclu à cette fin. La société avait refusé de participer financièrement à ce projet d'une façon directe parce qu'elle a pour mission d'encourager la construction d'habitations à coût moyen ou modique.

Le village offrira 922 unités de logement distinctes dans deux immeubles en forme de pyramide. La municipalité de Montréal en aura l'usage gratuit pendant la durée des Jeux olympiques. A leur issue, les promoteurs du projet en deviendront les propriétaires à part entière avec un bail de 64 ans sur le terrain. Les immeubles seront vendus par appartements en copropriété.

NEUCHÂTEL XAMAX

STADE DE LA MALADIÈRE

Samedi 14 septembre à 18 h 15

Neuchâtel Xamax - LAUSANNE

Championnat de ligue nationale A

Location d'avance

Entrée gratuite jusqu'à 16 ans

boxe

Adversaire américain pour Nussbaum

Après avoir remporté son combat de rentrée face à l'Allemand Herbert Wick, à Montilier, Eric Nussbaum boxera à nouveau le jeudi 19 septembre à Berne.

L'ex-challenger au titre européen des mi-lourds ne devrait pas connaître de grosses difficultés face à l'Américain Harold Richardson. Le pugiliste de Newark (Etat du New-Jersey) est âgé de 35 ans. Entre 1970 et 1973, il n'a remporté qu'une seule victoire (le 11 août 1970 contre Johnny Wise à Washington), perdant ses dix autres combats.

Engagé dans la même affaire, Max Hebeisen affrontera un néoprofessionnel

cyclisme

Thévenet reparte

Le Français Bernard Thévenet, héros malheureux du dernier championnat du monde sur route, a confirmé son excellente forme en cette fin de saison en s'adjugeant le tour de Deuxième. Il a fait la décision dans le deuxième tronçon de l'ultime étape, couru contre la montre sur 33 km 800 entre Cardena et Manresa. Il a alors rélégué l'Espagnol Oliva à 245", ce qui lui a permis de lui ravir la première place du classement général et du même coup la victoire finale.

ski

Fuente pour remplacer Gimondi à Meinier

Felice Gimondi ne pourra pas participer à l'omnium international organisé par la pédale des Eaux-Vives samedi à Meinier. Il s'est vu prononcer une interdiction de sortir d'Italie samedi, assortie de l'obligation de participer au Tour du Latium organisé à la même date.

Cette obligation est également faite à tous les coureurs italiens de première catégorie. Les organisateurs sont actuellement en pourparlers avec José-Manuel Fuente.

ski

Un Autrichien entraîneur aux E.U.

L'ancien champion d'Autriche Martin Burger (34 ans), médaillé de bronze aux championnats du monde de Chamoni (1962) en slalom géant, a été engagé comme entraîneur de l'équipe des Etats-Unis à partir du 15 octobre. Il est le troisième entraîneur engagé par Hank Traub, entraîneur de l'équipe américaine.

Le Suisse Hanspeter Rohr, entraîneur en chef, est chargé de la descente et l'Allemand Harald Schonhaar s'occupe plus particulièrement du slalom spécial. Martin Burger sera à disposition pour le slalom géant.

Burger avait déjà entraîné l'équipe des Etats-Unis entre 1970 et 1972. Apparaissant, il avait entraîné les Chiliens et les Britanniques.

curling

Flatteuse invitation

Dubendorf, champion suisse et troisième du championnat du monde de Berne, a été invité à participer au tournoi international organisé par la chaîne de télévision canadienne CBC. Ce tournoi aura lieu au début du mois de novembre. Les champions suisses (Jurg Geiler, Mathias Neuenschwander, Bernhard Attinger et Peter Attinger) affronteront notamment, à Winnipeg, l'équipe des Etats-Unis, championne du monde et les dix meilleures formations canadiennes. Ce tournoi est doté de 75.000 francs.



CHAMPIONNATS MONDIAUX, DU 16 AU 28 SEPTEMBRE

Thoune et Berne s'annoncent prêts à accueillir l'élite de la planète

On n'a pas le droit, du côté des organisateurs des championnats du monde de tir 1974, qui auront lieu du 16 au 28 septembre, de dire que les installations de Thoune et de Berne sont aujourd'hui des modèles du genre. Sans chauvinisme aucun, on peut cependant affirmer qu'elles répondent aux exigences les plus sévères. Les dirigeants de l'union internationale de tir, qui les ont inspectés, ont en tout cas estimé qu'elles répondaient aux normes. On l'a dit en appuyant sur les termes.

autant pour les tireurs aux armes de petit calibre.

POUR LES SPECTATEURS

Les spectateurs n'ont pas été oubliés. Ils disposeront de plans inclinés pour mieux suivre le déroulement des concours. Entre les tireurs et eux, ils trouveront des tableaux individuels où seront indiqués tous les coups du programme du jour, étant entendu que les contrôles

pourront en modifier l'un ou l'autre, comme c'est la règle.

A Thoune comme à Berne, tout est prêt aujourd'hui pour que les 41mes championnats du monde puissent se dérouler dans les meilleures conditions. Les quelque 2000 fonctionnaires préposés à leur organisation connaissent également la tâche qui les attend et à laquelle ils se sont très sérieusement préparés ces derniers temps.

CONSTRUCTIONS NÉCESSAIRES

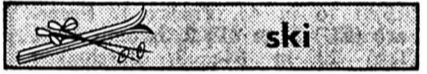
C'est une récompense pour les organisateurs. En effet, si l'on pouvait compter sans autre aménagement sur les cibles du «Guntelsey», destiné aux épreuves à 300 m. uniquement, si l'on pouvait utiliser sans trop de problèmes les installations du «Bergfeld», près d'Hinterkappelen, réservées aux concours de tir aux pigeons, il a fallu construire des stands provisoires pour les concours à 50 et 25 mètres, ainsi qu'une installation de tir sur sanglier-courant, la seule du genre en Suisse aujourd'hui.

Son édification ne s'est pas faite sans mal, en raison d'oppositions diverses qu'il a fallu lever. Sa reconnaissance officielle est intervenue tout récemment et il faut espérer qu'elle survivra aux 41mes championnats du monde. Elle le mérite par sa qualité.

PROTECTIONS EFFICACES

Les championnats du monde de tir aux armes de chasse, si importants qu'ils soient, cèdent cependant le pas devant les concours au fusil et au pistolet. C'est bien pourquoi il s'est révélé indispensable d'aménager des stands provisoires à proximité du «Guntelsey», sur l'emplacement du «Boden», sis à un kilomètre.

Les règles de l'union internationale de tir en matière de ligne de tir sont strictes et l'on ne saurait y déroger. Le moins qu'on puisse dire est que les organisateurs obernlandais y ont sacrifié sans réserve pour offrir à leurs hôtes de la seconde quinzaine de septembre l'accueil le plus cordial. Ils vont tirer au «Boden», pratiquement en champ clos. Les protections de béton qui séparent les cibles à 25 mètres les préserveront du vent et les remblais voisins en feront



Un arrangement entre « nordiques » Suisses et étrangers

Les spécialistes suisses du combiné nordique, à la suite d'un accord intervenu entre les deux fédérations, s'entraîneront désormais avec les Allemands de l'ouest. Placés sous la direction de Ralph Pehland, Ernst Beetschen, Toni Schmid et Karl Lustenberger suivront le même programme de préparation que celui de l'équipe de la RFA, à laquelle ils seront incorporés.

D'autre part, Adolf Ogi, le directeur technique de la FSS, a passé un arrangement avec la fédération tchécoslovaque afin que les sauteurs helvétiques puissent bénéficier des excellentes possibilités offertes par le nouveau tremplin de Frenstat. En contrepartie, l'équipe suisse de ski alpin accueillera dans ses rangs, lors de ses camps d'entraînement, les concurrents tchécoslovaques.



Lausanne-Bourgeoise remporte le tournoi du H.-C. Neuchâtel

Seize équipes ont pris part au quatrième tournoi organisé par le Handball-club Neuchâtel sur le terrain des Jeunes-Rives. Cette manifestation, qui a bénéficié d'un temps favorable, a vu les candidats à la victoire s'affronter avec acharnement. Lausanne - Bourgeoise, déjà victorieux l'an passé, a renouvelé son succès en catégorie A. Quant au challenge de sportivité offert par l'ancien président du H.-C. Neuchâtel, il a été enlevé par Pfadi Lyss. Classements :

Catégorie A : 1. Lausanne - Bourgeoise ; 2. Sissach ; 3. Bienne ; 4. US Yverdon. Catégorie B : 1. Pfadi Lyss ; 2. Bellevue ; 3. Sutz ; 4. Granges.



Championnat suisse juniors et cadets

Dans notre édition du mercredi 4 septembre, nous avons publié les résultats des Championnats suisses juniors et cadets. Quelques erreurs se sont glissées dans notre article, à la suite d'une mauvaise information des organisateurs. C'est ainsi que nous trouvons encore, parmi les finalistes, Monique Juan (NS), 6me du 200 m en 27"39, Marie-Claude Ruchti (CS Les Fourches), 6me du 800 m en 2'26"09. Nous devons également signaler que Christiane Maridor (NS) a remporté le saut en longueur avec un bond de 5 m 51, et, surtout, que Denis Voirol (NS) s'est classé 3me du saut en hauteur en franchissant 1 m 93. Ce dernier résultat est excellent et confirme les progrès de ce jeune athlète (18 ans) qui, ne l'oublions pas, a déjà franchi 2 m cette saison.

C.M.



Le golf miniature à Neuchâtel

Une intense activité règne au club neuchâtelois depuis quelque temps. En effet, les 7 et 8 septembre vont se dérouler, à Zoug, les championnats suisses par équipes. La formation masculine d'élite Neuchâtel I — championne suisse 1973 — ainsi que les deux équipes dames Neuchâtel III et IV participeront à ces championnats.

Un tournoi préparatoire a eu lieu à Monruz le mois passé. En voici les principaux résultats : Messieurs : 1. W. Leumann, Berne, 112 points ; 2. R. Zuberbühler, Berne, 115 ; 3. J.-P. Bersot, Neuchâtel, 117. Dames : 1. A. Hauser, Bâle, 117 ; 2. L. Hohl, Bâle, 122 ; 3. G. Gerber, Berne, 122. Seniors : 1. A. Piccolo, Neuchâtel, 120 ; 2. W. Nussbaum, Bâle, 122 ; 3. P. Gerber, Berne, 132. Juniors : 1. W. Nussbaum, Bâle, 126 ; 2. M. Hurlimann, Zoug, 137. 3. R. Hurlimann, Zoug, 137. Equipes hommes « élite » : 1. Neuchâtel I, 732 ; 2. Berne I, 760 ; 3. Bâle I, 778. Equipes dames : 1. Bâle II, 364 ; 2. Neuchâtel III, 414. L'avant-dernier tournoi, organisé par

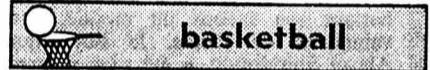
Une intense activité

Saint-Imier sur le golf de Neuchâtel, a eu lieu les 24-25 août. La lutte a été serrée entre les meilleurs joueurs. Voici un extrait du classement :

Messieurs : 1. J.-P. Sorg, Neuchâtel, 98 points (meilleur résultat obtenu jusqu'à ce jour en 3 parcours, sur ce golf ; 2. M. Fehlmann, Bâle, 101 ; 3. R. Zuberbühler, Berne, 101.

Dames : 1. S. Hediger, Neuchâtel, 103 ; 2. N. Degoumois, Neuchâtel, 106 ; 3. L. Hohl, Bâle, 109. Seniors : 1. C. Breguet, Saint-Imier, 108 ; 2. M. Piccolo, Berne, 113 ; 3. C. Paroz, Neuchâtel, 114. Juniors : 1. D. Porret, Neuchâtel, 102 ; 2. W. Nussbaum, Bâle, 110 ; 3. J.-M. Matthey, La Chaux-de-Fonds, 111. Equipes hommes « élite » : 1. Berne I, 656 ; 2. Fribourg I, 685 ; 3. Neuchâtel I, 688. Equipes dames : 1. Neuchâtel IV, 332 ; 2. Neuchâtel III, 341 ; 3. La Chaux-de-Fonds II, 346.

A signaler que les championnats suisses individuels auront lieu les 21 et 22 septembre sur les golfs de Berne (pistes en béton) et Messen (pistes en éternit).



Succès du tournoi de l'Abeille

Samedi, au Pavillon des sports de La Charrière, à la Chaux-de-Fonds, s'est déroulé le tournoi annuel de basketball, organisé par l'Abeille - La Chaux-de-Fonds. Huit équipes étaient en compétition. Deux venaient de France (U.S. Vonnaz-Bourg-en-Bresse et Lutterbach-Haut-Rhin), une de Fribourg (City), une de Pully et quatre du canton de Neuchâtel (Auvèrner - Val-de-Ruz, et les deux équipes de l'Abeille - La Chaux-de-Fonds).

Réparties en deux groupes, les équipes lutèrent vaillamment pour obtenir la victoire ou un classement honorable. Les joueurs d'Auvèrner ratèrent la consécration de peu. Ils tombèrent face à l'Abeille avec un point d'écart seulement. De leur côté, ceux du Val-de-Ruz furent moins brillants, tandis que les deux formations locales connurent des destins opposés, avec une place de deuxième et une de dernier. La victoire finale est revenue aux Alsaciens de Lutterbach. Accrochés par l'Abeille durant près de 30 minutes, ils terminèrent très fort, ce qui leur assura le challenge en compétition. P.G.

RÉSULTATS

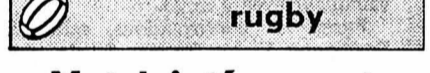
Groupe 1 : Pully - Val-de-Ruz 43-15 ; Abeille II - Lutterbach 10-31 ; Lutterbach

- Val-de-Ruz 33-4 ; Pully - Azeille II 39-14 ; Abeille II - Val-de-Ruz 12-33 ; Lutterbach - Pully 43-23. — Groupe II : U.S. Vonnaz - Auvèrner 14-24 ; Abeille I - City Fribourg 13-18 ; U.S. Vonnaz - Abeille I 13-35 ; City Fribourg - Auvèrner 13-28 ; Abeille I - Auvèrner 19-18. — Finales : Abeille II - U.S. Vonnaz 17-23 ; Val-de-Ruz - City Fribourg 12-30 ; Pully - Auvèrner 21-31 ; Lutterbach - Abeille I 40-27. — Classement : 1. Lutterbach ; 2. Abeille I ; 3. Auvèrner ; 4. Pully ; 5. City Fribourg ; 6. Val-de-Ruz ; 7. U.S. Vonnaz ; 8. Abeille II.

Cinquième victoire des Etats-Unis

L'équipe des Etats-Unis a battu celle d'URSS, championne du monde, par 82-72, à Landover. A la mi-temps, les Américains menaient par 41-33.

Les Etats-Unis ont, ainsi, remporté cinq victoires sur les six matches joués par les Soviétiques, champions du monde, au cours de leur tournée américaine. Le meilleur marqueur pour les Etats-Unis, dans ce dernier match, a été Thompson avec 30 p., suivi de Green (13), Rivers (12) et Kelly (11). Chez les Soviétiques, Salmikov a marqué 20 p. et Belov 16.



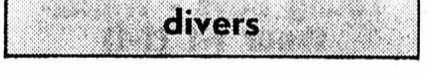
Match intéressant à Vevey

NEUCHÂTEL-VEVEY 21-9
NEUCHÂTEL : Bangertter ; Bolomey ; Miserez ; Kegi ; Charmelot ; Johnson ; Knadjian ; Morel ; Chevillard ; Demaré ; Delémont ; Flury ; Calderara ; Vuillommet ; Zwahlen ; Henri ; Burnett ; Prébaldier.

Samedi, sur le terrain de la Veyre, s'est déroulé un match de démonstration, dans le cadre de la rencontre inter-villes mise sur pied par Vevey.

Dès le début du match et jusqu'au coup de sifflet final, l'équipe neuchâteloise a dominé le jeu grâce à une meilleure forme physique et à la jeunesse de sa formation. Les quelque 150 spectateurs que le beau temps et la curiosité ont amenés, eurent la satisfaction de voir un jeu fluide avec des actions très spécifiques à ce sport.

Durant la première mi-temps, les avants de Neuchâtel ont fait preuve d'une bonne cohésion dans les mêlées, ce qui leur a donné de très grands avantages dont les trois quarts ont su profiter dans la plupart des cas. Dans la 2me partie du match, des remplacements assez importants ont eu lieu afin de faire jouer le maximum de joueurs. Ces changements ont fait évoluer le jeu plutôt du côté des trois-quarts. Dans deux semaines, ces deux équipes se rencontreront à nouveau, pour le championnat, mais cette fois-ci au Puits-Godet. Fi.



Neuchâtel-Sports a rendu visite aux Veveysans

Samedi et dimanche, 250 jeunes sportifs neuchâtelois, membres de Neuchâtel-Sports, se sont livrés, à Vevey, à des rencontres avec 250 Veveysans. Ils s'agissait d'une « revanche », puisque les Veveysans étaient venus à Neuchâtel l'an passé.

Placés sous le signe du sourire, car les résultats importaient moins que les contacts amicaux, ces rencontres ont vu la victoire de Neuchâtel sur Vevey, par 8 victoires à 7.

Il y avait, en effet, 15 rencontres, qui ont opposé en plein air, le samedi après-midi, athlètes, footballeurs, joueurs de rugby et de tennis et cyclistes. En salle, l'après-midi et le soir, récital de handball, volleyball, de gymnastique à l'artistique, de judo, de basketball et de lutte libre.

Enfin, le dimanche matin, à la piscine, natation, waterpolo, gymnastique à l'artistique et lutte libre terminèrent ces rencontres inter-villes.

Les autorités veveysannes étaient représentées à ces manifestations, alors que du côté neuchâtelois, M. Lecoultré, président de la commission technique de Neuchâtel-Sports, dirigeait la délégation. Fi.



Il est des comparaisons qu'il faut se garder de faire

Le footballeur suisse, un fainéant ?

L'international Daniel Jeandupeux connaît hebdomadairement ses moments journalistiques, chez un confrère lausannois.

L'homme étant instituteur de profession, sachant donc écrire, ses propos sur le football sont intéressants, même si sa position de footballeur lui impose une certaine prudence. Il se demandait, dernièrement, si les footballeurs sont des fainéants, car lors d'exams subis à Macolin, des athlètes d'autres spécialités se montraient bien plus brillants.

Tout d'abord ému par ces résultats décevants, l'international se rassérénait en citant des noms d'athlètes, qui, après une demi-heure de football, étaient complètement « cuits ». Et de terminer par un soupir de soulagement : nous ne sommes pas des fainéants.

PAS COMPARABLES

En quoi, l'aml était à côté du problème, car qu'est-ce que la condition physique ? Du souffle ? rien que du souffle ? Le possesseur de thorax emmagasinant la plus grande quantité d'air serait-il le plus résistant ? allons donc.

La condition physique ne peut se mesurer justement qu'entre partenaires d'un même sport, là où tous partent à chances égales, les mouvements de muscles étant

pareils. Il est normal qu'un marathonien soit fatigué après trente minutes de football, certaines de ses articulations (chevilles, genoux) n'étant pas préparées aux nécessités de ce sport, sans compter que celui qui n'a pas l'habitude de taper dans un ballon entendra ses pieds crier grâce. De plus — et on l'oublie trop facilement — le football est un jeu de chocs continus, où l'on prend des coups.

A CHACUN SON DOMAINE

Courir cent mètres, deux cents, exige des efforts violents auxquels l'athlète est préparé, comme le footballeur l'est pour son match. A chacun son domaine. Malgré sa résistance, Merckx ne tapera pas aussi longtemps et aussi fort dans un sac de sable, qu'un boxeur. Idem, si Cassius prenait part au Tour de France, son popotin, après quelques étapes, serait moins souriant que la Jaconde.

En résumé, si l'on veut comparer sa fainéantise, ce ne sera qu'entre pairs. Chez nous, les joueurs ne sont sûrement pas des fainéants mais, de par la nature de leur statut, ils ne peuvent rivaliser avec des professionnels.

A. EDELMANN-MONTY

Après trois ans de jeu en première ligue Jeunesse et enthousiasme à Central

En commençant sa quatrième saison en première ligue, Central Fribourg s'est fixé un but modeste à atteindre en fin de championnat : une place dans la première moitié du classement suffirait au bonheur de l'entraîneur et des dirigeants. Est-ce à dire que les Fribourgeois ne sont pas capables de tenir les premiers rôles ? Les deux premiers matches joués (deux belles victoires, à Meyrin et contre Monthey) semblent prouver le contraire. Pourtant, sauf avis contraire, le but fixé restera le même, car l'on se souvient trop bien que la saison passée fut pénible alors que, déjà, l'on envisageait les honneurs.

RAJEUNISSEMENT

Pourtant, on nous permettra de penser que l'équipe toujours confiée aux talents de l'ex-Xamaxien Roland Guillard sera particulièrement redoutable dans ce championnat. Sans avoir subi d'importantes mutations, la formation s'est enrichie de l'arrivée du gardien Piccot et des demis Gisler et Jufèr. De plus, les principes inculqués savamment par l'entraîneur, ainsi que le choix d'une technique toujours appropriée aux diverses qualités des joueurs, commencent sérieusement à porter leurs fruits. Nul doute que sous la férule d'un homme aussi psychologue que Roland Guillard, les résultats continueront à être positifs, sans que, pour autant, ils fassent tourner les têtes : on se battra toujours pour gagner

et la situation sera analysée match après match.

Mais le fait marquant pour le FC Central, cette saison, est qu'il va faire confiance à toute une pléiade de jeunes, de façon à étoffer l'effectif et surtout à préparer l'avenir. Quelques-uns, tels Schmitt, Maeder ou Liechti possèdent d'ailleurs déjà un bagage certain et seront sans doute fort utiles à l'équipe. Ainsi, la saison se présente-t-elle sous les meilleurs auspices. L'enthousiasme communicatif est peut-être le plus sûr garant d'un championnat fructueux.

LE CONTINGENT

Gardiens : Michel Piccot, 1948 ; Stéphane Cuennet, 1955.

Défenseurs : Joseph Broillet, 1948 ; Nicolas Déglise, 1949 ; Jean-Robert Gisler, 1951 ; René Grosset, 1946 ; Paul Mauron 1950 ; Jacques Schmitt, 1954.

Demis et attaquants : Jean-Claude Baudoin, 1956 ; Martin Bersier, 1947 ; Hervé Bovet, 1955 ; Daniel Doussé, 1948 ; Gérard Gaillard, 1951 ; Roland Guillard, 1944 ; Christian Jufèr, 1952 ; Heinz Liechti, 1954 ; Pierre Maeder, 1955 ; Hans Wymann, 1943.

Il n'y a plus place pour Mazzola et Rivera dans l'équipe d'Italie

Il semble qu'on s'oriente de plus en plus vers l'éviction de Sandro Mazzola et de Gianni Rivera de l'équipe nationale italienne, qui entamera une saison très importante en championnat d'Europe, le 28 septembre, à Zagreb, face à la Yougoslavie.

L'ère de Fulvio Bernardini commence et tous les experts espèrent qu'elle effacera la cruelle déception de la dernière coupe du monde.

cause mais je voudrais qu'il se livre davantage sur un terrain, qu'il ait un esprit de sacrifice plus poussé», a déclaré le sélectionneur national.

«Mazzola n'est pas non plus l'homme dont j'aurais besoin, bien qu'il cherche à tenir un rôle de stratège.» Le commissaire technique a affirmé que son objectif était de rajeunir la formation nationale et que, dans cette optique, l'âge de Rivera et de Mazzola — ils ont dépassé la trentaine — était un obstacle à leur éventuel rappel.

«La classe de Rivera n'est pas en

PRONOSTICS Sport-Toto PRONOSTICS

- Bâle - Lucerne. — Que va-t-il faire dans cette galère, ce pauvre lion lucernois ? 1 X 1
- Chênois - Sion. — Si Sion se déchaine, Chênois sera scié. 1 X 1
- Grasshoppers - Winterthur. — On s'attend à tout dans ce derby, sauf à des échanges de cadeaux entre frangins. X 1 X
- Lucerne - Young Boys. — La démonstration de Foni à la Maladière doit faire réfléchir les jeunes Bernois, qui risquent fort de recevoir des gifles. 1 X X
- Neuchâtel Xamax - Lausanne. — L'heure de vérité va sonner pour Mantula, qui doit bien se garder de convoquer la fanfare. X 2 1
- Saint-Gall - Servette. — Avec l'avantage du terrain, les Saint-Gallois

- Bâle - Lucerne. — Les Vaudois ne sont pas spécialistes dans les matches nuls... afin de faciliter nos pronostics. X X X
- Martigny - Chiasso. — Lutrop est bien capable, à lui tout seul, de faire la différence. 2 X X
- Mendrisio - Granges. — Pour ces compagnons d'infortune en deuxième division, il nous faut envisager toutes les éventualités. X 2 1

Dix experts vous proposent	1 x 2
1. Bâle - Lucerne	7 2 1
2. Chênois - Sion	3 3 4
3. Grasshoppers - Winterthur	5 3 2
4. Lugano - Young Boys	5 3 2
5. Neuchâtel Xamax - Lausanne	4 3 3
6. Saint-Gall - Servette	4 3 3
7. Vevey - Zurich	2 2 6
8. Aarau - Fribourg	4 3 3
9. La Chaux-de-Fonds - Nordstern	5 3 2
10. Giubiasco - Rarogne	4 3 3
11. Martigny - Chiasso	3 3 4
12. Mendrisio - Granges	3 3 4

Tournoi final de la Coupe des jeunes footballeurs samedi à la Maladière

Quinze tournois éliminatoires, groupant 114 équipes, ont été nécessaires pour désigner les six équipes romandes (une par canton) qui participeront, samedi 14 septembre, à Neuchâtel, aux stades de Rivaraine et de la Maladière, au tournoi final de la Coupe «semaine sportive» des jeunes footballeurs, réservée aux footballeurs de 8, 9 et 10 ans.

Les équipes suivantes représenteront leur canton : Attalens (Fribourg), Etoile Carouge (Genève), Boncourt (Jura), Cortaillod (Neuchâtel), Sion (Valais) et Renens (Vaud).

Les rencontres éliminatoires se dérouleront l'après-midi sur le terrain de Rivaraine, à partir de 13 h 30, et la grande finale sera jouée au stade de la Maladière, en ouverture du match appo-

sant Neuchâtel Xamax à Lausanne, pour le championnat suisse de ligue A.

L'ORDRE DES RENCONTRES

Groupe 1 : Vaud, Neuchâtel, Jura. - Groupe 2 : Genève, Valais, Fribourg.

13 h 30 : terrain A : Renens - Boncourt ; terrain B : Etoile Carouge - Sion.

14 h 15 : terrain A : Cortaillod - Renens ; terrain B : Sion - Attalens. - 15 h terrain A : Boncourt - Cortaillod ; terrain B : Attalens - Etoile Carouge. - 16 h 00 : terrain A : finale pour la 5me place.

FINALES A LA MALADIÈRE

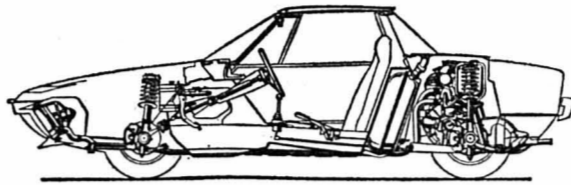
17 h 00 : finale pour la 3me place et finale pour la 1re place. - 17 h 45 : remise des récompenses aux équipes. A la mi-temps du match Neuchâtel Xamax-Lausanne, remise de la Coupe au vainqueur.



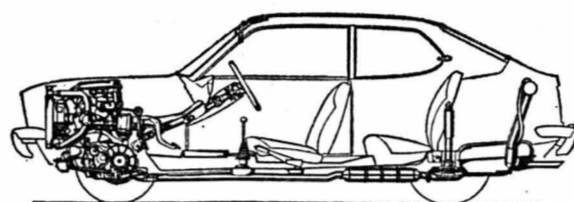
« Ça reflète les gens, la circulation, l'ombre et le soleil, c'est gai, c'est frais, bien servi : c'est quoi ? Une bonne bière Muller à l'Hôtel City ! »

Aujourd'hui vous risquez d'être déçu si vous achetez une voiture de sport seulement parce qu'elle est belle.

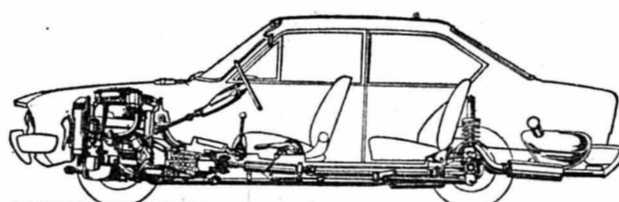
On achète une voiture de sport pour deux raisons. Sa ligne et ses performances. La première est subjective. La seconde met en évidence les qualités fondamentales d'une voiture de sport et permet de voir avec plus de raison ce que cache une belle carrosserie. Jugez vous-même:



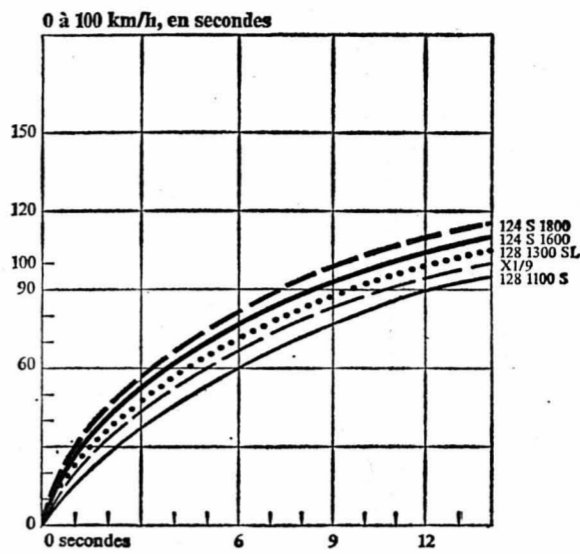
Fiat X1/9
Coupé deux places à moteur central et toit amovible, carrossé par Bertone.
La voiture de sport dont le prix n'est pas la seule chose qui vous surprendra.
Moteur 4 cylindres, 75 CV (DIN), arbre à cames en tête, vilebrequin à 5 paliers, carburateur double-corps inversé.
Suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière. «Roll-bar» de sécurité. Longueur 383 cm, largeur 157 cm. Diamètre de braquage 10 m.
Freins à disque sur les 4 roues, avec double circuit et répartiteur de freinage. Pneus à carcasse radiale.
Vitesse 170 km/h. Rapport poids/puissance 11,7 kg/CV (DIN).



Fiat 128 Coupé 1100S, 1100SL et 1300SL.
Coupés de sport 4 places, moteur à traction avant. Une gamme de voitures de sport qui offre plus qu'une simple allure sportive.
Moteur 4 cylindres, 64 CV (DIN) ou 75 CV (DIN), arbre à cames en tête, vilebrequin à 5 paliers, carburateur double-corps inversé.
Suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière. Longueur 381 cm, largeur 156 cm. Diamètre de braquage 9,8 m.
Freins à disque à l'avant, servo-assistés avec double circuit et répartiteur de freinage. Pneus à carcasse radiale.
Vitesse 150 km/h ou 160 km/h. Rapport poids/puissance 12,6 kg/CV (DIN) ou 10,9 kg/CV (DIN).



Fiat 124S Coupé 1600 et 1800
Coupés de sport 4 places, moteur à l'avant, traction arrière. Voitures de sport avec confort pour toute la famille.
Moteur 4 cylindres, 108 CV (DIN) ou 118 CV (DIN), deux arbres à cames en tête, vilebrequin à 5 paliers, boîte de vitesses à 5 rapports sur le moteur de 118 CV (DIN).
Suspension avant à leviers triangulaires et ressorts hélicoïdaux, suspension arrière à essieu rigide et ressorts hélicoïdaux. Longueur 417,5 cm, largeur 167 cm. Diamètre de braquage 11,7 m.
Freins à disque servo-assistés sur les 4 roues, avec double circuit et répartiteur de freinage. Pneus à carcasse radiale.
Vitesse 180 km/h ou 185 km/h. Rapport poids/puissance 8,9 kg/CV (DIN) ou 8,1 kg/CV (DIN).



Consommation d'essence (kilomètres parcourus par litre d'essence à 100 km/h)

Modèle	Consommation (km/l)
X1/9	~18
128 1100 S	~16
128 1300 SL	~15
124 S 1600	~14
124 S 1800	~13

Cylindrée

Modèle	Cylindrée (cm³)
124 S 1800	~1800
124 S 1600	~1600
128 1300 SL	~1300
128 1100 SL	~1100
X1/9	~1000

Prix (+ Fr. 50.- forfait pour transport et livraison)

Modèle	Prix (Fr.)
X1/9	Fr. 14 950.-
128 1100 S	Fr. 10 500.-
128 1100 SL	Fr. 11 500.-
128 1300 SL	Fr. 12 500.-
124 S 1600	Fr. 16 400.-
124 S 1800	Fr. 16 900.-



FIAT

Chaque année, depuis 12 ans, la voiture la plus vendue en Europe.

SERVICE ACOUSTIQUE
OVULATON
O. VUILLE
diplômé du C.H.A.M.P.
Rue de la Dime 80
2002 NEUCHÂTEL
Trolleybus No 7
Tél. 33 11 76

Durs d'oreilles?

Lunettes et appareils acoustiques avec le nouveau microphone et le système spécial de limitation, très efficace. Essais et service après-vente.
Veuillez prendre rendez-vous, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 heures. Sur demande à domicile. (Mercredi et samedi et autres heures, uniquement sur rendez-vous.)

Coop Hit

11.9.-17.9.1974



prix net

Pommes Chips Zweifel
nature

sachet de 200 g **185** au lieu de 2.45



La vache qui rit

fromage fondu français à tartiner

boîte de 170 g **155** au lieu de 1.80

coop

FOURRURES - FOURRURES - FOURRURES

BORNAND & Cie - Tél. (038) 57 13 67
Commerce de fourrures - Elevage de visons

VISIONS de LOREE



vous propose en visons divers d'élevage et sauvages en astrakan, ragondin, rat musqué, renard, etc. sa NOUVELLE COLLECTION de MANTEAUX - JAQUETTES - BOLEROS
Une grande partie de cette collection pourra être offerte aux prix de la saison dernière.
Fermé le lundi

plastiglas sa

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 Tx 35 313 fuchs ch
S.A. pour le développement industriel et artistique d'articles en
VERRE ACRYLIQUE et autres PLASTIQUES
Housses pour machines. Articles de bureau, classeurs, fourres, étuis en plastique souple.
PERSPEX, PLEXIGLAS, HESAGLAS.

ALLIANCES



Acharlet
HORLOGERIE BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHÂTEL



Le nouveau catalogue, édition 1974-1975

trains Märklin

vient d'arriver. Il coûte 2 fr.
Agent officiel :
Papeterie Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.



L'annonce reflet vivanti du marché dans votre journal

23



Avez-vous déjà vu atterrir un Jumbo?

Avec un film couleurs Kodak vous ferez des photos «à tire d'aile».



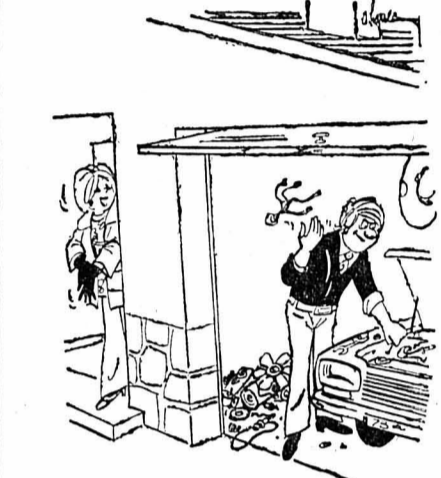
Kodak Société Anonyme



— Ça me convient bien, moi qui fatigue très vite...



— L'important est de bien répartir la charge.



— Sors la voiture ! On va voir maman...



— Vous avez vu le prix du poisson ?... Et après ça on s'étonne de nous voir rentrer bredouille.



— Doux Jésus, détends-toi ! Je te dis que c'est psychique !

Le pays du SOURIRE

ARMANDO



— Reconnaissez que c'est une peinture très courante...

MOALLIC

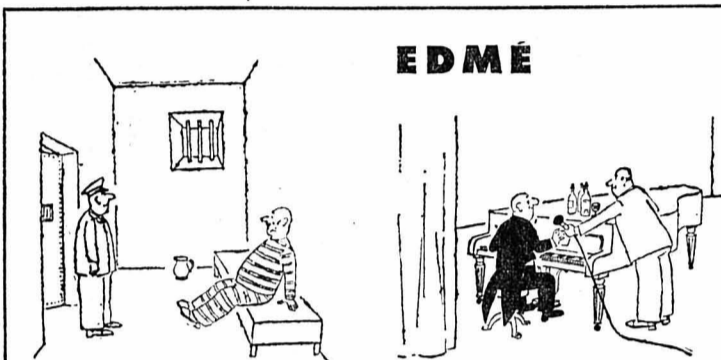


— Vous n'avez pas brossé mon manteau, Firmin, je retrouve dans la poche un paquet de cigarettes.



— Je ne suis pas de ceux qui vous promettent la lune...

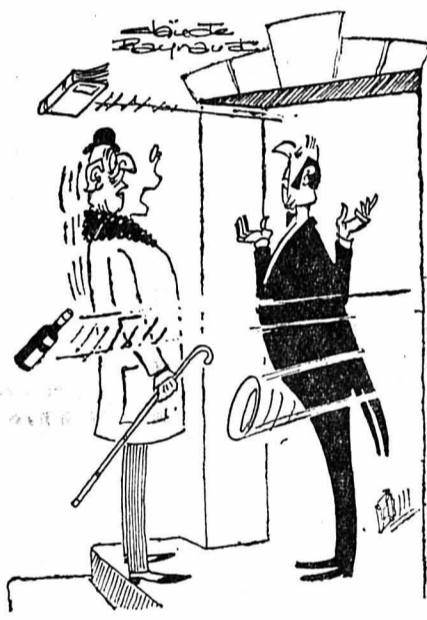
— Allez, une thune, ou je vous dis le nom de l'assassin.



— Vous avez pris la douche ? Non, pourquoi ? Elle a disparu ?

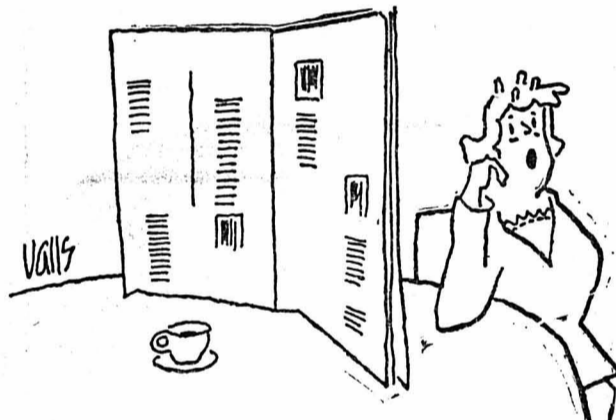
— J'étais surtout doué pour le violon, mais j'ai renoncé, impossible de faire tenir un verre sur un violon.

CLAUDE RAYNAUD



— Monsieur et Madame ne peuvent recevoir Monsieur pour l'instant. Monsieur et Madame sont en pleine bagarre.

VALLS



— Remarque, si tu ne veux pas me répondre tu n'as qu'à le dire !

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

DÉMÉNAGEMENTS

DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS

M. DANUSER

Tires 22 (038) 33 17 48
2034 PESEUX (038) 31 57 83

Transports internationaux

Qu'il soit aux pommes, aux poires ou aux pruneaux, rien ne vaut un bon gâteau.

Surtout avec la bonne pâte de votre boulanger.

Société des patrons boulangers

En forme, en beauté, en sourire!

Confiez-vous aux esthéticiennes de l'institut spécialisé

SAUNA Pathy BEAUTÉ

Chavannes 47 - CORTAILLOD. Tél. (038) 42 16 35.

Soins esthétiques pour dames et messieurs, massages, épilation, traitements amaigrissants, cures de beauté, bronzage intégral, sauna, etc.

En forme, en beauté, en sourire!

centre
super
COLO
portes - rouges

Chemisier pour dame

Jersey coloris mode
longues manches
Tailles 36-48

35.-

La SRLS (Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité) est de plus en plus connue en Suisse romande, pour son travail philanthropique. Le travail des directrices de ses Centrales, celui de sa secrétaire sociale est vivement apprécié. La Centrale d'appareils acoustiques du faubourg de l'Hôpital 26, à Neuchâtel, tél. (038) 24 10 20, est ouverte tous les après-midi, samedi excepté, de 14 à 18 heures. Elle est équipée des appareils les plus modernes, avec chambre insonore. Le personnel s'occupe de toutes les démarches avec l'AI. Depuis le 1er janvier 1973, l'octroi d'appareils aux personnes âgées est accordé pour ainsi dire à chacun. Toute personne ne bénéficiant pas de Fr. 30.000.- (couple) ou Fr. 20.000 (personne seule) a droit à un appareil gratuit. Mais ATTENTION : un certificat médical est indispensable.



d'appareillage acoustique de la SRLS

Fbg de l'Hôpital 26, Neuchâtel, tél. 24 10 20.

Poissons frais recommandés cette semaine

FILETS DE PERCHES frais du lac de Neuchâtel

Bondelles fumées

Arrivage frais de la Méditerranée :

Thon - Moules - Vongoles

Crevettes grises-Chinchards

Ecrevisses vivantes - Colinots

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire : le lundi

Une chance rêvée de changer votre vieille CUISINIÈRE électrique.

Nous luttons contre l'inflation

Plus de 50 cuisinières au choix
SIEMENS - THERMA - LE RÊVE
NEFF - INDESIT

De nouveau une offre sensationnelle de votre magasin préféré

Livraison franco

DES RABAIS JUSQU'À **20%** sur le prix du catalogue

Prise à notre dépôt, jusqu'à **25%**

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Prêts immédiatement remboursement par petits acomptes plus avantageux

Depuis 1912 une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038-24'63'63

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

COMMERCE

A vendre, pour raison de santé, au centre de la ville, **très bon kiosque**
 journaux, tabacs.
 Journaux d'affaires intéressants.
 S'adresser à :
 Bureau fiduciaire Francis Anker,
 Port 20, 2024 Saint-Aubin.

BOUTIQUE DE CHAUSSURES

A remettre
 située au centre de la ville de Neuchâtel.
 Ecrire sous chiffres 28-900238 à Publicitas, Terreaux 3-5, 2001 Neuchâtel.

A remettre
boutique mode
 avec petit stock.
 Adresser offres écrites à AJ 2342 au bureau du Journal.
Dem. à acheter
 J'achèterais des **POINTS SILVA** et Mondo.
 Ecrire sous chiffres 2975 L à Orell Füssli Publicité S.A., Bel-Air 1, 1002 Lausanne.

Collectionneur cherche anciens **moulins à café**
 ou ANTIQUITÉS se rapportant à la fabrication de café
 Tél. (022) 43 29 20 ou écrire à case Cornavin 338, 1211 GENEVE 2.

AVIS DIVERS

DISCOUNT DU VIGNOBLE Fornachon & Cie
 Tél. (038) 46 18 77
 2022 Bevaix.
MACHINE à LAYER LAVE-VAISSELLE SIEMENS
 Livraisons assurées par nos soins. Service après-vente
 dès **968.-**
 Ouvert tous les jours
TOUJOURS DES PRIX BAS

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LÀ

HILDENBRAND
 FERBLANTERIE SANITAIRE
 Saint-Nicolas 10
 Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE M. KAUFMANN
 Tél. 25 22 77 Neuchâtel

ENCADREMENT
 dorure restauration
 abel rejchland
 parcs 10 neuchâtel
 tel: 24 62 12

TOUTE L'OPTIQUE
 Pierre MIEVILLE
 Manuel LAZARO
 Opticiens spécialistes
MODERN OPTIC
 Rue de la Place-d'Armes 6
 TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL

Opel est plus que jamais dans la course

Course nationale de côte du Gurnigel (course pour le Championnat suisse)
 Catégorie voitures de tourisme de série, 3000 cm3

1. Opel Commodore GS-E (Charly Guenin)
2. Opel Commodore GS-E (Charly Amstutz)

OP 125/71

McCann-Erickson



Comptoir Suisse Lausanne
 7-22 septembre
 Demandez au guichet ou à l'agence de voyages un billet pour le Comptoir et timbrez-le à un compositeur automatique CFF. Timbré, votre billet vous donne droit au **Retour gratuit** !
 Vous ne payez que le prix de la simple course, mais au minimum fr 11.60 en 2° et fr 17.40 en 1° classe. Facilités habituelles pour familles. Les titulaires d'abonnements pour demi-billets retirent des billets ordinaires d'aller et retour à moitié prix.
 Prix au départ de Neuchâtel
 Fr. 13.- 2me classe Fr. 19.60 1re classe

FAN
L'ANNONCE
 efficace devient facilement un **COUP DE CLAIRON**
 si son texte et sa présentation s'harmonisent pour attirer l'œil, d'autant plus si elle paraît dans **LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel des Platanes
 2025 Chez-le-Bart,
 tél. 55 29 29,
 cherche pour entrée immédiate ou date à convenir
sommelier ou sommelière
 (débutants acceptés)
commis de cuisine

Movomatic S.A.

Fabrique d'appareils de mesure électronique - mécaniques à Comromdrèche (NE)

désire engager

1 mécanicien de précision

pour différents travaux de petite mécanique.
 Conditions de travail agréables.
 Salaire au mois.
 Horaire libre.

Prière de faire offres écrites à : Movomatic S.A., case postale 50, 2034 Peseux, ou de téléphoner au (038) 31 44 33 (M. Eggmann).

MICROMÉCANIQUE S.A.

désire engager immédiatement ou à convenir des

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

pour ses ateliers de fabrication de jigs industriels.
 Ambiance de petite entreprise.
 Horaire variable.
 N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

MICROMÉCANIQUE S.A.,
 Draizes 77,
 2006 Neuchâtel.
 Tél. (038) 31 25 75.

chauffeur livreur

de toute confiance.
 Avantages sociaux modernes.

Fabrique de cartonnages,
 17, Crêt-Taconnet, Neuchâtel.
 Tél. (038) 25 32 81.

La Cité

engagerait **une vendeuse**
 confection dames à la demi-journée.
 Téléphone 24 61 24.

Restaurant Jean-Louis
 2072 Saint-Blaise tél. 33 34 98.
 cherche

sommelière

Bon gain, horaire et congés réguliers. Entrée immédiate ou à convenir. Débutante acceptée.

Restaurant du Clos, Serrières, cherche

sommelière

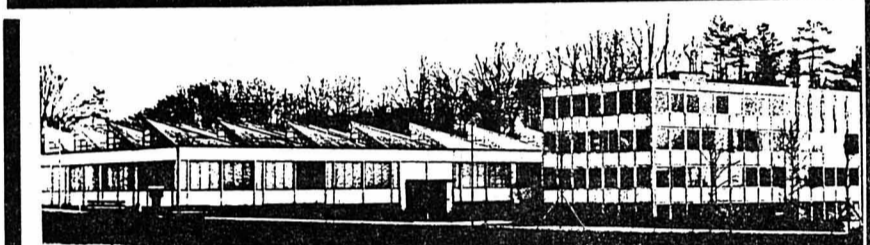
Entrée immédiate ou date à convenir; 2 horaires; congé le dimanche. Tél. (038) 31 34 98;

engagerait une secrétaire d'aide de directrice

Entrée immédiate ou à convenir.
 Faire offres à Mme Ganguillet,
 Tél. (038) 25 11 83.

Gonset
 cherche **AIDE-CHAUFFEUR**
 en possession du permis de conduire A.
 Entrée en service 1er octobre-1er novembre 1974.
 Poste stable, occupation variée avec certains travaux d'entretien.
 Salaire selon capacités.
 Faire offres de service par écrit aux **Grands Magasins Gonset S.A.**
 Neuchâtel 13, rue Saint-Maurice

Caractères s.a. NEUCHÂTEL Plan 30
 Téléphone (038) 25 07 22
 Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication de caractères, d'épreuves industrielles, de moules pour pièces techniques et d'outillages de précision



Nous cherchons :

TECHNICIENS CONSTRUCTEURS DE MOULES
 pour l'injection de pièces techniques en plastique

MÉCANICIENS - OUILLEURS
 pour travaux très variés

MÉCANICIENS DE PRÉCISION
 pour l'usinage d'électrodes et pour travaux très variés sur machines à électro-érosion

MÉCANICIENS CONTRÔLEURS DÉCOLLETEURS
 sur tours INDEX

Appartements à disposition

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, jeudi excepté.

Maculature
 en vente au bureau du journal

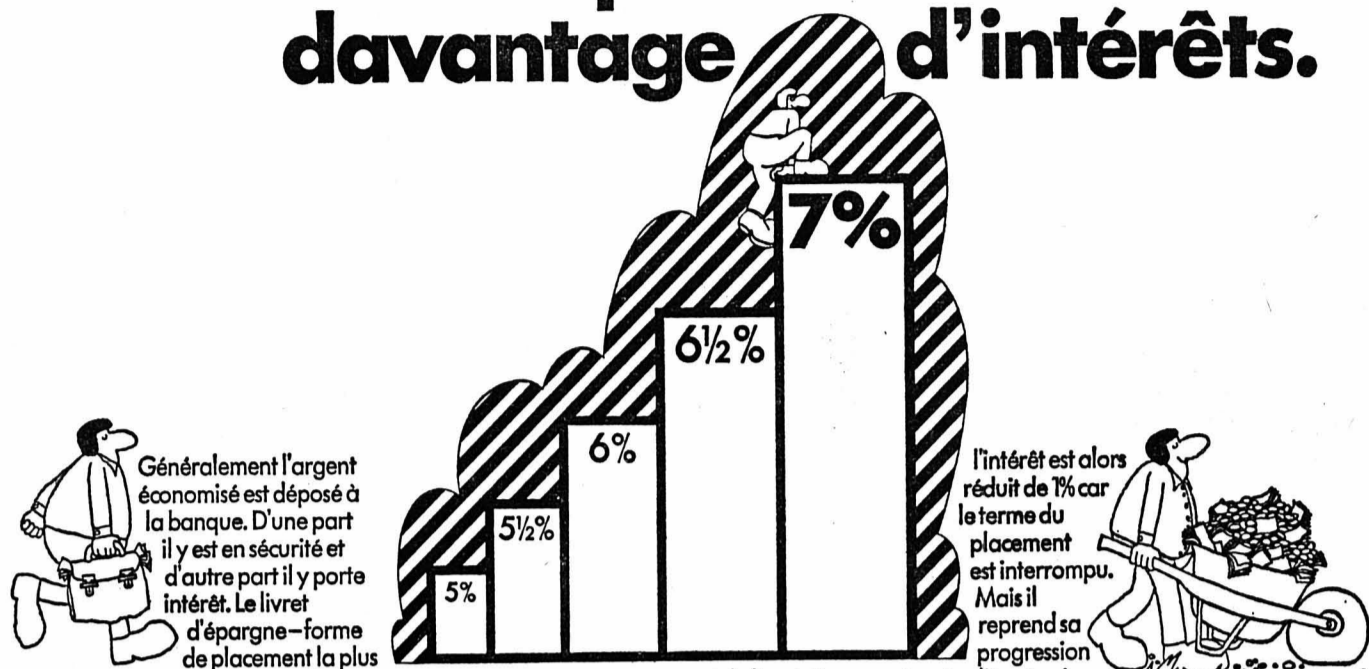
APPRENTISSAGES

BELDONA
 Le magasin spécialisé en lingerie élégante, tenues de nuit et de loisir
 Nous cherchons une **APPRENTIE VENDEUSE**
 et aimerions nous attacher une jeune fille intelligente et sympathique, prochainement libérée des écoles et désireuse de tenter « le grand saut dans la vie ».
 Nous lui offrons la possibilité d'acquiescer chez nous un solide bagage professionnel, tout en évoluant dans un cadre élégant réservé à une clientèle choisie.
 Plus tard, après son apprentissage, elle aura l'occasion, si elle le désire, de perfectionner ses connaissances linguistiques par des séjours dans nos succursales en Suisse allemande et au Tessin. Et, qui sait peut-être souhaitera-t-elle, encore plus tard assurer sa promotion en dirigeant une de nos succursales.
 Si notre offre t'intéresse, nous t'invitons à venir nous rendre visite sans tarder.
BELDONA, Croix-du-Marché, 200 Neuchâtel.
 Tél. (038) 25 29 69.

MIGROS
 cherche pour son bâtiment administratif à Marin **nettoyeuse pour les bureaux**
 Horaire : le soir de 17 à 18 heures et les samedis matin
 Veuillez téléphoner à la Société Coopérative **MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, Marin, 33 31 41.**

Epargner à long terme offre davantage.

Chaque année davantage d'intérêts.



Généralement l'argent économisé est déposé à la banque. D'une part il y est en sécurité et d'autre part il y porte intérêt. Le livret d'épargne - forme de placement la plus

courante en Suisse - offre actuellement un intérêt de 5% l'an.* Il permet le retrait de votre argent en tout temps pour subvenir à des dépenses moins courantes. Un système traditionnel qui doit être maintenu. Aujourd'hui, il est possible de faire mieux encore. En plaçant ses économies à long terme, l'épargnant obtient un meilleur rendement. Finalement c'est vous qui en profitez car votre argent déposé à long terme permet à la banque de mieux le faire fructifier. Le nouveau livret «Epargne à intérêts progressifs» présente en plus des avantages du livret d'épargne classique - sécurité et simplicité - un taux d'intérêt plus élevé chaque année. Le fonction-

l'intérêt est alors réduit de 1% car le terme du placement est interrompu. Mais il reprend sa progression régulière à raison d'un demi-pour-cent par an et ce, jusqu'à ce qu'il ait atteint son taux maximum. Toutefois, pour éviter les fluctuations dues à ces prélèvements, nous vous proposons de placer sur un livret d'épargne classique les économies dont vous aimeriez pouvoir disposer en tout temps; et celles dont vous pouvez vous priver plus longtemps sur un livret «Epargne à intérêts progressifs». Elles y seront en sécurité et leur taux d'intérêt s'élèvera chaque année.

Quant aux versements, libre à vous d'en décider la fréquence, selon vos possibilités. En effet le livret «Epargne à intérêts progressifs» a été conçu dans un but d'épargne durable. Dès la cinquième année déjà, vos placements bénéficient du taux d'intérêt maximum. En tout temps des retraits sont possibles puisque c'est toujours vous qui restez propriétaire de cet argent. Le taux de

Le livret «Epargne à intérêts progressifs»

placement sûr - rendement attrayant!

Banque Populaire Suisse

Coupon

A réception de ce coupon dûment rempli, nous vous adresserons notre documentation détaillée sur le nouveau livret «Epargne à intérêts progressifs».

Préciser d'écrire en caractères d'imprimerie.

Mme, Mlle, M. _____

Prénom _____

Nom _____

Rue et No _____

No postal/Localité _____

A envoyer à: Banque Populaire Suisse, Service «Epargne à intérêts progressifs», Case 2520, 3001 Berne

Jeune UNIVERSITAIRE (ECONOMISTE)

(25 ans) dynamique, flexible, ouvert, langues: français, allemand, anglais, cherche poste de confiance dans entreprise industrielle ou commerciale. Secteurs: marketing, sales management ou personnel. Disposé à voyager.

Faire offres sous chiffre 142.017 à Publicitas, 2900 Porrentruy.

JEUNE FEMME, cherche à reprendre en gérance, pour début 1975, en SUISSE ROMANDE, station-service avec lavage-graissage Bar à café

éventuellement auto-shop. Appartement souhaité. Personnel à disposition, si nécessaire. Tél. (027) 3 15 07, heures des repas.

Je cherche coupe de bois

à façonner jusqu'au printemps 1975. Tél. (038) 53 16 24.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Jeune fille suisse, bonne présentation, cherche place de **BARMAID** ou **SOMMELIÈRE** du 1er novembre au 3 janvier 1975. Région Neuchâtel. Faire offres sous chiffres FO 2347 au bureau du journal.

Occasions MOTOS

Suzuki 250 TS Trial

1500 km, 1974, Suzuki 250 TS Trial 1973, 6000 km.

Garage du Lac agence Fiat-Toyota 2520 La Neuveville. Tél. (038) 51 22 04.

A vendre ancienne

voiture Donnet 1925

prix à discuter, éventuellement échange.

Garage du Lac agence Fiat-Toyota. 2520 La Neuveville. Tél. (038) 51 22 04.

Voitures d'occasions

MERCEDES 220 1973
MERCEDES 220 1968
MERCEDES 220 CE 1969-70
RO 80 1969
FIAT 124 SPORT
COUPÉ 1800 1973
FIAT 124 SPÉCIAL 1973
2 FIAT 127 1973
FORD MUSTANG GT 1968

Garage du Lac agence Fiat-Toyota. 2520 La Neuveville. Tél. (038) 51 22 04.

RENAULT

GARAGE DU VAL-DE-RUZ
2043 BOUDEVILLIERS
Tél. (038) 36 15 15

A vendre **LANCIA 1600 HF** modèle 1970. Expertisée. Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

A vendre **Peugeot 204 coupé**

Toyota 1200 coupé

Daf 33 37.000 km

Garage du Crêt, Corcelles. Tél. 31 16 27.

A vendre **FIAT 124** Sport, 117.000 km 3700 fr. Tél. 24 29 56.

MARIAGES

Homme cherche

dame pour sortir de la solitude, âgée de 40 à 55 ans. Vie de famille, gaie, affectueuse. Réponse avec photo, si possible, qui sera retournée, avec discrétion absolue. Ecrire sous chiffres BK 2343 au bureau du journal.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre **ALFA ROMEO** 1750 GTV 1969, en parfait état, jantes larges, radio. Tél. (038) 42 15 15, Interne 35, 42 13 42, privé.

A vendre **Vauxhall Viva** modèle 1974. Facilités de paiement. Tél. (038) 41 16 33.

A vendre **Ford Capri 1300** 30.000 km, expertisée, parfait état. Tél. 25 27 72.

A vendre **1 fourgonnette Citroën** non expertisée. Tél. (038) 42 13 08.

Occasion unique CITROËN DYANE 1969, 68.000 km, expertisée, parfait état. Prix intéressant. Garage M. BARDO S.A., Sablon 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42, 24 18 44.

A vendre **2 FIAT 124** modèles 1970, expertisées. Garage des Drazes, Tél. (038) 31 38 38.

A vendre **Volvo Break** 1969, expertisée. Tél. 33 14 23.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Limousine 5 places **Sunbeam** 5 CV, conduite à droite, modèle 1967, expertisée. Fr. 1600.- Facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre **Porsche 911 T** 1968, expertisée, très bon état, 8500 fr. Tél. 33 22 12, heures de travail.

A vendre **Volvo 122 S** Prix à discuter. Tél. (038) 47 15 66.

AUTOMOBILISTES

Pour tout polissage et petites retouches de carrosserie, adressez-vous à :

ANDRÉ AESCHLIMANN POLISSAGE AUTO

Ecluse 61. Neuchâtel. Tél. 25 90 55. Domicile : 33 35 78.

plexiglas en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure. Jauslin S.A., 15, route de Lausanne, 1032 Romanel-sur-Lausanne. Tél. (021) 35 41 51.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre 34 ans, cherche place avec responsabilités : comptabilité, service administratif ou extérieur. Faire offres sous chiffres JS 2333 au bureau du journal.

Jeune serrurier, bien installé, cherche travaux de

serrurerie, fer forgé et clôture

en tout genre. Travail impeccable. Prix imbattable.

Tél. (037) 75 14 32.

VITRINES DE MODE NOUVEAUTÉS **cherchées par décoratrice** dans la région de Neuchâtel - Bienne pour travail indépendant - Bonnes références - Exécution soignée. S'adresser : Décoration - Etalage Numa-Droz 14 2300 La Chaux-de-Fonds.

Citroën Ami Super modèle 1974, blanche, moteur 5 CV. Fr. 7950.-

Apollo S.A. Neuchâtel r 038 241212

Pour cause de départ, à vendre, de première main, **FIAT 128 coupé SL** 1974, radio, 10.000 km. Tél. (038) 61 34 24.

LA BONNE AFFAIRE

Voitures de direction

peu roulé, fort rabais. Agence BMW et TOYOTA.

GARAGE DU 1er - MARS

Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 44 24.

Nos OCCASIONS choisies à votre intention

SIMCA 1300 S	1974	15.000 km
SIMCA 1300 S	1972	43.000 km
SIMCA 1500 S	1971	43.000 km
OPEL MANTA	1972	43.000 km
OPEL COMMODORE	1971	78.000 km
RENAULT R 16 TS	1969	75.000 km

ainsi que diverses SIMCA 1100 LS - GLS SPÉCIAL ET SUNBEAM 1250 - 1500 GT.

Garage A. WALDHERR

Parcs 147 - NEUCHÂTEL - Tél. 24 12 65

L'occasion à enlever!!!

Taurus 1600 XL modèle 1972 parfait état - avec garantie **Fr. 7500.-**

GARAGE DES TROIS ROIS Neuchâtel Tél. 25 83 01

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 104	73	bleue	31.000	6.900.-
PEUGEOT 204 GL	70	pastel	41.000	5.200.-
PEUGEOT 204 GL	70	pastel	70.000	4.800.-
PEUGEOT 204 GL	70	beige	76.000	4.200.-
PEUGEOT 204 GL	69	beige	58.000	4.800.-
PEUGEOT 304	71	blanche	57.000	5.900.-
PEUGEOT 304 S	73	blanche	40.000	8.700.-
PEUGEOT 504 TI	73	blanche	70.000	9.500.-
MERCEDES 230 S	66	grise	62.000	5.900.-
FIAT 124 Special	69	rouge	42.000	5.000.-
FIAT 238 B 1 fourgon	72	rouge	55.000	7.500.-
ALFA 1600 Super	72	beige	43.000	9.400.-
SIMCA 1501 Spécial	69	blanche	84.000	3.800.-
AUSTIN ALLEGRO	74	rouge	4.000	8.900.-
MAZDA RX 3 Coupé	72	verte	17.000	10.300.-
VOLVO 144 GL	72	blanche	71.000	11.500.-
RENAULT R 6 TL	74	blanche	8.000	8.900.-
FORD CAPRI XL	72	vert métal.	23.000	8.500.-

Demandez liste complète avec détails et prix Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie
GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91

marché DIGA

Tél. 53 11 44
Route de Neuchâtel 3

discount alimentaire Cernier

Le vrai, le seul, l'unique DISCOUNT A LA PORTÉE DE TOUS !!!

BEAUJOLAIS 1973 A.C.	bout.	3.15
COTES-DU-RHONE 1973 A.C.	bout.	2.75
COTES-DU-RHONE	litre	3.15
NEUCHÂTEL BLANC	bout.	5.20
VINO DA PASTO	litre	1.95
VERMOUTH ROUGE	litre	4.50
BIÈRE CARDINAL	six-pack	3.70
EAU-DE-VIE DE POMME 40°	litre	13.95
PASTIS « LA TROUBLANTE »	litre	17.90
SUZE	litre	14.90

1er étage : Meubles rustiques et espagnols, articles de ménage et de camping.

AU BAR DIGA, tous les jours MENU sur assiette à Fr. 5.50
Notre spécialité : **COUPE MAISON**
Ouvert le dimanche.

Flash sur la Côte

Il y a dix ans, l'église de Peseux était en fête

Les pionniers de Saint-Louis en Camargue et en Provence

En cette année 1974, la paroisse catholique de Peseux et tout le village connaîtront d'heureux anniversaires. C'est en effet en 1954 — vingt ans déjà se sont écoulés — plus précisément le 27 novembre, que la nouvelle église de Notre-Dame de Compassion était inaugurée. L'année suivante, c'était au tour du campanile d'être construit. Mais il devait demeurer inoccupé et muet jusqu'en 1964!

Il y a dix ans, le soir du 11 septembre qu'arrivait dans notre localité en liasse un gros camion portant les trois cloches joliment décorées.

On se souvient de cette arrivée en grande pompe, à l'entrée du village: un cortège se forma avec, en tête, l'« Echo du Vignoble » toujours sur la brèche quand il y a une fête! Les enfants du village escortaient le convoi avec des torches.

Ce fut un instant émouvant sur la place du Temple où les nouvelles cloches furent présentées aux autorités civiles et religieuses tandis que les seurs plus anciennes du vieux clocher de 1737 sonnaient à toute volée! Et le curé Cosandey put magnifier l'union des cœurs entre chrétiens et souhaiter que les nouvelles messagères soient un symbole de paix et d'harmonie.

Après un crochet par Corcelles et la gare, le cortège arriva sur le parvis de l'église catholique où le président de la paroisse d'alors, M. Marcel Boillet, se fit un plaisir de présenter les caractéristiques des nouvelles venues, puis il remercia ceux qui avaient permis cette réalisation.

DES DÉTAILS DE... POIDS

La plus grosse des trois cloches — en fa — est dédiée à Notre-Dame de Compassion et pèse 900 kilos. La deuxième, d'un poids de 530 kg, en la bé-

nième, d'un poids de 530 kg, en la bénième, est dédiée aux apôtres Pierre et Paul, tout comme l'une des cloches du temple de Corcelles. Quant à la troisième, plus petite, elle pèse 380 kg et est dédiée à Nicolas de Flüe. L'accord parfait a été recherché avec les cloches du temple. Sur l'une des nouvelles messagères on peut lire: « Je chante la louange du vrai Dieu, j'appelle le peuple, je pleure les morts, je suis le décor des fêtes... »

UNE GRANDE JOURNÉE

Les fêtes organisées à l'occasion de l'arrivée des cloches le vendredi se poursuivirent dimanche et la journée de bénédiction commença par la grand-messe célébrée par Mgr Von Der Weid, prévôt de la cathédrale de Saint-Nicolas à Fribourg.

A 11 heures, les cloches suspendues à un portique décoré et orné de feuillage et de fleurs furent bénies par les officiants... avant que les spécialistes ne s'affairent aux préparatifs nécessaires pour hisser ces cloches dans le campanile de 25 mètres de haut. Opération très délicate qui fut suivie par un nombreux public tandis que le chœur paroissial chantait.

A 11 h 55, la première cloche — la plus petite — était hissée au sommet du clocher par les enfants du village. Sitôt après — par une heureuse coïncidence — les cloches du temple sonnaient pour marquer midi et par leurs chants saluèrent la mise en place de leurs compagnes. A midi c'était au tour de la deuxième cloche, puis à midi 15, la dernière se balançait quelque peu avant de prendre sa place!

Les préparatifs avaient pris plus de temps que la montée elle-même.

On se souvient aussi — dix ans après — des discours prononcés au cours du dîner officiel servi dans les locaux situés sous l'église, et les orateurs y allèrent d'un concert de félicitations et de vœux sur la bonne entente qui règne dans nos régions entre les diverses communautés religieuses. Le conseil d'Etat d'alors était représenté par M. Gaston Clottu, chef du département des cultes, et l'on entendit les représentants des communes dépendant de la paroisse catholique de la Côte et ceux des paroisses protestantes. Il y eut même des sourires quand le délégué de la ville de

Neuchâtel souligna en cette occasion que Neuchâtel était un... faubourg de Peseux!

Les années ont passé et depuis cette chaleureuse réception, les nouvelles cloches ont continué sans relâche d'appeler les fidèles et de ponctuer la marche des heures tandis que la paroisse catholique se développe et voit son activité se poursuivre avec bonheur sous l'impulsion du curé Cosandey et de l'abbé Noirjean.

Comme les années passent rapidement! Il valait la peine de rappeler ces quelques étapes heureuses du récent passé subiéru.

Willy SIEBER



Dix ans que les trois cloches posées le 11 septembre 1964 égrenent les heures et appellent les fidèles. (Avipress archives)



Le retour à Peseux de Francis Berlan (en chemise blanche), chef de camp et son fils Pierre-Alain, Willy Benz, Daniel Jaquet, François Noguera, Alain Benkert, Pierre-André Ruch, François Sahli et Christophe Oguey. (Avipress-Baillo)

Les scouts de Saint-Louis, les Pionniers de Peseux comme on les appelle sur la Côte, ont passé leur camp d'été en Camargue et en Provence, du 11 au 26 juillet.

En fourgonnette — celle des Pionniers a 130.000 km dans les roues mais elle est toujours vaillante — à pied, à cheval: tel fut le programme de ce camp qui représentait une randonnée de plus de 2200 km dans les plus beaux sites de Camargue et de Provence.

Pour dormir, de solides arbres et les hamacs confectionnés avant le départ, une tente pour abriter le matériel et les effets. C'est tout. Les nuits à la belle étoile furent heureusement « sèches » à l'exception d'une aube orangeuse.

Durant ces quinze jours, qui ont coûté à chacun la très modique somme de 200 fr. tout compris, les scouts ont établi leur premier camp au Sambuc en Camargue, ont ensuite visité Marseille et son port pour fixer leur second camp à Maillane d'où ils rayonnèrent dans cette Provence si riche en buts d'excursion.

Autant dire que les neuf participants gardent de lumineux souvenirs de ce séjour dans le Midi, malgré les voraces moustiques dont les raids nocturnes firent des ravages...

Après la Grèce en 72 et l'Italie en 73, ce périple français fut également une réussite. Il en est resté un journal qui ne manque ni de saveur ni de pittoresque!

Un vallon rêvé pour les footballeurs de la Côte

De la lumière pour Corcelles et Comète

Les deux clubs de la Côte peuvent annoncer du nouveau, puisqu'ils ont fait, les deux, installer l'éclairage de leur terrain. Celui du Grand-Loche est traditionnel et largement suffisant pour qu'on y joue des matches officiels en nocturne. A Chantemerle, les réflecteurs sont plus modestes et moins puissants, mais permettent tout de même un entraînement normal et des matches, même si la luminosité n'est pas celle exigée pour les rencontres de championnat.

FREIHOLZ MALCHAMPION

Corcelles a bien commencé la saison. Rappelons qu'il y a un mois, il a accueilli le Bienné de Peters pour la coupe de Suisse. Puis, le championnat a commencé de façon honorable, l'équipe confiée à l'entraîneur Guyenet ne pouvant aligner son effectif complet pour cause de vacances tardives de certains joueurs et surtout de la blessure survenue au meilleur joueur, Freiholz, lors d'un match amical. Le malheureux, touché à une cheville, n'a que peu de chances de rejouer avant la fin de l'automne.

A côté de l'équipe fanion, qui a retrouvé sa place en deuxième ligue, la deuxième garniture évolue dans le groupe II de quatrième ligue avec les formations de la région. Du côté des jeu-

nes un effort a été entrepris et trois équipes juniors complètent l'effectif. Une phalange B, une C et une D représentent un mouvement intéressant d'où sortiront les futurs titulaires de la première équipe.

GITE SYMPATHIQUE

Le président Eric Kunzi est conscient de ses responsabilités. Car, en dehors du domaine technique pour conduire le mieux possible ces cinq équipes, un problème financier important se pose: on ne peut installer l'éclairage et construire une buvette sans bourse délier. En effet, en plus de l'installation de la lumière artificielle, Corcelles a mis en chantier l'agrandissement de ses vestiaires, douches et cantines pour permettre aux spectateurs, qui désirent consommer plus confortablement, de trouver un gîte sympathique. Ce bâtiment de six mètres sur onze coûtera une somme rondelette qu'un petit club, bien sûr, ne peut pas déboursier en totalité.

Il s'agira de se montrer économe pour amortir le plus rapidement possible cette construction. On le voit, Corcelles est en bonnes mains. Il se débrouille avec les moyens à sa disposition et l'équipe de IIe ligue est partie pour jouer une bonne saison.

Trois cents mètres à l'est, Chantemer-

le a aussi changé de visage. Six pylônes ont été montés et l'éclairage des projecteurs est moins puissant, valable seulement pour l'entraînement et pour des matches amicaux, pour l'instant. Ce n'est pas grave, car ce qui comptait était de pouvoir s'entraîner en automne et au printemps en plein air, exercice plus profitable que de faire de la culture physique en salle.

Le grand problème du F.C. Comète reste le terrain de jeu trop sollicité. Qu'on en juge: à part l'équipe fanion de IIIe ligue qui connaît un début timide — plusieurs titulaires sont à l'école de recrues — deux équipes de IVe ligue sont inscrites et en plus Auvernier II qui n'a toujours pas de terrain y dispute son championnat.

On le sait depuis plusieurs années, Silvio Castioni a toujours soigné la formation des juniors, dont neuf équipes portent les couleurs subiéruises. L'équipe des juniors interrégionaux A2 est suivie d'une équipe A cantonale, d'une en B, de deux en C, de deux en D et de deux en E. C'est dire que treize formations évoluent sur le terrain de Chantemerle au rythme de cinq, voire six matches chaque week-end.

CLUB DES 100

Le nouveau président, Maurice Pointet, est conscient de ce point noir et il

ne désespère pas de trouver bientôt une solution pour alléger la place de jeu. Sur le plan financier, des charges assez lourdes grèvent les finances du club, mais sur l'initiative de quelques anciens dévoués, un club des 100 a été fondé à l'instar de ce qui s'est fait ailleurs et, fort d'une soixantaine de membres à l'heure actuelle, il pourra permettre un amortissement plus rapide des charges de l'éclairage et du solde à payer sur les installations de vestiaires et douches.

Pour que le F.C. Comète, grande société de près de 200 membres, augmente ses possibilités, il faut que l'équipe fanion, confiée cette année à Luc Wenger, instructeur de l'ASF, obtienne de bons résultats. Jeune, elle est parfaite, et elle doit terminer le premier tour en bon rang, si les recrues sont à disposition à chaque match.

On le voit, le vallon de Chantemerle est animé. Il bénéficie de conditions naturelles rêvées pour les acteurs, comme pour les nombreux partisans des deux clubs de la Côte, installés tous deux dans un cadre merveilleux.

Ils ont donc des atouts que beaucoup d'équipes de la région leur envient...

C.W.



Promenade à cheval à travers la Camargue.

Confection-mercerie
«Au Griffon»
Grand-Rue 32

Quincaillerie de la Côte
E. Schmitter
Rue de Neuchâtel 12

Marché alimentaire
Marcel Béguin
Rue de Neuchâtel 1

Laiterie Centrale
Ch. Maillard
Grand-Rue 14

Ameublements
Segalo S.A.
Grand-Rue 38

Horlogerie-bijouterie
Werner Martin & Cie
Rue E.-Roulet 3

Confection-mercerie
G. Jeannotat
Rue E.-Roulet 5

Articles de sports
Willy Sports
Grand-Rue 8

Boulangerie
G. Corneloup
Rue de Neuchâtel 38

Droguerie-Parfumerie
Michel Jenni
Grand-Rue 10

Boucherie chevaline
Marcel Joset
Rue E.-Roulet 5

Boucherie-charcuterie
Michel Kramer
Grand-Rue 40

Laiterie-épicerie
Francis Droz
Grand-Rue 31

Horticulteur-fleuriste
Fatton Fleurs
Grand-Rue 32

Ameublements
Ch. Nussbaum
Temple 4

Radio-télévision
A. Haefeli
Grand-Rue 22

Electricité-téléphone
Rossier
Grand-Rue 29

Horlogerie-bijouterie
H. Sandoz
Opticien
Grand-Rue 29

Jouets-voitures d'enfants
«Baby-Hall»
Grand-Rue 2

Boulangerie
J. Ramsbacher
Grand-Rue 45

Boucherie-charcuterie
Martial Juvet
Rue de Neuchâtel 24

Electricité-téléphone
Elexa SA.
Rue de Corcelles 8

Pharmacie
Dr W. Gauchat
Grand-Rue 41

Tapissier-décorateur
M. Grandjean
Grand-Rue 16

Vêtements
René Moine
Chapelle 1

Chaussures
«Au Centre»
J. Cuanillon
Rue de Neuchâtel 6

Radio-télévision
R. Perret
Grand-Rue 6

CENTRE-PESEUX vous accueille
Groupez vos achats sur 400 m!...
40 magasins CID à votre service



L'Été des Sept-Dormants

par Jacques Mercanton

La chronique des livres de P.-L. BOREL

L'Été des Sept-Dormants 1) forme le couronnement de l'œuvre romanesque de Jacques Mercanton. C'est un long roman au cours très lent, semblable à ce Danube au bord duquel se déroule l'action, et dont les eaux descendent en tournoyant sur elle-mêmes vers la mer, toujours nouvelles et toujours les mêmes. Nous sommes en effet près de Passau, aux confins de l'Autriche et de la Bavière, dans la maison patriarcale de Waldfried, qui abrite une pension de jeunes garçons.

L'Autriche se révèle à nous sous des visages divers. C'est d'une part la bonne humeur, la joviale bonhomie de M. Pembauer, un bourgeois bon vivant qui se dit *Baumeister und Kompnist*, mais dont le principal talent consiste à aborder le narrateur en lui disant: «*Na lieber Freund, fehit nix, immer in alter Frische?*» C'est aussi l'importance que se donne Maître Laach, le directeur de l'institut, qui s'occupe bien ici et là de ses jeunes gens, mais qui consacre le meilleur de son temps à construire un mur — un mur dont personne ne pourrait dire à quoi il sert. Signe ironique de cette gratuité, qui, en Autriche, préside aux destinées vouées aux arts, notamment à la musique, mais aussi à des rêveries sans but, à des passions pudiques, obscures, le plus souvent pernicieuses.

Plus mystérieuse, plus secrète, plus grandiose est la figure de Maria Laach, la maîtresse de céans, une femme bizarre et maléfique, passionnée de musique et de poésie, qui est l'ange noir du roman. Elle épanche volontiers sa mélancolie dans de longs entretiens avec le narrateur, Nicolas, un jeune Suisse romand qui est là comme répétiteur et ami de la famille. Les troubles, les difficultés, les accès de colère ou de neurasthénie que traversent ses garçons l'intéressent au plus haut point, car ils viennent nourrir son pessimisme esthétique, le refus qui est le sien de se chercher un Père dans les Cieux. Ce qu'elle reproche aux croyants? De faire de Dieu un objet, une idole. Le vrai Dieu, dit-elle, est «*beaucoup plus loin, hors de notre espace stellaire. On ne l'aperçoit, en éclair, que par une déchirure du ciel, comme les navigateurs que guident des nuages inconnus.*» Pour elle, la vie est trouble, le malheur inévitable. Il faut qu'autour d'elle s'alimentent des passions mortelles qui conduisent des innocents au drame ou au suicide, alors qu'elle-même reste inviolable dans son sanctuaire, divinité païenne trônant au-dessus des destinées et rêvant à ces douces et perfides eaux du Danube qui coulent indifférentes aux cadavres qu'elles emportent.

Toutefois, en avançant dans le roman, le lecteur s'aperçoit que le rôle dévolu à Maria Laach demeure purement formel. Cet ange noir, en définitive, ne fait guère de mal. Elle vit en marge; elle est spectatrice. Alors d'où viendra le drame? Il surgit de l'amitié qui lie Nicolas, le narrateur, à un cadet, le jeune Bruno, un adolescent venu de Bruges, qui est

gracieux, charmant, spontané, mais instable, et voué, semble-t-il, à une mort précoce. Les deux jeunes gens vont visiter ensemble les monastères et les églises baroques, Melk, Saint-Florian, Gottweig, la jolie église de Wilhering, mais ces promenades ravissantes ne réussissent pas à faire oublier la menace qui revient comme un refrain: «*Fear death by water.*» En effet, Bruno ira se jeter dans le Danube, un suicide que Maria Laach immédiatement camoufle en accident, leçon qui sera répétée par chacun.

C'est ici qu'est la principale faiblesse du roman. Par prudence, par souci de ménager la moralité romande — Mercanton est aux antipodes d'un Chexsex et de ses audaces claironnantes — l'auteur évite tout ce qui pourrait trahir la passion que Nicolas, ce jeune intellectuel si distingué et promis à un si brillant avenir, éprouve pour Bruno, dont la mort pourtant le jette dans un profond désespoir. Devant l'urne minuscule où reposent les restes du défunt, il évoque tragiquement cette «*poignée de cendres, seul vestige de ce qui a été pour moi la plénitude de la vie.*» Deux mots bien révélateurs!

D'autre part, s'il n'y a eu entre Nicolas et Bruno qu'une innocente amitié, pourquoi faire intervenir ce juge d'instruction qui «*cuisine*» avec tant d'insistance les deux «*coupables*» pour tâcher de leur extorquer des aveux? Leur tendresse a-t-elle toujours été

aussi chaste que le voudrait le romancier? Enfin, n'est-ce pas Maria Laach qui a raison, lorsque, à mots couverts, elle accuse Nicolas, par l'influence qu'il a exercée sur Bruno, cet être fragile et menacé, d'avoir provoqué son suicide? Car, écrit-elle «*c'est l'autre, le malheureux objet d'un amour passionné, dont on fait offrande à la mort. Un suicide par substitution, qui n'est rien d'autre qu'un meurtre.*» Cruelles interrogations, qui ouvrent sur bien des abîmes. En fait, elles ne concernent que le romancier et ses personnages, car le lecteur n'a pas à trancher la question. Il regrette seulement qu'en se dérobant devant la peinture de la passion l'auteur ait étouffé le drame, vidé le roman de sa substance et rendu le suicide de Bruno inexplicable et anodin. En effet, pourquoi un jeune homme comme Bruno, gentil, superficiel et sans grands problèmes, irait-il se jeter dans le Danube?

Toutefois cette réserve, pour capitale qu'elle soit, n'enlève heureusement rien à la profondeur de ce grand roman qui se déroule devant nos yeux comme un rêve indéfiniment prolongé, et qui nous révèle un monde mystérieux, nourri d'angoisse, de sensualité et de poésie, où sans cesse les lumières jouent avec les ombres, où à chaque page l'auteur scrute le sens de la vie et de la mort.

P.L.B.
1) Éditions Bertil Galland.



Don Quichotte et les filles d'anberge: le Chevalier à la triste figure sur les traces de Parzival. La Cour de Lucifer.

NOTES DE LECTURE • NOTES D'



Montségur, demeure du Graal?

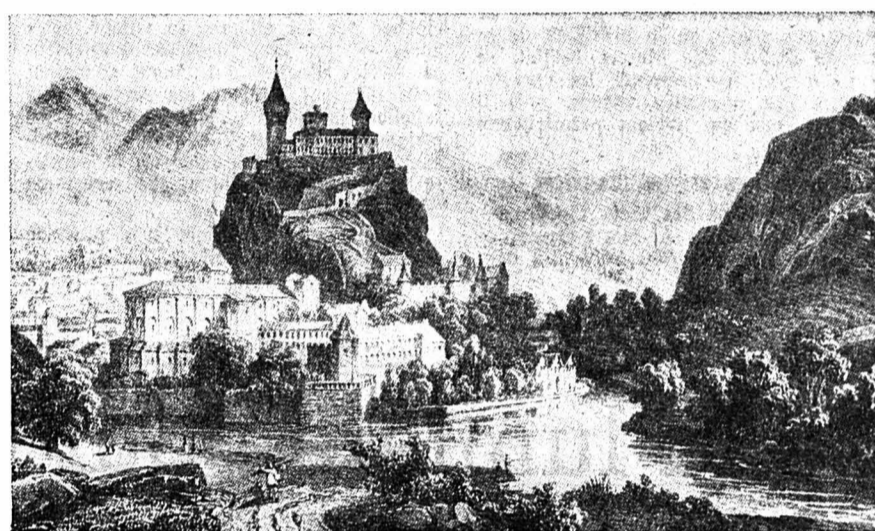
Otto Rahn. LA COUR DE LUCIFER. Les Cathares gardiens du Graal. (Tchou.) Auteur de la *Croisade contre le Graal*, Otto Rahn reprend ici ses thèses sur les Cathares et la répression dont ce mouvement fut l'objet. Il prend le parti de Lucifer-Apollon contre Jehovah, c'est-à-dire qu'il se prononce contre l'influence juive pour un néo-paganisme solaire. Otto Rahn apparaît ainsi comme le dernier des romantiques allemands. Pour lui les arcanes de la mythologie germanique et les prestiges de la forêt allemande se confondent avec la fantasmagorie du Graal, avec les sapins ténébreux du Saint-Barthélémy, au-dessus des ruines de Montségur, où rôde l'âme du chevalier Lucifer. Mais le plus intéressant, c'est la vie d'Otto Rahn, qui, passionné par le Moyen âge, parcourut le sud de la France, Toulouse, Foix, Lourdes, l'Italie du nord, la région du Rhin, Bonn et Cologne, pour retrouver les fantômes qui l'habitaient. Ayant publié la *Croisade contre le Graal*, ce jeune Allemand paraît soudain utilisable et il est convoqué par Himmler, qui lui ordonne de publier un second livre dans la même ligne et de revêtir l'uni forme des SS. Otto Rahn est pris dans l'engrenage; il s'aperçoit vite que ses chefs le méprisent et le font chanter. Alors qu'il oscille entre le désespoir et la révolte, on apprend qu'il est mort «*accidentellement* au cours d'un exercice».

Martine Chevrier. LA FÊTE DES MORTS. Roman. (Fayard.) Au cœur du domaine de Laudrécourt où leurs parents semblent les avoir oubliés, s'aiment Charlane et Martin, adolescents incestueux. Thème délicat que Martine Chevrier traite de manière poétique, comme s'il s'agissait d'un conte d'autrefois, le roi d'Ellesmere invitait la Reine des neiges dans la citadelle inviolable où se prépare la fête de leurs noces.

Nicolas Bonhôte. MARIVAUX OU LES MACHINES DE L'OPÉRA. (L'Age d'Homme.) Est-ce que la noblesse française, au XVIIIe siècle, était aussi grande et généreuse que Nicolas Bonhôte la dépeint dans son chapitre sur l'idéalisme aristocratique? Si l'on en croit Saint-Simon, certes non, mais si on lit Marivaux, peut-être. Dans cette tension entre l'amour véritable, qui est basé sur la qualité profonde des âmes, et le goût de la séduction, où se reflète la vanité, l'égoïsme et ce qu'il y a dans l'être humain de plus médiocre, Marivaux trouve le ressort de son théâtre. Mais le marivaudage n'est pas ce que l'on croit, car il n'a rien d'un jeu superficiel; il se présente «*comme le lent progrès vers la découverte de la vérité profonde et authentique de l'être, par et à travers les jeux superficiels de la vanité et les stratagèmes de la séduction.*» Amoureux du véritable amour, Marivaux pratique une lucidité bienveillante et souriante, et si son regard est pénétrant, il s'abstient d'aller trop loin, au-delà des limites où le charme serait rompu. Une étude remarquablement intelligente et claire, qui nous fait comprendre de manière admirable où se situe le «*charme*» de Marivaux, quelle en est la valeur et où en sont les limites.

Aurel Michoud. TU ES AUSSI SUR LA TERRE. Poèmes. Préface d'Anne-Claude Briod. (Diffusion La Cité.) Une concrète et familière étreinte du réel, qui contient l'affirmation sereine de la vie sauvee.

Eugénie Quartier-la-Tente. MÉANDRES. Roman. Dix-sept dessins originaux de Charles L'Eplattenier tirés de ses carnets de croquis. (Idéa.) Fresque familiale centrée sur le personnage d'Inèj, jeune fille très belle et très



Foix et son château.

Gérald L'Eplattenier. PÉLICHET LA GUIMBARDE II. (Publié par l'auteur.) Institututeur après avoir fait dix autres métiers, avec ses cheveux qui lui tombent sur les épaules et ses souliers mal cirés, amoureux des belles filles en mini-jupes, L'Eplattenier est un grand admirateur du poète-légionnaire Arthur Nicolet. Il raconte ici l'histoire d'un rimailleur ivrogne qui a choisi de vivre à la Brévine, où il rêve d'un Paris vécu en somnambule, avec ses bistros et ses filles. Violent, sincère, souvent drôle, pittoresque et coloré. Claude Schwab. POURQUOI JÉSUS? (Aléthina, L'Age d'Homme.) Une brève étude où convergent les perspectives de l'historien, du croyant et du théologien.

romantique, ce récit est composé de documents authentiques auxquels se mêlent la sagesse et les difficultés du quotidien. Jean Biès. LITTÉRATURE FRANÇAISE ET PENSÉE HINDOUE. Des origines à 1950. (Librairie C. Klincksieck.) Un énorme livre qui nous montre comment l'Inde, patrie du fabuleux et du merveilleux, a vivifié la littérature française, de Leconte de Lisle à Malarmé, Romain Rolland, André Malraux, Lanza del Vasto et René Daumal. Alfred Kastler. FACE AU CHANTAGE. (Centre d'information et de documentation sur le Moyen-Orient, Genève.) Une interview qui traite des grands thèmes actuels, armement, surpopulation, etc. P.L.B.

Bière Feldschlosschen six pack
6x33 cl **3.95**

Château Moulin de Grillet
Bordeaux blanc sec 1972 70cl 3.95

Notre nouvel horaire :

Lundi matin fermé		
après-midi	13 h 30	18 h 30
du mardi au vendredi	8 h 00	12 h 15
	13 h 30	18 h 30
samedi non stop	8 h 00	17 h 00

HYPER
YVERDON



COMMINOT

deux yeux... pour toute une vie!
Confiez vos ordonnances aux maîtres opticiens, Hôpital 17

Anita

Conseil par le médecin

Pour futures mères

En vente, au magasin spécialisé :

Claudine
Corsets • Lingerie

C. VAUTRAVERS
rue des Chavannes 6, Neuchâtel.

SURTOUT PROFITEZ...
en allant au **COMPTOIR DE LAUSANNE**
ou en revenant,
PASSEZ PAR CHESEAUX, chez TILUX
LE PLUS PETIT DES GRANDS MAGASINS

TOUS LES APPAREILS POUR MENAGES ET RESTAURANTS AUX PRIX DE GROS!

EXPOSITION - PARKING

P. Schnuppbach-Tanzic, Gare o
1 33-CHESEAUX - TEL 021 91 21 14

ROCHAT
CERNIER

Appareils de cuisson,
de chauffage,
de production d'eau
chaude

(Exposition permanente).
Tél. (038) 533 532.

La nouvelle Renault 16 TX.
Un équipement hors du commun.

1 5 ^e vitesse surmultipliée	7 Lève-glaces électrique
2 Pare-brise feuilleté	8 Compte-tours électronique
3 Essuie-glace de lunette arrière	9 Lecteur de cartes
4 Lave-glace électrique de lunette arrière	10 Allume-cigare avec éclairage de nuit
5 Fermeture électromagnétique des portes	11 4 phares à iode
6 Ceintures de sécurité à enrouleurs	12 Lunette arrière dégivrante

RENAULT 16 TX
ce n'est pas seulement une 5^e vitesse

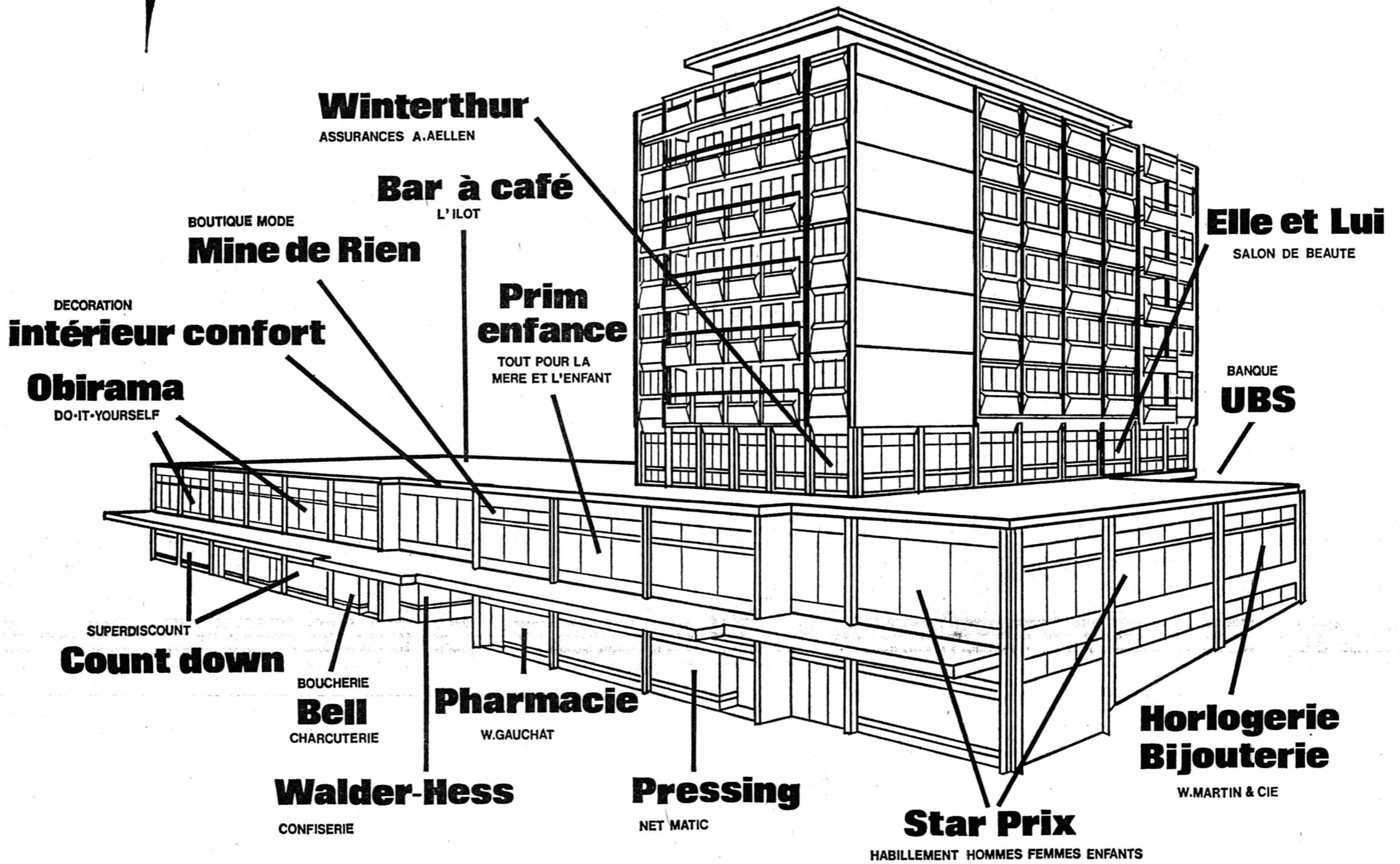
Grand Garage Robert
2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 31 08
36-38, Champ-Bougin

2043 Boudevilliers : Vuarras S.A.	Tél. (038) 36 15 15
2088 Cressler : Maurice Schaller	Tél. (038) 47 12 66
2016 Cortallod : Garage Lanthemann	Tél. (038) 42 13 47
2108 Couvet : Garage Duthé & Fils	Tél. (038) 63 12 15
2114 Fleurier : Garage Magg	Tél. (038) 61 23 08
2000 Neuchâtel : Garage des Parcs S.à.r.l.	Tél. (038) 25 29 79

CAP 2000

Le 27 septembre à Peseux

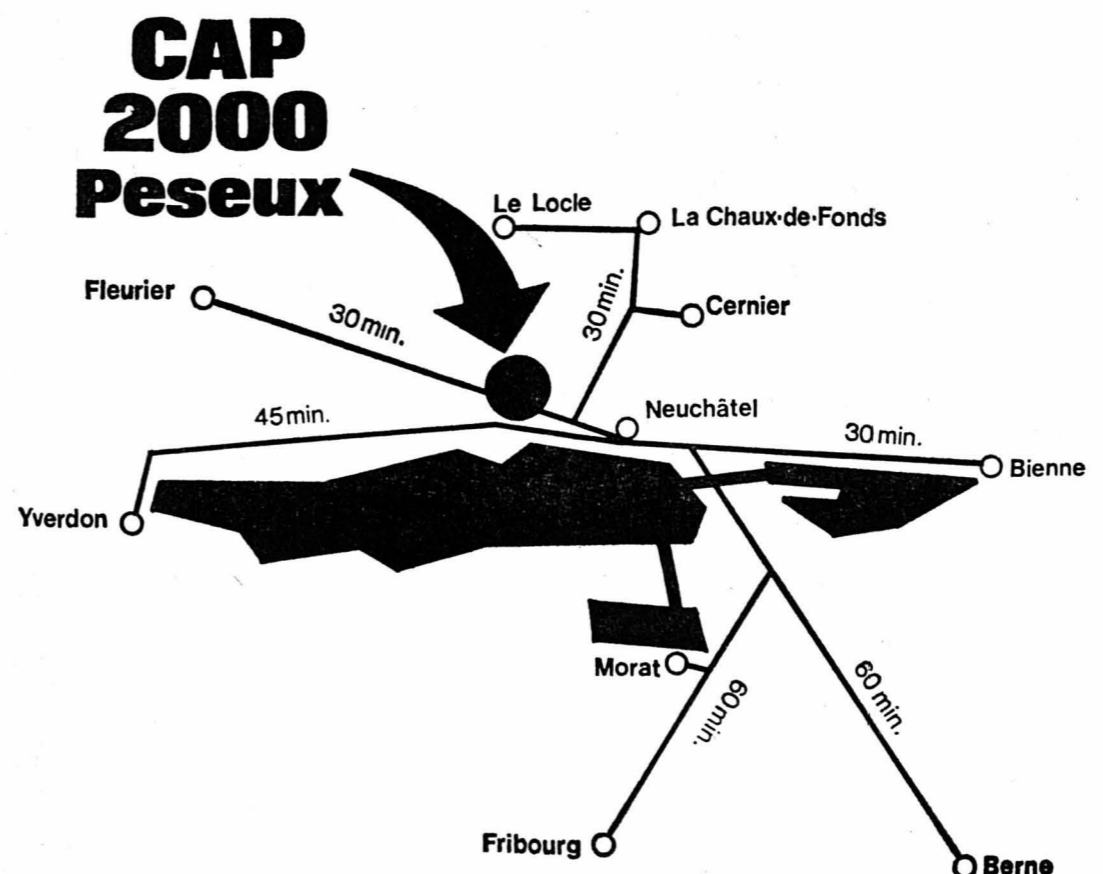
Ouverture du premier centre commercial neuchâtelois



Vendredi 27 septembre, à 9 h, s'ouvrira, à Peseux, le premier centre commercial du canton.

Avec 16 commerces, dont plusieurs grandes maisons nouvelles dans le canton, CAP 2000 offrira, sur une surface de 3000 m², un choix d'articles et de services unique.

Un grand parking gratuit est à la disposition des acheteurs.



**16 commerces 3000 m² de surface de vente
grand parking gratuit**

Segalo Segalo Segalo Segalo Segalo Segalo

Segalo

meubles rolens S.A.
organise en Suisse romande uniquement, dans le cadre du Comptoir, un grand

CONCOURS GRATUIT

aucune obligation d'achat

25 RADIOS A TRANSISTORS A GAGNER!
Les réponses exactes seront tirées au sort devant notaire. Chaque gagnant sera avisé personnellement avant le 30 octobre 1974. Le participant accepte les conditions de ce concours et aucune correspondance ne sera admise à son sujet.

COUPON REPONSE à remplir très lisiblement

Ne seront pas autorisés à participer à ce concours le personnel de Segalo-Rolens et leurs familles

Pour participer à ce concours, il suffit :

- d'indiquer combien de fois le mot «SEGALO» figure dans cette annonce
- de déposer le coupon-réponse dans l'urne placée devant le stand SEGALO au Comptoir suisse du 7 au 22 septembre 1974
- Age minimum de participation : 18 ans révolus

Lausanne, rue St-Pierre 4 et rue de l'Alé 15
 Genève, rue des Charmilles 3
 Vevey, av. du Général-Guisan 58
 Peseux (NE), Grand-Rue 8
 La Chaux-de-Fonds, Rue de la Serre 65

3
 Nombre

Nom
 Prénom
 Rue
 N° postal et localité

Segalo Segalo Segalo Segalo Segalo Segalo

MENUISERIE DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

A vendre
CHIOTS
berger allemand avec pedigree.
Tél. (024) 73 15 43.

L'annonce
reflet vivant du marché

Partons en vacances!



Mais n'oublions pas de souscrire
UN ABONNEMENT « SPÉCIAL-VACANCES »
si agréable et si avantageux, à

FAN - L'EXPRESS

Envoi journalier :	Suisse	Etranger	Par avion :
Port		Par courrier normal :	Tarif variable
Compris	40 c.	65 c.	suivant les pays,
	le numéro	le numéro	se renseigner
			à notre bureau

BULLETIN DE COMMANDE à envoyer à FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 Neuchâtel

Ce bulletin n'est pas valable pour un changement d'adresse

Veuillez me servir un abonnement de vacances à Fan-l'Express

pendant la période du _____ au _____ à l'adresse suivante :

NOM _____ PRÉNOM _____

Hôtel, pension, etc.

No et rue _____

LOCALITÉ _____ No postal _____

Pays _____ Dpt-Province _____

* Paiement à votre bureau de réception * Facturer à mon retour de vacances

(* Souligner ce qui convient)

Domicile pour le paiement :

NOM, PRÉNOM _____

No et RUE _____ LOCALITÉ _____ No postal _____



NOTRE BOUSSOLE « BINO »

qui se monte sur les jumelles courantes

OPTICIEN DIPLOMÉ
2001 Neuchâtel - Tél. (038) 25 11 38

Correspondance anglaise

1 soir par semaine
Inscriptions jusqu'au
23 septembre 1974

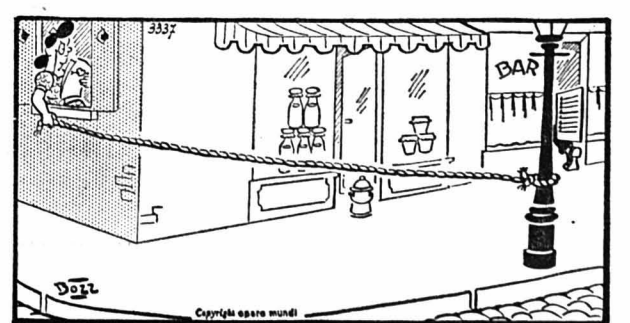
ÉCOLE BÉNÉDICT
ruelle Vaucher 13 - Tél. 25 29 81

VOYAGE EN ASIE

de janvier à avril,
2 véhicules,
cherchons une
personne, garçon
ou fille, bonne
moralité,
disponibilités
financières
moyennes.

Tél. Journée :
(038) 63 22 77.

SUBITO



Prix MIGROS

toujours plus appréciés



Tranches de veau

les 100 g **3.20**

Langues de bœuf, fraîches ou salées les 100 g **1¹⁰**

Au rayon traiteur, dans tous nos magasins :

Goulash hongroise les 100 g **1²⁰**

Par suite de la baisse des prix des matières premières:

Coop réduit

dès maintenant

les prix de certaines pâtes alimentaires!

Rappelez-vous: dans l'article «prix modifiés par surimpression ou surétiquetage» paru en première page du journal «Coopération» du 8 août 1974, nous avons formulé la promesse que Coop ferait profiter les consommateurs des avantages à l'achat (par exemple des matières premières meilleur marché). En voici une preuve: Notre prix d'achat pour la semoule de blé dur, matière première des pâtes alimentaires, a baissé. Sans plus tarder, nous vous faisons profiter de cet avantage.

Ainsi, vous avez la possibilité d'acheter à la Coop, dès maintenant, les pâtes alimentaires Gala, Napoli et Rival ci-dessous 10% moins cher:

		avant	nouveau
GALA	Nouilles larges 500g	2.25	2.05
	Nouilles étroites 500g	2.25	2.05
	Cornettes, petites 500g	2.10	1.90
	Spaghetti 500g	2.20	2.-
	Spirettes 500g	2.35	2.15
Napoli	Spaghetti 500g	1.90	1.70
	Spaghetti 1kg	3.40	3.-
	Rigati 500g	1.90	1.70
RIVAL	Cornettes supérieures 1kg	2.40	2.15
	Spaghetti supérieurs 1kg	2.40	2.15



Coop vous fait profiter sur l'heure de tout avantage de prix!

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 18.20 (C) Téléjournal
18.30 (C) Vacances-Jeunesse
18.55 Prune
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Temps présent
21.35 (C) La Révolte des Haïdoucks
22.30 (C) Téléjournal

- 19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Les Oiseaux de Meiji Jingu
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Jeux sans frontières 74
21.35 (C) L'Orchestre rouge
22.35 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

- 19.15 (C) Inter 3
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Il était une autre fois... (4)
19.55 (C) Roman de la Forêt
20.30 (C) Yvette Guilbert
21.20 (C) Vivre à loisir
22.10 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

- 14.45 Da capo
17.00 L'heure des enfants
17.30 Les chemins de la Finlande d'ouest en est
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Barrier Reef
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Wer gewinnt?
21.20 Perspectives
22.05 Téléjournal
22.20 Science de l'économie d'entreprise

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 Etranger d'où viens-tu?
20.30 Le Procès de Nuremberg
21.20 Bulles de souvenirs
24 heures dernière

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Mannix
16.05 Fin

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations...

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande, 8.15, cours d'anglais, 8.30, rencontre à la Maison de l'Unesco...

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations, 6.05, mélodies légères...

HOROSCOPE

La matinée sera sous des influences assez bonnes. L'après-midi favorisera le travail sérieux. La soirée sera calme.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront ambitieux, loyaux et obstinés mais impulsifs et colériques.

BÉLIER (21-3 au 19-4) Santé: Attention aux accidents. Amour: Ne décevez pas l'être aimé. Affaires: Ne négligez pas l'essentiel.

TAUREAU (20-4 au 20-5) Santé: Protégez le nez et la gorge. Amour: Vous pourrez dissiper les nuages. Affaires: Manifestez votre esprit de coopération.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6) Santé: Exercices respiratoires recommandés. Amour: Vos fantasmes seront mal jugés. Affaires: Prenez des initiatives.

CANCER (22-6 au 22-7) Santé: Protégez vos mains. Amour: Climat familial assez tendu. Affaires: Entreprennez des démarches importantes.

LION (23-7 au 23-8) Santé: Surveillez la vésicule biliaire. Amour: Méfiez-vous des erreurs de jugement. Affaires: Faites preuve d'autorité.

VIERGE (24-8 au 23-9) Santé: Menez une vie plus régulière.

Amour: Votre esprit critique n'est pas apprécié. Affaires: N'abandonnez rien au hasard.

BALANCE (24-9 au 23-10) Santé: N'usez pas de vos forces. Amour: Faites des concessions habiles. Affaires: Des difficultés pourront être surmontées.

SCORPION (24-10 au 22-11) Santé: Vésicule biliaire à ménager. Amour: Ne soyez pas sur la défensive. Affaires: Apprenez à connaître votre entourage.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12) Santé: Cures de soleil favorables. Amour: Vous réaliserez vos buts de façon rapide. Affaires: Il convient de ne pas perdre de temps.

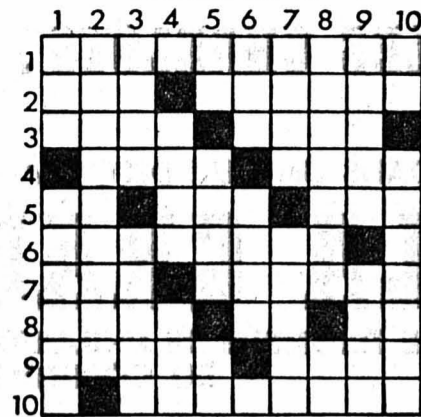
CAPRICORNE (22-12 au 19-1) Santé: Faites attention aux boissons gazeuses. Amour: Surveillez vos paroles. Affaires: Votre avancement est proche.

VERSEAU (20-1 au 18-2) Santé: Cœur à ménager. Amour: Dissipez rapidement les équivoques. Affaires: Etudiez de nouvelles méthodes de travail.

POISSONS (19-2 au 20-3) Santé: Soignez votre cuir chevelu. Amour: Montrez-vous gai et optimiste. Affaires: Un surcroît de travail est probable.

MOTS CROISÉS

Problème No 15



HORIZONTALEMENT

1. On lui doit une admirable statue de Moïse. 2. Son bonnet le livre aux risées. 3. Met les pouces. 4. Héraclès y achève son destin - Saint-père fêté. 5. Mot du dialecte provençal. - Côte de l'horizon. - Grande division. 6. Haut placé. 7. Partie extérieure de la corne d'armon. - Polir finisseur d'un tube métallique. 8. Sigle d'une organisation. - Pronom. - Rapport chiffré. 9. Petit oiseau. - La journée des bûches. 10. Institutions.

VERTICALEMENT

1. Le cinquième de douze. - De nature différente. 2. Absence de nocivité. 3. Met les pouces. - Victime d'un vol audacieux. 4. Temps de vacances. - Objet de la recherche des fiancés. 5. Fin d'infinif. - Dans le nom d'une résine d'odeur fétide. - Conjonction. 6. Monnaie bulgare. - Meurtre. 7. Préposition. - Non pas. 8. Ils forment des canaux pour l'écoulement des eaux. - Sur des cadavres. 9. Donner de la bande. - On peut lui préférer la robe. 10. Conjonction. - Aras de déblais stériles.

Solution du No 14

HORIZONTALEMENT. - 1. Peppermint. 2. O'Meara. - Vue. 3. Acte. - Ares. 4. An. - Ebène. 5. Nés. - Entête. 6. Cris. - Ta. - Ut. 7. Légèreté. 8. Is. - Ger. - Peu. 9. Seau. - Rieur. 10. Ecarter.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. - Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire: Cartes à jouer et tarots. Charles Rollier et Lucien Schwob, peintures. Aspects du Musée national suisse. Musée d'ethnographie: Thaïlande. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle: Reptiles. Galerie Ditesheim: Paul Wunderlich, lithographies et gouaches.

TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 254242.

CINÉMAS. - Apollo: 15 h et 20 h 30, Opération Hong-kong. 16 ans. 17 h 45, The Ladykillers. 16 ans.

Palace: 15 h et 20 h 30, Le Corniaud. 16 ans. 2me semaine. Arcades: 15 h et 20 h 30, La Grande Java. Enfants admis.

Rex: 15 h, et 20 h 45, Zardoz. 16 ans. Studio: 15 h et 20 h 30, Echec à l'organisation. 16 ans. Bio: 18 h 40, La Beauté du diable. 16 ans. 20 h 45, The Big Sleep. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence ainsi que le médecin et le dentiste de service.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, W. Gauchat, Pesoux, tél. 311131.

BEVAIX

Galerie des Arts anciens: Gustavo Vasquez.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, La Grande Bouffe.

LE LANDERON

Cinéma du Château: 20 h 30, Artistes et modèles.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Le Magnifique.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

HALTE A MALTE

RUDI FAIT SON RAPPORT

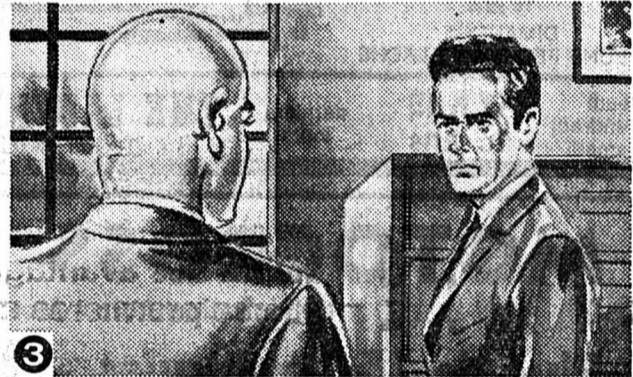


«Avez-vous fait votre rapport?» demanda Hubert. «Non, monsieur, répondit le portier chauve. Je n'en ai pas encore eu le temps.» - «Donnez-moi les détails.» - «Vous avez peut-être entendu parler de l'homme qui a été trouvé sur la voie ferrée, ici, à Amsterdam?» - «Oui. Tué d'un coup de karaté, n'est-ce pas?» - «C'est ça.» - «Qu'est-ce qui vous fait dire qu'il s'agit d'E-220?» - «Parce que la police a identifié en lui votre collègue qui était descendu au Hilton sous le nom de Marcel Reinhardt.»



«Vous avez pris contact avec lui?» - Exactement comme avec vous, monsieur. Les trafiquants d'armes ont établi leur quartier général au Hilton depuis quelque temps, et la police hollandaise m'a demandé de les surveiller, ce qui fait que j'ai été informé de l'identification du cadavre. E-220 sortait presque chaque soir avec ces trafiquants... - «Avez-vous pu intercepter leur courrier?» - «Ils n'en reçoivent pas, et ne se séparent jamais de leur serviette où ils gardent leurs papiers.»

RÉSUMÉ: Le portier chauve révèle à Hubert Bonisseur de la Bath que l'agent E-220 de la C.I.A. est mort.



«Et les communications téléphoniques?» demanda Hubert. «J'ai fait relever tous les numéros demandés par eux et je vais vous en remettre la liste.» - «Décrivez-moi les deux Américains.» - «C'est facile, dit le portier chauve. Walstart a la joue droite marquée par une profonde brûlure, tandis que Cooper est corpulent et fume sans arrêt le cigare. Ils ne se quittent pratiquement jamais et boivent des doubles scotch à longueur de journée.» - «Qui voient-ils?» - «Eh bien, hier est arrivé un Grec, nommé Storkis...»



«Ce Grec est descendu ici?» - «Oui, monsieur. Chambre 354. Avant d'y monter il a eu au bar une discussion très animée avec Walstart et Cooper. Aujourd'hui, en même temps que vous, est arrivé un petit homme basané avec de grosses lunettes noires.» - «Je vois qui c'est, dit Hubert. Son nom?» - «Je n'ai pas encore pu examiner sa fiche, monsieur.» - «Il est en rapport avec les autres?» - «Il n'a encore vu que le Grec, monsieur», dit le portier chauve.

Demain: Une mesure pour rien

- Je suppose que tu n'as pas dit à ta cousine qui j'étais? Si je lui adresse un mot de reconnaissance, je signalerai de mon nom de jeune fille, comme d'ailleurs je n'ai pas cessé de le faire. Veux-tu me communiquer son adresse? - Inutile de lui écrire, dit Olivier. Je l'ai remerciée pour toi. Et, sur ces mots, il quitta la salle à manger.

X X X

Le lendemain après-midi, Deborah se rendit à Chênebourg pour acheter quelques livres et revues pédagogiques. Elle s'était forcée à cette sortie, à cet achat parce qu'elle sentait qu'elle devait réagir et regarder en face l'avenir qui l'attendait.

Elle traversait le hall lorsque Hélène l'interpella du salon: - Deborah! Elle s'avança dans la pièce où se tenait la sœur d'Olivier et se crut le jouet d'une hallucination. Près de l'infirme était assise une jeune fille blonde, au teint lumineux. Trait pour trait, l'inconnue ressemblait au portrait d'Eva Moncenis.

Guetant les réactions de l'arrivante, Hélène fit les présentations: - Ma belle-sœur Deborah... Carole Moncenis, une amie qui nous revient d'Angleterre. - Nullement surprise d'apprendre qu'elle était la sœur d'Eva, Deborah, impassible, serra les doigts de la jeune fille. - Voici Olivier, dit soudain Hélène en entendant se refermer la porte d'entrée.

Deborah, très réceptive, discerna une pointe d'anxiété dans la voix comme si elle appréhendait les secondes qui allaient suivre. Elle l'appela et il parut sur le seuil du salon. La vue de Carole Moncenis le cloua sur place. - Olivier? Carole Moncenis s'était levée et allait vers lui, les mains tendues. - Carole, balbutia-t-il, bouleversé. Est-ce possible! L'espace d'une brève seconde de folie, il avait cru retrouver Eva, puis le mirage s'était évanoui. Maintenant il luttait pour reprendre pied dans la réalité, pour paraître naturel.

- Je suis rentrée de Londres ce matin et ma première visite a été pour Hélène et pour vous, expliquait Carole, avec un beau sourire. Il lâcha les doigts qu'il avait trop longtemps retenus dans les siens et ne put s'empêcher de murmurer, après un silence: - Comme vous ressemblez à Eva! - Une flèche de souffrance traversa Deborah.

De Bougainville, ce savant qui légua son nom à une fleur...

Si, au cours de vos vacances dans le Midi, en Afrique du Nord, ou beaucoup plus loin, vous vous extasiez sur la luxuriance et le moutonnement de ces arbustes rouges et violacés qui montent à l'assaut des murs, on vous dira que ce sont des bougainvillées. Mais ce que vous ignorez peut-être c'est que cette plante tropicale est un vivant et éternel hommage à un savant: Louis-Antoine de Bougainville, célèbre botaniste français, gloire de la Marine royale entre 1729 et 1811.

Bougainville se révéla très tôt un véritable prodige d'intelligence: à 23 ans, il publia un traité de calcul intégral qui fit sensation. Et sans doute se serait-il plongé dans l'étude des mathématiques, mais M. de Bougainville père ne l'entendait pas de cette oreille. Comme au XVIIIe siècle on obéissait au chef de famille, Louis-Antoine se dirigea vers le droit. Ses diplômes en poche, le voilà pris d'une fringale d'aventures et, cette fois, il ose: il s'engage dans l'armée.

Le roi, qui suivait ce jeune homme non seulement bien mais si bien doué, le fait admettre dans la compagnie des Mousquetaires. Mais au lieu de moisir à Versailles, il a l'honneur d'être désigné pour faire partie du corps expéditionnaire dépêché au Canada sous les ordres du marquis de Montcalm. Ses brillantes qualités, son savoir, lui ouvrent vite la voie du commandement. A la mort de Montcalm, il sera nommé colonel. C'est alors qu'au grand étonnement de son entourage, il démissionne pour s'engager dans la marine.

Cet homme, d'apparence tranquille, en réalité brûlé d'envie de «découvrir l'univers», comme l'on disait en ce temps-là, et l'épouse canadienne lui a révélé sa vraie vocation: les terres lointaines, la mer... Il a été vraiment inspiré à bord de «La Bouteuse». M. de Bougainville, promu capitaine de vaisseau, fera, entre 1766 et 1769, le tour du monde. Sans d'ailleurs savoir qu'une femme, la première à faire elle aussi le tour du monde, est cachée parmi l'équipage, engagée, en toute connaissance de cause, par son ami Commerson!

Bougainville, au cours de son périple, organisera les premiers établissements français d'Océanie, dans les archipels de Polynésie. Il rassemblera également les renseignements scientifiques et militaires recueillis en route, et qui pourront être étudiés à Paris. L'âge venant, et quelque peu déconcerté par les grands élans de la Révolution, Bougainville décide de se consacrer, définitivement, à l'étude des sciences. Il publie son «Voyage autour du monde» qui lui ouvre les portes de l'Institut. Napoléon, qui savait reconnaître les hommes de valeur, le fait sénateur, comte d'Empire, puis président de l'Académie des sciences.

Mais ce qui lui apporta certainement le plus de joie, bien qu'il eût déjà «son» île dans les Salomons, fut d'apprendre que Commerson avait baptisé «bougainvillée» la plante magnifique qu'ensemble ils avaient admirée en arrivant à Rio-de-Janeiro, et qu'ensemble ils avaient soignée, afin de l'acclimater plus tard en Europe. Bougainville, cependant, ne verra pas cette merveille de la nature aux Jardins des plantes de Paris: la mort l'avait surpris avant, en plein travail... (ACI)

NOTRE FEUILLETON 23

LE TEMPS DE L'OUBLI

par LILIANE ROBIN

CHAPITRE XI

Olivier était rentré de Paris la veille au soir avec la pluie et il pleuvait encore en ce matin de la mi-septembre. Par la porte-croisée de la salle à manger demeura close, Deborah regardait les pavés luisants et les massifs de fleurs au déclin de leur apothéose.

Lorsque Hélène eut regagné sa chambre et qu'Aline eut débarrassé la table, elle se retourna vers Olivier. Il était arrivé de Paris vers minuit au volant de sa voiture récupérée à la firme Jordan, mais ils n'avaient pas encore eu l'occasion d'un tête-à-tête.

Sans préambules, dédaignant s'informer de ses affaires, elle entra dans le vif du sujet qui la concernait. - Est-ce que tu as vu ta cousine? - Oui, tous ses postes sont pourvus, mais une de ses relations peut te réserver une place de surveillante dans une institution privée à partir du 15 octobre.

Un mois à attendre, un mois à souffrir. - C'est une date éloignée, dit Deborah. Olivier ne parut pas avoir entendu: - J'ai pensé que cela pouvait t'intéresser et je t'ai retenu ce poste. - Tu as bien fait et je te remercie, dit Deborah après réflexion. Où est située cette institution? - A Paris, dans le septième arrondissement. Tu auras une chambre indépendante et confortable dans l'école et un traitement mensuel très correct.

- Vous avez beaucoup changé, reprit Olivier. - Il y a presque trois ans que nous ne nous étions pas revus, rappela Carole. La dernière fois, c'était le jour... Elle se tut brusquement et il compléta mentalement: «Le jour de vos fiançailles avec Eva». Consciente de sa maladresse, Carole secoua sa tête blonde: - Je ne m'en souviens plus très bien, mais cela n'a pas d'importance. - Carole a terminé ses études d'anglais et son retour est définitif, s'empressa d'enchaîner Hélène. - Deborah éprouvait de nouveau la pénible sensation d'être exclue de la scène, de n'y assister qu'en spectatrice. Tous semblaient l'avoir oubliée: Carole, Hélène, et Olivier qui n'avait d'yeux que pour la visiteuse. Un même lien les unissait, le passé. Ne voulant pas faire figure d'intruse, elle s'écarta discrètement et sortit de la pièce.

Dans le hall, un tintement de vaisselle lui parvint. Aline devait préparer le dîner. Désœuvrée, elle la rejoignit. - Aline n'était pas à proprement parler, une gouvernante, ses attributions étaient plus étendues. Elle tenait à la fois le rôle de garde-malade d'Hélène, de femme de charge et assurait l'entretien de la maison. Mais, deux fois par semaine, une femme de Chênebourg venait faire les gros travaux ménagers, Aline travaillait depuis une dizaine d'années chez les Marly mais elle n'était installée dans la maison que depuis l'accident. Sans famille et très attachée aux adolescents qu'elle avait eut Olivier et Hélène, elle avait trouvé naturel de se consacrer à l'infirme. Deborah l'estimait pour ces multiples raisons et peut-être aussi parce que son dévouement lui rappelait le vieux Bachir qui l'avait vu naître, le plus fidèle serviteur de son père. - Aline s'affairait dans la vaste cuisine. A l'entrée de Deborah, elle leva la tête et sourit. - Je ne vous dérange pas? demanda Deborah. - Au contraire. - Est-ce que je puis vous aider? Aline décrocha un tablier blanc pendu derrière la porte et le lui tendit sans façon: - Si vous voulez battre les œufs et le sucre qui sont dans cette jatte et y ajouter le lait pendant que je fais le caramel, vous me rendrez service. Je confectionne une crème pour le dessert, car je suis à peu près sûre que Mlle Moncenis restera pour dîner. Contrariée par cette perspective, Deborah noua les cordons du tablier autour de sa taille mince et se mit en devoir d'effectuer la préparation culinaire proposée par Aline. Mais le visage de Carole Moncenis l'obsédait.

Bientôt l'odorante odeur du sucre blond se répandit dans la cuisine. Aline caramélisa un moule, y versa le mélange composé par Deborah et enfourna, en disant: - Ce sera cuit dans une demi-heure. Deborah qui suivait le cours de ses pensées, interrogea sans transition: - La famille de Carole Moncenis est installée à Chênebourg? - A Vichy. Son père exploite deux des plus beaux hôtels de la ville. - Elle ressemble beaucoup à sa sœur, n'est-ce pas? - En effet. Quand je l'ai revue, tout à l'heure, cela m'a frappée. Cela dit, Aline se détourna sous le prétexte de surveiller le rôt qui elle avait mis à cuire. L'ignorance de Deborah sur les faits antérieurs la troublait et elle n'était pas sans avoir deviné, à maints indices que l'accord entre la jeune femme et son mari n'était pas parfait. Parce qu'Olivier lui était cher et que la gentillesse de Deborah la touchait, elle s'en affligeait. Connaissant le passé, elle pensait qu'Eva était la cause du malaise qui planait entre eux et le déplorait. Aussi n'aimait-elle pas aborder ce sujet délicat.

Elles en étaient là lorsque de l'office s'entrebâilla. - Aline, vous ajoutez un couvert, s'il vous plaît, dit la voix d'Olivier. Deborah, qu'il n'avait pas encore aperçue, s'avança: - Ce n'est pas nécessaire. J'étais justement venue dire à Aline que je ne dînerai pas ce soir. J'ai une forte migraine. Tu voudras bien m'excuser auprès d'Hélène et de Mlle Moncenis.

Surpris de la trouver là, il avait ouvert plus largement la porte. Il la regarda, un instant, sans mot dire, puis: - En ce cas, tu devrais aller te coucher. Deborah ne sut discernar s'il était satisfait ou contrarié. Quand il se fut retiré, Aline, qui n'était pas dupe de son prétexte, suggéra: - Vous devriez prendre un cachet et vous étendre. Je suis sûre que dans une demi-heure vous vous sentirez en forme pour descendre dîner.

Deborah esquissa un sourire forcé: - Je crains que non. Chez moi, les migraines sont tenaces. Je ne redescendrais pas. Elle remit le tablier à sa place et s'en alla, laissant Aline consternée.

X X X

(A suivre)

ARCADES
25 78 78
TOUS LES SOIRS 20 H 30
JEUDI-SAMEDI-LUNDI-MERCREDI 15 h
DIMANCHE : RELACHE.
ENFANTS ADMIS

LES CHARLOTS... ET FRANCIS BLANCHE
DANS UN FILM DÉSOPILANT DE PH. CLAIR
LA GRANDE JAVA
LE TRIOMPHE DE L'HILARITÉ...
DU COMIQUE A L'ÉTAT PUR



STUDIO
25 30 00
TOUS LES SOIRS 20 h 30
JEUDI-MERCREDI 15 h-SAMEDI-LUNDI : 14 h 45
DIMANCHE RELACHE.

ROBERT DUVAL - KAREN BLACK - ROBERT RYAN
DANS UN FILM DE JOHN FLYNN.
ÉCHEC À L'ORGANISATION
(the outfit)
DEUX HOMMES ET UNE FEMME SUR LA LISTE NOIRE DU PLUS PUISSANT SYNDICAT
DU CRIME D'AMÉRIQUE.
DUR, EXPLOSIF... DANS LA LIGNE DE FRENCH CONNECTION



REx
Tous les soirs 20 h 45
Matinées :
Jeudi et mercredi 15 h
Samedi et lundi 15 h-17 h 30
Dès 16 ans
Dimanche : Relâche pour Jeûne fédéral
SEAN CONNERY - CHARLOTTE RAMPLING
dans un film de John Boorman
L'AN 2293 L'ÉCLATEMENT DU FUTUR
LA PLUS EXTRAORDINAIRE
HISTOIRE DE « SCIENCE-FICTION »
PORTÉE A L'ÉCRAN A CE JOUR
ZARDOZ
EN FRANÇAIS

bio
Tous les soirs 20 h 45
DIMANCHE : RELACHE
HUMPHREY BOGART
LAUREN BACALL dans le
chef-d'œuvre de HOWARD HAWKS
THE BIG SLEEP (LE GRAND SOMMEIL)
UN MÉLANGE INSIDIEUX D'ABSURDITÉ, DE
MARCHANDAGES ET DE CRIMES.
JEUDI, VENDREDI, MARDI ET MERCREDI à 18 h 40
Dès 16 ans
MICHEL SIMON dans le classique
GÉRARD PHILIPPE de **RENÉ CLAIR**
LA BEAUTÉ DU DIABLE
VENDREDI - SAMEDI NOCTURNES à 23 h 15
UN FILM DE MAX DECAS
COULEURS
NOUVEAU Samedi, 16 h
20 ans révolus
UN FILM ÉROTIQUE
QUI TIENT TOUTES
SES PROMESSES!

2me SEMAINE « ILS » SONT AU PALACE Tél. 25 56 66 2me SEMAINE
Eastmancolor
Franscope
BOURVIL
LOUIS DE FUNES
un film de GERARD OURY
LE CORNIAUD
GERARD OURY
MARCEL JULLIAN
GEORGES ANDRÉ TABET
HENRI DECAE
ROBERT DORFMANN
IDEAL FILMS
venez RIRE avec nous!
COULEURS - Tous les soirs 20 h 30 - Jeudi, samedi, lundi, mercredi à 15 h - dimanche relâche - Dès 16 ans.

APOLLO
25 21 12
CHAQUE JOUR
15 h + 20 h 30
En grande première
TECHNICOLOR
16 ans
DIMANCHE JEUNE FÉDÉRAL RELACHE
OPERATION HONG KONG
Les champions du monde de Karaté en pleine action!
Une réalisation avec **Fred WILLIAMSON** qui renouvelle heureusement le genre !!!
Jeudi 17 h 45 derniers jours
Vendredi 16 ans
Samedi
THE LADYKILLERS comédie policière avec **Alec Guinness** version anglaise textes français

DANCING-CLUB-BAR
A bord, vous vous laisserez charmer durant une soirée dans l'ambiance marine de notre club de nuit
AU VIEUX VAPTEUR « Club de nuit »
Neuchâtel-Port

Spécialité:
Préparé devant vous
STEAK TARTARE
Fr. 16.—
par personne, service compris.
ET CELA JUSQU'À MINUIT
2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

MOTOCROSS COFFRANE
Organisation Auto - Moto Club Le Locle
Plus de 150 véhicules au départ dont 24 side-cars avec le champion suisse Lötscher
Deux dates à retenir !!!

Excursions FISCHER
JEUNE FÉDÉRAL
DIMANCHE 15 SEPTEMBRE
AROLLA
VAL D'HÉRENS
Dép. 7 h Fr. 38.— (AVS : Fr. 30.50)
RIQUEWIHR
ALSACE - COLMAR
(carte d'identité ou passeport)
Dép. 7 h Fr. 37.50 (AVS : Fr. 30.—)
CRÉMINES
Avec visite du zoo « Siki Ranch »
Dép. 13 h 30 Fr. 23.— (AVS : Fr. 19.—)
LUNDI 16 SEPTEMBRE
CHUTES DU RHIN
SCHAFFHOUSE - KLOTEN
Dép. 7 h Fr. 36.— (AVS : Fr. 29.—)
COL DE LA CROIX
Dép. 9 h Fr. 30.50 (AVS : 24.50)
Renseignements - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN-NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

038
24 46 86
MADERE
Départs hebdomadaires par avion de Genève
Séjour de 1, 2 ou 3 semaines
tout compris à partir de Fr. 655.—
Neuchâtel 9, rue des Moulins
VOYAGES AVY

PAVILLON
Tél. 25 84 98
Sole vin blanc
Perches
Friture
Entrecôte
Assiette du jour

CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHÂTEL
NOUVEAU PROGRAMME
Pour la première fois à Neuchâtel, vous danserez avec l'orchestre **TRIO BRULART**
suivrez les évolutions de jolies filles **KETTI - VERA - DALIAN - NORA** et **PAQUITA**

Hôtel Restaurant Beaux Arts
J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51
Tout le monde il en parle de cette fameuse **FONDUE CHINOISE Toujours A GOGO** à 13.—

AU BOCCALINO
TRÈS BELLES SPÉCIALITÉS AU CHAMPAGNE
Tél. 33 36 80.
BROCANTE DE MONTALCHEZ
Le soussigné, avise que, pour cause de vente de l'immeuble, il quitte Montalchez pour s'installer
à Sainte-Croix, rue du Tyrol 21
Le samedi 14 septembre sera encore ouvert à la vente.
Jean Borel, Montalchez sur Saint-Aubin.

EXCURSIONS DU JEUNE FÉDÉRAL
DIMANCHE 15 SEPTEMBRE
LE PILATE
LUCERNE
Téléphonique et train compris
Dép. 8 h, Fr. 53.— (AVS : Fr. 47.—)
COL DE L'AIGUILLON
LAC SAINT-POINT - LAC DE JOUX
(passeport ou carte d'identité)
Dép. 13 h 30, Fr. 24.50 (AVS : Fr. 20.—)
LUNDI 16 SEPTEMBRE
PILLON
COL DE LA CROIX
Dép. 9 h, Fr. 30.50 (AVS : Fr. 24.50)
LE JURA ZOO SIKI-RANCH
(entrée comprise)
Dép. 13 h 30, Fr. 25.50 (AVS : Fr. 21.—)
Renseignements - Inscriptions
WITTWER
CARS NEUCHÂTEL 25 82 82

PANTALONS TÉRYLÈNE
ceintures 40 à 58, jusqu'à épaisseur du stock, prix : Fr. 38.— ; 2 paires Fr. 70.—.
Z. BESSON, maître tailleur,
Louis-Favre 6, Neuchâtel.
Tél. 25 68 29.

Les CFF vous proposent
Lundi du Jeune fédéral 16 septembre 1974
COURSE SURPRISE A L'ÉTRANGER
Fr. 52.— avec abt 1/2 billets Fr. 42.—
Dimanche 22 septembre 1974
SUR LES RIVES DE 5 LACS
Fr. 53.— avec abt 1/2 billets Fr. 39.—
Mercredi 25 septembre 1974
FÊTE DU LIN A ZAEZIWI
Fr. 21.— avec abt 1/2 billets Fr. 17.—
Dimanche 29 septembre 1974
TITLIS
Fr. 65.— avec abt 1/2 billets Fr. 48.—
Renseignements et inscriptions :
entrez de voyages CFF de Neuchâtel (gare et ville), ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

AMÉLIOREZ VOTRE VUE en vous adressant à CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909
Bassin 8, tél. (038) 240722
Nos opticiens vous conseilleront
Fermé le lundi toute la journée

TAPIS COMPAREZ NOS PRIX
Gratuitement nous prenons les mesures
TAPIS MUR À MUR 100 % nylon dos mousse à partir Fr. 1750 le m2 en 410 cm de large
PRIX DE POSE TRÈS AVANTAGEUX
MILIEUX MOQUETTE 200 x 300 cm à partir Fr. 245.—
TOURS DE LITS 3 pièces à partir Fr. 135.—
Benoit
TAPIS - TAPIS D'ORIENT - MEUBLES - RIDEAUX
Maillefer 25 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 34 69
Fermé le samedi.

LA CRÈCHE DE NEUCHÂTEL
PLACES DISPONIBLES
pour les enfants dès la naissance jusqu'en âge de scolarité.
Renseignements : Tél. (038) 25 33 27, rue des Bercles 2.

HOTEL-RESTAURANT DU ROCHER
Famille Liechti-Lienhard Tél. 25 50 98
DES AUJOURD'HUI,
CHASSE
RABLE DE LIÈVRE MÉDAILLON DE CHEVREUIL
CIVET DE CERF MÉDAILLON DE CERF.
Et toujours sa magnifique carte.

BILLETTS D'EXCURSIONS
Délivrés chaque jour jusqu'au 31 octobre 1974. Ces billets sont valables 2 jours. Réductions supplémentaires pour familles.

Destination :	Prix dès Neuchâtel :
AIGLE-BEX	25.60 38.40
LUCERNE	30.40 45.60
EVIAN-LES-BAINS	22.— 32.80
VEVEY-MONTREUX	20.80 30.40
PETITE-SCHIEDEGG	52.80 79.40
LAUTERBRUNNEN OU GRINDELWALD	32.80 49.60
STOCKHORN	38.— 50.—
KANDERSTEG	30.40 45.60
HOHTENN-AUSSERBERG	33.60 50.40

Possibilité d'obtenir des billets à prix réduits, sur présentation du billet spécial.
Ces billets sont également en vente à Neuchâtel-Serrières, Corcelles-Peuses, les Hauts-Geneveys, Travers, ainsi qu'au bureau de ville CFF de Neuchâtel.

Tour de ville

Voiture en feu

● HIER, vers 10 h 30, une voiture a pris feu à la station Shell, quai Philippe-Suchard, alors qu'un employé était occupé à souder des tôles sous le véhicule. Les premiers secours de Neuchâtel se sont rendus sur place. La voiture est détruite.

Aide aux sinistrés du Bengale et de l'Inde

● DANS le cadre de la campagne lancée par la Croix-Rouge suisse, la ville de Neuchâtel a fait un don de 2000 fr. en faveur des victimes du cataclysme qui a frappé le Bengale et l'Inde.

Chantier trop bruyant: les gens de Serrières réagissent

● LES gens de Serrières, ceux du Clos-de-Serrières notamment, commencent à en avoir par dessus la tête du bruit causé par un chantier voisin. Il y a déjà le va-et-vient des camions qui viennent chercher du sable et du gravier, mais surtout ce «trax» qui ne cesse de racler le béton de sa lame. D'après les mesures qui ont été faites par la police, le bruit dépasse, dans ce quartier résidentiel, les normes admises dans une zone industrielle! Des contacts ont été pris avec les autorités compétentes, l'Etat notamment, et afin de faire participer toute la population de Serrières à cette campagne antibruit, un Groupe de défense des intérêts généraux de Serrières sera constitué samedi après-midi 14 septembre au «Clos-de-Serrières».

TESSIN

La banque du Gothard porte plainte pour atteinte au crédit

LUGANO (ATS). — Se référant à des rumeurs «totaleme[n]t injustifiées» relatives à de prétendues pertes ou difficultés, la direction générale de la banque du Gothard, à Lugano, a indiqué mercredi, par un communiqué, «en vertu de l'article 48 de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne», elle a porté plainte pénale contre inconnu pour atteinte au crédit, mardi 10 septembre.

La direction générale confirme en outre que le déroulement des affaires est excellent pour l'année en cours, à tous points de vue.

ECONOMIE ET FINANCES

Les rendements des obligations sous la loupe

RENDEMENT MOYEN BRUT A L'ÉCHÉANCE DES EMPRUNTS DE DÉBITEURS SUISSES

Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich

	1974								
	30.12.65	30.12.70	30.12.71	29.12.72	28.12.73	9.8.	16.8.	23.8.	30.8.
Confédération	5,36	5,59	4,56	5,11	6,32	7,06	7,20	7,15	7,18
Cantons	5,53	5,96	4,88	5,29	6,50	7,54	7,54	7,54	7,59
Communes	5,58	6,06	4,99	5,40	6,59	7,69	7,69	7,70	7,75
Transports	5,89	6,37	5,25	5,51	6,69	7,83	7,83	7,74	8,10
Banques	5,58	6,03	4,93	5,34	6,57	7,65	7,66	7,67	7,75
Sociétés financières	6,54	6,34	5,61	5,88	6,87	8,00	8,04	8,06	8,28
Forces motrices	5,84	6,17	4,98	5,40	6,70	7,69	7,71	7,72	7,82
Industries	5,85	6,35	5,54	5,76	6,78	7,93	7,95	7,97	8,05
Rendement général	5,68	6,03	5,19	5,38	6,59	7,62	7,65	7,65	7,73

INDICE BOURSIER DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

(93 valeurs suisses pondérées) Fin 1958 = 100 avec rendement des actions

6 septembre 1974

Groupes et sous-groupes	6 sept.		5 sept.		Fin 1973		max.	min.	min.	max.
	Ind.	Rend. %	Ind.	Rend. %	Ind.	Rend. %				
Industrie	243,2	3,24	246,2	3,20	325,5	2,33	350,8	2,19	241,1	3,27
Métaux, etc.	114,5	5,00	114,5	5,00	138,5	4,11	150,7	3,83	113,7	5,04
Chimie	398,9	1,99	403,9	1,97	550,4	1,48	602,3	1,32	393,9	2,02
Consommation	191,4	3,93	195,0	3,86	266,0	2,74	278,3	2,61	190,0	3,96
Electricité	101,1	4,75	104,2	4,61	116,8	3,60	121,7	3,46	100,5	4,78
Divers	204,2	5,35	206,6	5,29	235,2	4,62	253,2	4,29	204,2	5,35
Finance et assurances	219,9	3,96	219,9	3,96	301,4	2,86	322,0	2,68	216,3	4,03
Banques	322,2	3,79	322,8	3,78	455,8	2,64	488,5	2,46	315,2	3,87
Sociétés financières	157,3	5,17	155,9	5,22	220,1	3,76	232,4	3,56	155,9	5,22
Cies d'assurances	138,2	3,79	138,1	3,79	163,6	3,19	174,3	3,00	137,3	3,82
Indice général	234,7	3,50	236,7	3,47	316,9	2,52	340,5	2,37	232,1	3,54

Société de Banque Suisse, Etudes économiques, Bâle

INDICE DES ÉCARTS DE COURS

Cours d'actions au porteur et de bons de participation suisses exprimés en % de ceux des actions nominatives correspondantes

	Fin 1974								
	1970	1971	1972	1973	8.8.	15.8.	22.8.	29.8.	
Moyenne	113,0	118,4	122,9	122,3	121,2	121,7	120,9	118,0	118,0
Alusuisse Porteur	95,3	109,1	106,3	104,2	108,7	109,5	109,2	111,5	115,1
Sulzer PS/BP	111,3	135,6	140,4	139,2	139,3	139,7	133,3	131,0	126,7
Ciba-Geigy Porteur	145,4	171,6	183,7	176,7	170,7	179,0	172,2	175,0	177,1
Sandoz Porteur	—	—	168,2	170,8	203,2	198,4	206,7	199,1	208,5
Interfood «B» Port.	98,6	99,6	101,7	106,3	103,2	105,3	104,1	95,4	91,2
Nestlé Porteur	156,3	150,1	170,2	161,1	194,3	183,7	188,1	185,9	184,9
Swissair Porteur	104,2	114,9	103,9	104,0	101,0	100,2	103,2	102,6	104,3
Schweizer Rück Port.	—	—	177,7	173,7	169,8	170,5	164,9	153,2	146,0

EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Visite diplomatique à Saint-Blaise

(c) Aujourd'hui, peu après 13 h, le ministre des affaires étrangères de Suède, M. Sven Anderson, hôte officiel pour deux jours du conseiller fédéral Graber, chef du département politique, arrivera en terre neuchâteloise pour y passer quelques heures. Venant de Berne, les deux hommes politiques et leur suite, escortés par la police, s'arrêteront à Saint-Blaise pour y déjeuner. Ils se rendront ensuite par un représentant du Conseil communal de cette localité. Après le repas, ils poursuivront leur route dans les montagnes neuchâteloises.

NEUCHÂTEL

Cyclomotoriste blessé

Mme M. P. de Marin, circulait hier vers 18 h 30, au volant de sa voiture sur des Parc à Neuchâtel. A l'intersection avec la rue Comba-Borel, son véhicule a été dépassé par la gauche par le cyclomotoriste piloté par M. Fernand Montandon, 37 ans, domicilié en ville. Une collision s'ensuivit. Ayant fait une chute et étant blessé, le cyclomotoriste a été hospitalisé à Pourtales.

JURA

«Solidarité avec le Jura-Sud» demandée aux Biennois

Quarante-deux personnes (*) du Jura-Sud, des districts de Courtelary et de Moutier, ont lancé hier un «appel aux Biennois» pour «qu'ils affirment publiquement leur solidarité avec le Jura-Sud». Il est demandé aux Biennois «d'appuyer leur effort en vue du maintien des liens qui unissent le Jura-Sud à Bienne et à l'Ancien canton; de s'associer dès maintenant à l'étude et à l'exécution des mesures d'adaptation rendues nécessaires, dans les secteurs administratif et technique, par la sécession du Jura-Nord; d'accepter l'ouverture d'une discussion à laquelle prendraient part des représentants de Bienne et du Jura-

Sud, et dont le but serait de préparer un règlement équitable, au niveau cantonal, des problèmes d'intérêt commun, tels l'aménagement du territoire, le développement économique, l'enseignement public et l'encouragement des activités culturelles.»

(*) Les signataires sont le préfet Monnier, le président de tribunal J.-L. Favre, le préposé à l'Office des poursuites, les cinq députés et les 18 maires du district de Courtelary. Pour celui de Moutier, l'appel est signé de cinq députés sur sept et des maires de dix-sept communes sur trente-quatre. Il ne porte pas de signatures émanant du district de la Neuveville.

Informations suisses

Prix des pâtes en baisse

BERNE (ATS). — Le prix des pâtes alimentaires a baissé: Migros et Coop vendent dès mercredi 30 à 40 c. de moins le kilo de pâtes (environ 10 %). D'autres entreprises ont l'intention d'en faire autant ou l'ont déjà fait. Cette baisse a été rendue possible grâce à la réduction du prix du blé dur. En 1973, le prix du blé dur — dont la semoule entre seule dans la fabrication des pâtes alimentaires — avaient triplé sur les marchés mondiaux.

Le prix des pâtes n'étant pas fixé dans le cadre d'un cartel, chaque entreprise est libre de décider elle-même du moment et de l'importance de la baisse du prix. L'Union estime cependant qu'à fin septembre tous ses membres s'aligneront.

Banque «Cosmos»: un trou de 20 millions

ZURICH (ATS). — Le «trou» constaté dans les liquidités de la banque Cosmos, à Zurich, doit se monter à quelque 20 millions de francs. C'est ce qu'a confirmé hier, sur demande, le président du conseil d'administration de la banque, M. H.-R. Rinderknecht.

La banque a été emportée par le tourbillon des récents scandales bancaires (banque Herstatt notamment), car le financement à court terme d'obligations à long terme constitue une infraction à la règle d'or bancaire, des délais qui coûtent cher, a poursuivi M. Rinderknecht. D'éventuelles réactions en chaîne — difficultés de liquidités de l'un ou l'autre des créanciers — ne sont pas exclues car les avoirs qui n'ont pas été retirés après le dépôt de la demande de sursis sont gelés pour une année.

La somme du bilan de cette petite banque qui ne prend aucun épargne mais travaille en suisse et à l'étranger dans les opérations appelées interbancaires, se montait encore à fin juin à 171 millions de francs. Elle est toute-fois tombée entretemps (fin août) à 143 millions de francs. Le capital-actions s'élève à 20 millions de francs et les réserves à 15 millions. Celles-ci existent toujours mais ne sont plus totalement couvertes.

A travers le monde

Le pardon du Watergate: Ford s'explique

WASHINGTON (AP). — A la suite des violentes critiques provoquées par l'annonce qu'il envisageait d'accorder son pardon à toutes les personnes ayant participé au Watergate, le président Ford a rendu publique mercredi une déclaration précisant la position de la Maison-Blanche dans l'affaire.

«L'annonce faite hier par M. Hushen (porte-parole de la Maison-Blanche) concernant l'étude de toute la question de la clémence présidentielle et des pardons répondait aux questions posées au service de presse de la Maison-Blanche concernant la déclaration prêtée à Mme John Dean au sujet du pardon de son mari et des déclarations semblables faites publiquement par d'autres personnes.»

«Une étude est, naturellement, faite pour toute demande de pardon d'un

individu. Toutefois, il ne faut pas en tirer de conclusion quant à l'issue de l'étude pour chaque cas et le pardon que j'ai accordé à l'ancien président, dans les circonstances sans précédent que j'ai exposées en l'accordant, n'est lié à aucun cas qui est ou pourrait être à l'étude.»

Cette déclaration restreint à des décisions cas par cas l'annistie éventuelle des condamnés et inculpés de l'affaire du Watergate, au lieu de l'annistie générale mentionnée mardi par le porte-parole de la Maison-Blanche.

Le congrès américain avait réagi très défavorablement à l'annonce faite par le porte-parole de la Maison-Blanche de la mise à l'étude d'un pardon général. Certaines personnalités qui avaient approuvé le pardon accordé à l'ex-prési-

dent s'y sont déclarées hostiles. La décision du président Ford de pardonner M. Nixon a également été mal accueillie par l'opinion publique, révèle un sondage effectué par téléphone pour la chaîne de télévision C.B.S. et les journaux du groupe Knight.

D'après ce sondage, 59 pour cent des Américains désapprouvent l'initiative de M. Ford tandis que seuls 26 pour cent manifestent leur accord.

Un sénateur démocrate, M. Mondale a annoncé qu'il allait proposer un amendement permettant au Congrès d'annuler les futurs pardons présidentiels quand le tiers des élus se prononcera dans ce sens. Il a aussi lancé un appel pour que le Congrès envisage sérieusement la réouverture de la procédure de mise en accusation de M. Nixon.

L'état se resserre autour de l'empereur d'Ethiopie

ADDIS-ABEBA (AFP). — Une constatation s'impose au terme de cette première journée de l'année éthiopienne 1967: l'état se resserre autour d'Hailé Sélassié.

Pour tous ceux qui ont suivi cette étonnante «révolution» depuis le début, le dénouement paraît proche. Seul dans son palais, le dernier négué d'Ethiopie attend le verdict de son armée et de son peuple.

L'église orthodoxe éthiopienne depuis toujours le plus fidèle soutien de la couronne, a fait savoir, par la voix de son patriarche qu'elle soutenait le mouvement révolutionnaire.

Dans son message de Nouvel-an, le patriarche orthodoxe Teowophlos n'a cité à aucun moment l'empereur Hailé Sélassié et a affirmé que «Dieu bénissait le grand mouvement révolutionnaire dirigé par les forces armées avec le

soutien du peuple éthiopien».

Dès lors, plus aucun rempart ne semble pouvoir protéger le monarque contre une éventuelle destitution.

D'autre part, la fille de l'empereur la princesse Tegango Worg, a été emmenée mercredi soir par des militaires venus la chercher à sa résidence, alors que l'on s'interroge à Addis-Abeba sur le sort qui sera réservé au roi des rois.

Pinochet et les prisonniers politiques

SANTIAGO (AP). — Le gouvernement chilien a annoncé hier la fin de l'état de guerre intérieur dans le pays et déclaré que presque tous les prisonniers politiques seraient libérés à condition que l'Union soviétique et Cuba relâchent un même nombre de détenus

l'Etat de guerre intérieur dans le pays et déclaré que presque tous les prisonniers politiques seraient libérés à condition que l'Union soviétique et Cuba relâchent un même nombre de détenus

Le général Pinochet, chef de la junte militaire chilienne, a annoncé ces décisions dans un discours à la nation prononcé à l'occasion du premier anniversaire du coup d'Etat qui a renversé le régime socialiste du président Allende. Actuellement, 2000 à 6000 personnes sont incarcérées dans les prisons chiliennes.

Le général Pinochet a déclaré que l'état de siège forme atténuée des mesures de sécurité intérieure, sera assoupli, mais que la justice sera toujours assurée par les militaires et que le couvre-feu sera maintenu.

Les militaires ne restitueront pas le pouvoir aux civils «avant qu'une nouvelle génération de Chiliens... puisse assumer la direction des affaires publiques», a-t-il souligné.

A l'exception de certains cas particulièrement graves, a-t-il ajouté, la junte est prête à autoriser ceux qui le veulent à quitter le pays, mais les personnes qui ne s'exilent pas encouront des poursuites.

DERNIÈRE HEURE

Le corps de la disparue de Brigue retrouvé

(c) Le vélomoteur de la jeune Christine Fux ayant été découvert près de Derborence, une colonne de secours est partie sur place. Le corps de la malheureuse a été découvert cette nuit dans un précipice où elle trouva la mort dans des circonstances qu'on ignore.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL		10 sept.		11 sept.		ZURICH		10 sept.		11 sept.		10 sept.		11 sept.	
Banque nationale	540	d	540	d	540	d	540	d	540	d	540	d	540	d	540
Crédit foncier neuchâtel	630	d	630	d	630	d	630	d	630	d	630	d	630	d	630
La Neuchâteloise ass.	360	d	360	d	360	d	360	d	360	d	360	d	360	d	360
Gardy	100	d	100	d	100	d	100	d	100	d	100	d	100	d	100
Cortailion	1900	d	1900	d	1900	d	1900	d	1900	d	1900	d	1900	d	1900
Cossonay	1575	d	1575	d	1575	d	1575	d	1575	d	1575	d	1575	d	1575
Chaux et ciments	580	d	580	d	580	d	580	d	580	d	580	d	580	d	580
Dubied	350	d	350	d	350	d	350	d	350	d	350	d	350	d	350
Dubied bon	370	d	370	d	370	d	370	d	370	d	370	d	370	d	370
Ciment Portland	1625	d	1600	d	1625	d	1600	d	1625	d	1600	d	1625	d	1600
Interfood port.	2850	d	2525	d	2850	d	2525	d	2850	d	2525	d	2850	d	2525
Interfood nom.	570	d	560	d	570	d	560	d	570	d	560	d	570	d	560
Navigation N'el priv.	60	d	60	d	60	d	60	d	60	d	60	d	60	d	60
Girard-Perregaux	580	d	580	d	580	d	580	d	580	d	580	d	580	d	580
Paillard port.	400	d	500	d	400	d	500	d	400	d	500	d	400	d	500
Paillard nom.	150	d	150	d	150	d	150	d	150	d	150	d	150	d	150
Alcan	83	d	82	d	83	d	82	d	83	d	82	d	83	d	82
Am. Metal Climax	105.50	d	103	d	105.50	d	103	d	105.50	d	103	d	105.50	d	103
Am. Tel & Tel.	125.50	d	125	d	125.50	d	125	d	125.50	d	125	d	125.50	d	125
Bectrice Foods	43	d	42	d	43	d	42	d	43	d	42	d	43	d	42
Burroughs	233	d	231	d	233	d	231	d	233	d	231	d	233	d	231
Canadian Pacific	35	d	36												

LES ÉMEUTES RACIALES AURAIENT FAIT UNE CENTAINE DE MORTS AU MOZAMBIQUE

LISBONNE (Reuter). — Une centaine de personnes ont trouvé la mort à Lourenço-Marques au cours des émeutes de ces dernières quarante-huit heures au Mozambique, a déclaré un officier de l'armée portugaise au Mozambique.

Capitaine de l'armée à Lourenço-Marques, l'officier a confirmé ce bilan des victimes au cours d'une communication radio avec la radio nationale portugaise.

Certaines informations qui circulaient mercredi à Lisbonne faisaient déjà état d'une centaine de morts à la suite d'émeutes raciales dans la capitale du Mozambique, notamment dans les bidonvilles africains de la banlieue.

A la suite d'une rébellion de certains colons portugais à Lourenço-Marques, la population africaine avait manifesté sa colère par des émeutes dans la nuit de lundi à mardi.

Devant l'ampleur et la violence de la réaction des Noirs, la rébellion des colons s'était achevée en débâcle.

Selon des informations en provenance du port de Beira, un calme relatif régnait mercredi à Lourenço-Marques. Des coups de feu sporadiques continuaient de retentir dans les quartiers des bidonvilles.

Le capitaine a indiqué qu'à deux heures du matin, mardi, le nombre des

morts s'élevait à quatorze et celui des blessés à cent trente.

« Toutefois, nous supposons que le chiffre exact des morts est plus élevé, car nombre de corps gisent toujours dans les quartiers où les émeutes se sont produites », a-t-il dit.

SITUATION TENDUE

A Lisbonne, un communiqué gouvernemental indique que la situation demeure tendue à Lourenço-Marques.

Des incidents se poursuivent dans divers quartiers de la ville. Il est très difficile pour l'armée d'éviter les affrontements, précise le communiqué.

Trois compagnies de l'armée portugaise venant du nord du Mozambique sont venues renforcer mercredi les effectifs de la capitale. D'autres unités suivront, déclare-t-il.

Le ravitaillement de la capitale mozambicaine commence à poser des problèmes, notamment dans les quartiers noirs. Des mesures sont prises pour faire face à la situation.

Cependant, les communications entre Lourenço-Marques et l'étranger ont été rétablies mercredi après 14 heures d'interruption.

Il semble que les communications

aient été interrompues à la suite d'acte de sabotage. Un câble sous-marin et un câble aboutissant à la grande poste de Lourenço-Marques avaient été sectionnés, a indiqué un officier de l'armée portugaise.

De Beira, on indique que l'armée et la police ont établi des barrières sur toutes les routes conduisant au centre de Lourenço-Marques.

Des militaires armés patrouillent dans les rues. Les magasins sont fermés, de même que les bureaux.

L'armée, qui contrôle maintenant « Radio club Mozambique », occupée pendant quatre jours par les rebelles blancs, lance des appels au calme à intervalles réguliers.

LES RÉFUGIÉS

Les autorités sanitaires demandent à la population de fournir lait et vivres aux hôpitaux de la ville. Des hélicoptères de l'armée poursuivent le transfert des victimes des quartiers noirs aux hôpitaux. De plus, on indique à Beira que des Portugais fuient par centaines du Mozambique pour se réfugier dans les pays voisins — Afrique du Sud, Swaziland, bravant les barrières routières et le banditisme qui sévit sur les routes.

Soixante-dix à quatre-vingts réfugiés

sont passés mardi soir par le poste frontière de Lebombo, près de Komatipoort, en Afrique du Sud. Les informations en provenance du Swaziland et du nord du Zoulouland indiquent que nombre de réfugiés ont franchi les montagnes qui marquent la frontière. De nombreux réfugiés portugais sont arrivés aux frontières sans document de voyage. On précise toutefois que les autorités sud-africaines n'ont refoulé personne.

A Nelspruit, ville du Transvaal, quelque soixante réfugiés du Mozambique ont été hébergés par les autorités locales qui ont lancé un appel à la population lui demandant de venir en aide aux personnes qui ont quitté leurs foyers.



Cette famille a fui Lourenço-Marques et s'est réfugiée en Afrique du Sud. (Téléphoto AP)

Accord sur les prisonniers à Chypre

NICOSIE (AP-AFP). — Au cours de l'entretien qu'ils ont eu, mercredi, sur les problèmes humanitaires, le président cyprote grec Clerides, et le vice-président cyprote turc, R. Denktash, sont convenus, en prélude à la libération de tous les prisonniers, de libérer, pour commencer, les malades et blessés, ainsi que ceux âgés de moins de 18 ans, les enseignants et les étudiants, annonce un communiqué du commandement de la force de paix de l'ONU à Chypre.

La date à laquelle commenceront les opérations de libération sera annoncée après la prochaine entrevue que les chefs des deux communautés cyprotes doivent avoir vendredi à Nicosie.

Le nombre des prisonniers détenus dans les deux camps n'est pas encore exactement établi. Les services de la Croix-Rouge internationale l'évaluaient, la semaine dernière, à 5666 civils et militaires, la proportion des civils étant de l'ordre de trois contre un.

UNE QUESTION DE JOURS

Le retour au pouvoir à Chypre de l'archevêque Makarios est une question de jours, a assuré à la presse M. Bob Wilson, membre de la commission des

services armés de la Chambre des représentants, de retour en Californie après des entretiens en Europe avec les responsables de l'Alliance atlantique.

Il existe un consensus pour le retour très prochain de Mgr Makarios en qualité de chef de l'Etat cyprote, avec la bénédiction du gouvernement grec et au moins l'approbation tacite du gouvernement d'Ankara, a précisé M. Wilson, qui a ajouté que l'éthnarque se trouve peut-être déjà à Athènes à l'invitation du gouvernement de M. Caramanlis.

De son côté, M. Ilyichov, ministre adjoint soviétique des affaires étrangères, a quitté Moscou mercredi pour Ankara où il s'entretiendra avec les dirigeants turcs de la question cyprote avant de se rendre à Athènes et Nicosie.

M. Ilyichov, qui a conduit la délégation soviétique aux négociations avec la Chine, est le premier envoyé soviétique dont on ait appris l'envoi en Méditerranée pour discuter de la question cyprote.

Le mois dernier, Moscou avait proposé la réunion d'une conférence internationale des Nations unies, regroupant dix-huit pays, destinée à se substituer au

cadre de la conférence de Genève dans la recherche de la paix dans l'île. La Grèce et les Cyprotes grecs avaient fait connaître leur accord, mais la Turquie avait repoussé la proposition.

UN FAIT PAR JOUR

La Somalie et l'URSS

A l'issue d'une visite officielle qu'a effectuée en Somalie, M. Podgorny, président du présidium du Soviet suprême de l'URSS, un traité d'amitié et de coopération et un accord de coopération économique et technique ont été signés entre la Somalie et l'Union soviétique.

Le séjour de Podgorny à Mogadiscio et les accords qui ont été conclus entre les deux pays, montrent combien les Soviétiques sont aujourd'hui décidés à assurer leur politique de présence en Somalie. C'est que ce pays vaste mais désertique et peu peuplé, occupé à « la Corne de l'Afrique » une position stratégique évidente. Dans un discours prononcé à Kismayu, Podgorny a d'ailleurs rappelé la contribution de l'URSS à la construction du port de Berbera, situé dans le nord du pays. En fait, les Soviétiques disposent à Berbera sinon de « bases », mais pour le moins de sérieuses facilités qui permettent à leurs bateaux de guerre et notamment leurs sous-marins d'utiliser ce port. Disposant également de mêmes facilités en ce qui concerne le port d'Aden, dans le Sud-Yémen, les Soviétiques contrôlent aujourd'hui la sortie de la mer Rouge et l'ouverture sur l'océan Indien.

S'inspirant en quelque sorte de la politique « impériale » des Britanniques au XIXe siècle, les Soviétiques disposent là d'un « verrou » dont l'importance va devenir primordiale avec la réouverture du canal de Suez, prévue pour le printemps 1975.

La présence de l'URSS en Somalie date déjà de plusieurs années. Elle est axée surtout sur le fait que l'URSS fournit au gouvernement de Mogadiscio l'essentiel de son armement. Ces derniers temps, des chars, des MIG 21 et des fusées sol-air ont été livrés par l'URSS à la Somalie. Celle-ci, par suite de son différend avec l'Ethiopie concernant la région de l'Ogaden, s'est rapprochée de Moscou dans la mesure où les Soviétiques étaient les seuls à accepter de lui fournir un matériel de guerre sophistiqué. Mais les relations somalo-soviétiques sont plus complexes qu'il n'y paraît. C'est ainsi que l'URSS n'a jamais apprécié les rapports très cordiaux qui existent entre Mogadiscio et Pékin.

Plusieurs milliers de Chinois sont aujourd'hui en Somalie où ils construisent notamment une route de plus de mille kilomètres destinée à rejoindre Mogadiscio à Hargeisa. Sur place, les relations entre Soviétiques et Chinois sont plus que tendues et il y a eu des incidents et des heurts sanglants entre les Chinois et les « techniciens » soviétiques qui, sous prétexte de relevés topographiques, voulaient surveiller les travaux routiers entrepris par les Chinois.

Podgorny, dans un de ses discours, a d'ailleurs dénoncé les gens de Pékin, « complices directs de la réaction » qui ont « inventé » la fautive théorie des pays « riches » et des pays « pauvres ».

L'entrée de la Somalie dans la ligue Arabe n'a pas non plus réjoui les Soviétiques. C'est qu'ils n'ignoraient pas que le gouvernement de Mogadiscio tente aujourd'hui de trouver auprès de certains Etats arabes producteurs de pétrole (Arabie saoudite, Koweït, etc.) des investissements qui contribueraient au développement du pays.

Si le régime du général Siad Barré a une apparence « révolutionnaire », en réalité il se sent relativement plus proche de nombreux Etats modérés du tiers monde et des pays occidentaux. Menant une existence fort modeste, doué d'une solide bon sens et disposant d'une autorité certaine, le général Siad Barré a pour objectif essentiel, le développement de son pays. C'est ce qui l'a conduit à se rapprocher de l'Occident, en particulier de la France. Seule la question de l'Ogaden l'amène à conserver des relations étroites avec l'URSS. Que ce problème qui l'oppose à l'Ethiopie trouve une solution et on peut être assuré qu'on assistera à un changement profond dans les rapports soviéto-somaliens. I.P.S.

Voici revenu le temps des mercenaires

JOHANNESBOURG (AP). — Des mercenaires se regroupent actuellement en Rhodésie et en Afrique du Sud.

Ils comprennent quelques vétérans, mais aussi quelques nouveaux venus, qui n'attendent qu'un appel pour participer à l'agitation qui menace de s'étendre au Mozambique ou en Angola.

Un mercenaire qui combattit au Congo, il y a dix ans, dans le célèbre « commando cinq », a déclaré : « Le seul problème, c'est l'argent... dès que les fonds seront prêts, nous le serons aussi ».

Selon Douglas Lord, qui servit également dans le « commando cinq » et fut jadis un garde du corps de l'ancien président Tchombé, au Congo, une cin-

quantaine d'hommes sont actuellement aux aguets en Afrique du Sud et en Rhodésie.

La création éventuelle d'un corps de mercenaires a été évoquée lors des troubles se sont produits au Mozambique et en Angola, à la suite du coup d'Etat militaire au Portugal, en avril dernier.

Certains bruits laissaient entendre que de riches hommes d'affaires portugais pourraient financer une armée irrégulière, soit pour empêcher les rebelles du FRELIMO de prendre le pouvoir au Mozambique, soit pour combler le vide politique et protéger leurs investissements.

Selon ces bruits, les mercenaires blancs officiers et sous-officiers, se met-

traient à la tête des soldats noirs de l'armée portugaise, qui ont combattu les rebelles pendant des années, et qui craignent maintenant des représailles possibles de la part d'un gouvernement contrôlé par le FRELIMO.

Ces bruits se sont trouvés renforcés lorsqu'on a appris que des mercenaires organisaient des réunions.

Une réunion de ce genre s'est tenue le mois dernier à Salisbury. Le « Rhodesia Herald » a annoncé par la suite avoir reçu nombre de lettres et coups de téléphone, demandant où se trouvait le centre de recrutement des mercenaires. Ces demandes provenaient de Grande-Bretagne, de France, d'Afrique du Sud, de Rhodésie, et même du Canada.

encore exclues du bénéfice des prestations familiales, les personnes relevant de certaines professions non classées qui ne bénéficient pas encore d'un régime d'assurance vieillesse obligatoire.

LE COUT DE LA REFORME

Le coût de cette réforme, supérieur à deux milliards de f.f., justifie une mise en œuvre progressive et le financement en sera défini dans le projet final. Les bénéficiaires en priorité de la généralisation appartiendront aux catégories les plus défavorisées exclues de l'assurance maladie. La couverture pour ces catégories sera réalisée après le vote de la loi et l'élaboration des textes d'application, soit dès le 1er juillet 1975. L'affiliation, compte tenu de la situation et du défaut de ressources sera gratuite.

Enfin, les titulaires de pensions ou rentes auront droit gratuitement aux prestations en nature de l'assurance maternité. Au total, 200.000 personnes doivent bénéficier dans un premier temps de la couverture assurance maladie.

Visiteur clandestin à l'Élysée

PARIS (AFP). — Un inconnu a réussi à escalader les grilles du palais de l'Élysée à Paris, à s'introduire dans un salon et à passer la nuit de samedi à dimanche sur un canapé, a-t-on appris hier dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing. L'individu, qui a été appréhendé à son réveil, s'était copieusement restauré en vidant en partie le contenu d'un réfrigérateur.

Dans l'entourage du président de la République, tout en notant les qualités athlétiques de l'inconnu qui a réussi à escalader les très hautes grilles entourant le parc du palais, on estime que le service d'ordre qui a été allégué depuis l'arrivée à l'Élysée de M. Giscard d'Estaing n'est peut-être plus assez efficace. En tout cas, conclut-on, il ne s'agit là que d'un simple incident.

Le Conseil des ministres étend la sécurité sociale à tous les Français

LYON (AP). — Au 1er janvier 1978 au plus tard, tous les Français seront couverts par la sécurité sociale, a décidé le Conseil des ministres français hier à Lyon, dont c'était la première réunion « décentralisée » en province.

Commentant ces mesures, M. Giscard d'Estaing a déclaré qu'elles allaient dans le sens d'une plus grande justice et d'une plus grande solidarité nationale et qu'elles constituaient une réforme de structure dont on attend qu'elle transforme profondément la société française.

M. Rossi, porte-parole du gouvernement, et M. Durafour, ministre du travail, ont ensuite commenté les projets et avant-projets de loi approuvés par le gouvernement.

M. Durafour a souligné que ces textes ne comportaient pas d'arrière-pensées quelles qu'elles soient de la part des pouvoirs publics. Ils ne constituent pas une panacée destinée à résoudre tous les problèmes que la sécurité sociale con-

naît actuellement et connaîtra encore. Ils se bornent à définir un principe et n'engagent ni des plafonnements, ni augmentation des cotisations du régime général.

AVANT-PROJET

Le projet de loi sur la généralisation de la sécurité sociale n'est en fait qu'un avant-projet qui ne prendra sa structure définitive qu'après une concertation très large auprès des catégories concernées et des partenaires sociaux. Ce projet définitif devra être déposé au parlement dès la présente session. C'est, a dit M. Rossi, l'un des textes les plus importants depuis l'institution de la sécurité sociale. Ses caractéristiques essentielles sont les suivantes : généralisation de la sécurité sociale à tous les Français puisque plus personne ne se trouvera en position d'exclu.

Sont touchés les 2 % de la population qui ne bénéficient pas de l'assurance maladie, la fraction de personnes



Le Conseil des ministres français réuni à la préfecture du Rhône à Lyon. (Téléphoto AP)

Mgr Capucci fait la grève de la faim

JÉRUSALEM (AFP-Reuter). — Le vicairer patriarcal melchite Mgr Hilarión Capucci a commencé samedi une grève de la faim dans la prison où il se trouve détenu. La décision de l'archevêque a été motivée par le refus du tribunal de Jérusalem de le transférer en un autre lieu. Placé aux arrêts sous bonne garde, le prélat se plaint également que les gardiens de la prison et les autres détenus ne lui marqueraient pas le respect qui lui est dû.

Toutefois, le « Jerusalem Post » affirme de son côté que Mgr Capucci a recommencé à s'alimenter.

De source sûre à Jérusalem, on croit savoir qu'une décision serait prise dans le courant de cette semaine, pour transférer Mgr Capucci dans une résidence, quelque part en Israël.

croit savoir que l'avocat de Mgr Capucci, Me Shehadeh, a décidé de plaider non coupable et que Mgr Capucci rejettera les charges retenues contre lui dans l'acte d'accusation (coopération avec une organisation illégale — le « fatah » — et transport et détention d'armes pour le compte de cette organisation).

Enfin recevant mercredi en audience privée à Castel Gandolfo le patriarche de Beyrouth, Mgr Maximos V Hakim, le pape Paul VI a promis de faire « tout ce qui est en notre pouvoir » pour tenter d'obtenir la libération de Mgr Capucci, a-t-on annoncé de source du Saint-Siège, en faisant toutefois observer que le souverain pontife n'a pas précisé quelle action il comptait entreprendre.

Selon les milieux du Vatican, le Pape a l'intention d'agir avec prudence dans cette affaire.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

PROCHE-ORIENT

« Mig 23 » pour l'Égypte

BEYROUTH (AP). — Le journal pro-irakien « Beyrouth » rapporte que l'Union soviétique a livré à l'Égypte 50 chasseurs-bombardiers « Mig-23 ».

Le journal ajoute que plusieurs aéroports égyptiens ont été fermés lundi dernier pendant trois heures afin de permettre l'atterrissage des avions soviétiques transportant en Égypte du matériel moderne.

Ce pont aérien, affirme le quotidien, met fin à la suspension des livraisons d'armes et de pièces détachées décidée par l'Union soviétique après la guerre d'octobre.

Récemment, la presse arabe avait affirmé que la pénurie de pièces détachées se faisait gravement sentir en Égypte.

EUROPE

Italie : deux extrémistes inculpés

TURIN (AP). — Les deux dirigeants des « Brigades rouges », Renato Curcio et Alberto Franceschini, qui avaient été arrêtés lundi, ont été inculpés d'avoir participé aux enlèvements de M. Amerio, chef du personnel de Fiat, de M. Labate, militant syndical et de M. Sossi, procureur de Gènes.

La police a découvert dans la voiture des deux extrémistes une liste de ministres italiens que Curcio et Franceschini comptaient enlever.

Précieuses tapisseries volées en France

GRENOBLE (AFP). — Dix tapisseries d'une valeur inestimable datant de 1632, chefs-d'œuvre de la célèbre manufacture d'Aubusson fondée sous le règne de Louis XIV, ont été volées dans la nuit de mardi à mercredi dans une abbaye à Saint-Antoine, dans les environs de Grenoble (Alpes françaises).

Congrès des libéraux britanniques

LONDRES (AP). — Au Congrès annuel du parti libéral qui s'est ouvert mercredi à Brighton, M. Jeremy Thorpe, président du parti, a déclaré qu'une « catastrophe économique » menaçait la Grande-Bretagne, et pourrait exiger la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

Il ouvrirait ainsi la voie à une alliance des libéraux avec les conservateurs ou les travaillistes, si les prochaines élections générales devaient aboutir à des résultats aussi peu concluants qu'en février dernier. Cependant, la plupart des membres du parti libéral sont hostiles à une coalition avec les conservateurs.

Faillite d'une société de courtiers à Turin

TURIN (AFP). — Une importante société de courtiers de la bourse de Turin, la « Caramelo », a déclaré sa faillite : le « trou financier » découlant de cette faillite serait de 2 milliards de lires (environ 9 millions de francs suisses), selon certaines rumeurs non confirmées.